SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN • LE MARDI 18 JANVIER 2011 lequotidien.cyberpresse.ca 38e ANNÉE • No 92 • DÉPÔT 92 ¢ + TAXES

LeQuotidien
...e l'information régionale

UN SEUL BLOC CUISINE

Un projet de regroupement sur le territoire de Chicoutimi /6

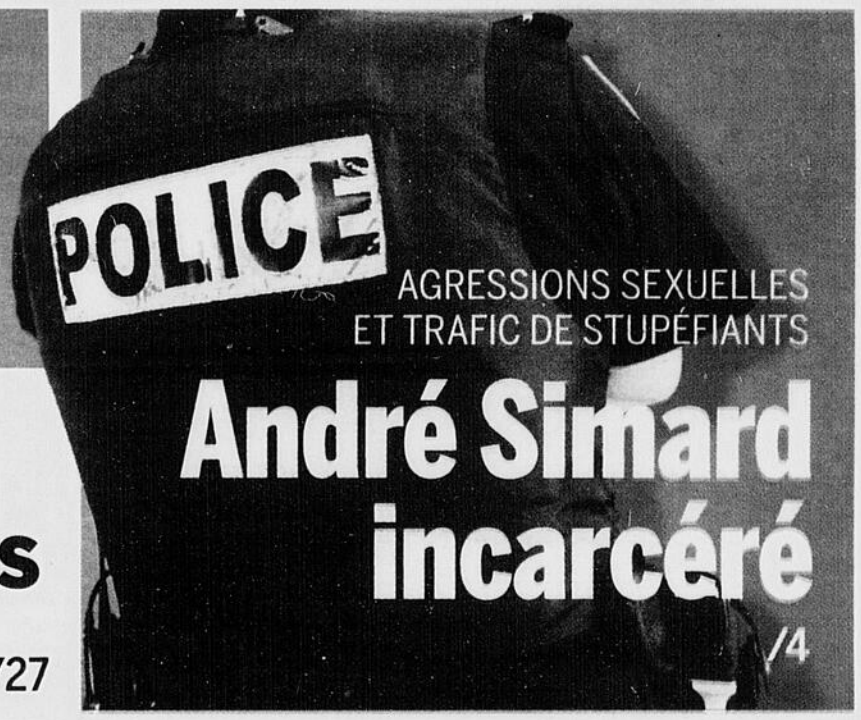
Photo Rocket Lavoie

convivial
EUGÈNE ALLARD LIBRE-SERVICE
2448, des Roitelets, Chicoutimi
418.549.4747
DE TOUT POUR LA CUISINE
2452198

DEUXIÈME PONT À SAGUENAY

Marc Pettersen « plante » un allié

/8



AGRESSIONS SEXUELLES ET TRAFIC DE STUPÉFIANTS

André Simard incarcéré

/4

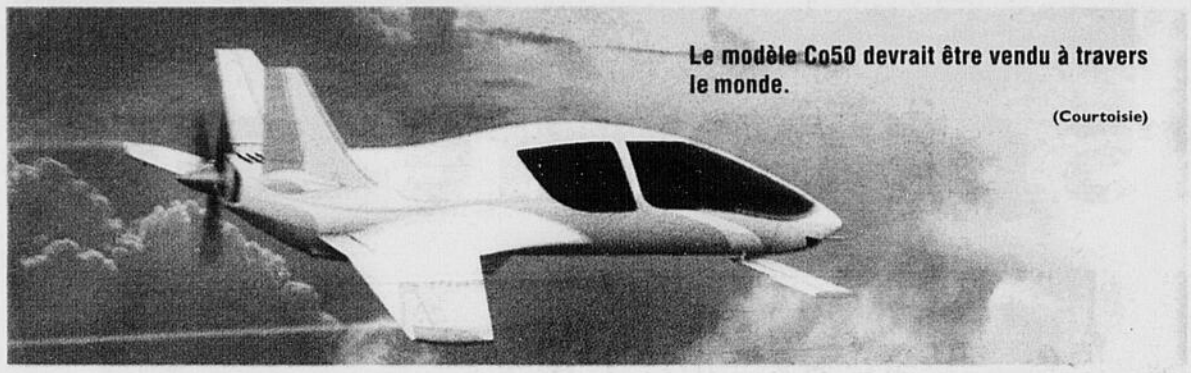
Casse-tête immobilier?
La bonne Mme Isabelle DUGUAY
Courtier immobilier
www.isabelleduguay.com
418-818-3000
2445097

UNE ÉQUIPE SUSPENDUE ET UN ATTAQUANT RÉCOMPENSÉ PAR LE CH

Les hauts et les bas du hockey midget

/27


sports.uqac.ca
PAVILLON SPORTIF de l'UQAC
418 545-5050
Passez de la parole aux actes!
TARIFS 3/4 SESSION POUR CARTES D'ABONNEMENT
INSCRIPTION DÈS LUNDI 24 JANVIER, DE 9 H À 18 H 30
CARTE NAUTILUS
CARTE AÉROBIE
CARTE BADMINTON
JOGGING
2450664



Le modèle Co50 devrait être vendu à travers le monde.

(Courtoisie)

Une fois la certification obtenue

Le Cobalt Co50 sera assemblé à Saguenay

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Si tout se déroule comme prévu, ce dont ne doute pas le président de Cobalt Aircraft Industries, Saguenay obtiendra l'exclusivité de l'assemblage du futur Cobalt Co50.

Le président de l'entreprise aéronautique française, David Loury, confirme que sa société a opté pour le Saguenay afin d'obtenir la certification de son premier modèle d'aéronef.

Lors d'un entretien téléphonique, le président Loury, qui passe les prochaines semaines aux États-Unis, espère être en mesure d'embaucher une centaine de travailleurs au cours des cinq prochaines années.



David Loury, président de Cobalt Aircraft Industries, a expliqué pourquoi il a choisi Saguenay.

(Courtoisie)

« Nous allons nous installer au Saguenay dès le mois d'avril. Notre travail consistera principalement à certifier notre premier modèle du Co50, en lui faisant passer une batterie de tests mécaniques, électriques, thermiques, en vol et au sol. Cela nous permettra de valider l'ensemble de la définition de l'appareil et les processus de production, d'assemblage et de contrôle de qualité », explique le président lors d'un entretien en provenance de la Californie.

David Loury croit que l'entreprise française aura besoin d'une période de deux années pour réaliser tous les tests et obtenir la certification. Il avoue qu'il est difficile de déterminer dans le temps la durée du processus, rappelant que le développement de l'avion est en cours depuis maintenant six ans au sein de la société.

« Si tout va bien et je n'ai aucune raison de croire que ça ne sera pas le cas, nous pourrions être en mesure d'embaucher une centaine de travailleurs dans un horizon de cinq ans. Et si tout fonctionne, je me suis engagé à octroyer l'exclusivité de l'assemblage de l'avion à l'usine de Saguenay », ajoute-t-il.

Quant au choix de Saguenay, David Loury l'explique par le système de crédit d'impôt et de recherche du Québec et par les avantages offerts par les autorités municipales.

« Le Québec possède possiblement le système de crédit d'impôt et pour la recherche (plan de motivation) le plus agressif des pays occidentaux. Ailleurs, les programmes d'aide n'ont pas la même puissance et la même souplesse que ce que peut offrir le Québec. Ce que nous avons obtenu du gouvernement ne dépasse pas ce qui semble être d'usage, mais les conditions sont beaucoup plus intéressantes que celles de la France ou des États-Unis.

« Du côté de la ville, elle nous permet d'avoir une installation qui ne nous coûtera pas beaucoup d'argent (Cobalt sera locataire) et nous offrira un hangar adapté à nos activités. En Californie, les coûts pour obtenir un bâtiment sont très élevés et ne sont pas nécessairement situés là où on le voudrait. À Saguenay, nous allons être à proximité de la base de Bagotville et de l'aéroport, ce qui est un atout », mentionne M. Loury, précisant que la présence de personnel qualifié grâce à la présence des Forces armées canadiennes (aériennes) a été un élément déterminant.

La construction du hangar devrait débuter dans les prochaines semaines et se terminer pour le début du mois d'avril. ❑

Salaire des élus à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Règlement



Laura Lévesque
llevesque@lequotidien.com

MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX — Les citoyens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix bouillonnent. Le conseil municipal va de l'avant avec son règlement sur la rémunération des élus revue à la hausse. Plus de 300 résidants sont venus manifester, hier, à la séance spéciale, mais en vain. Bondée, la salle était trop petite pour accueillir tous les citoyens, dont plusieurs étaient plantés dans le hall d'entrée pour suivre le vote. La pétition de 1700 noms n'a également rien donné.

En furie, les manifestants ont tiré à boulets rouges sur la mairesse, Lili Simard, qui a tenté de justifier cette hausse salariale.

« On va se revoir dans trois ans. » « Vous êtes hypocrite. » « Vous ne serez pas là assez longtemps pour profiter de ce salaire. »

Les menaces ont failli provoquer l'ajournement de la séance. Par mesure de prévention, deux voitures de police étaient stationnées devant la bâtisse.

Convaincue du bien-fondé de cette hausse salariale, la mairesse a tenu à expliquer une fois de plus ce changement qui met en rogne plus de la moitié des électeurs de la municipalité.

« Notre ville a du potentiel, mais il faut mettre de l'énergie et du temps pour le mettre de l'avant. Et la majorité des élus ont un travail à plein temps. Il faut devenir plus attractif pour accueillir de nouveaux résidants, des investisseurs. Mais il faut aussi rendre attractifs les postes d'élus. Ce n'est pas une augmentation de salaire que nous faisons, mais un redressement », a affirmé Mme Simard, ajoutant que la nouvelle rémunération se compare à celle des élus de Normandin.

Mais avant de prendre la décision finale, les citoyens ont pu s'exprimer. « Prenez donc exemple sur le maire de Desbiens qui donne son salaire », a insisté une dame.

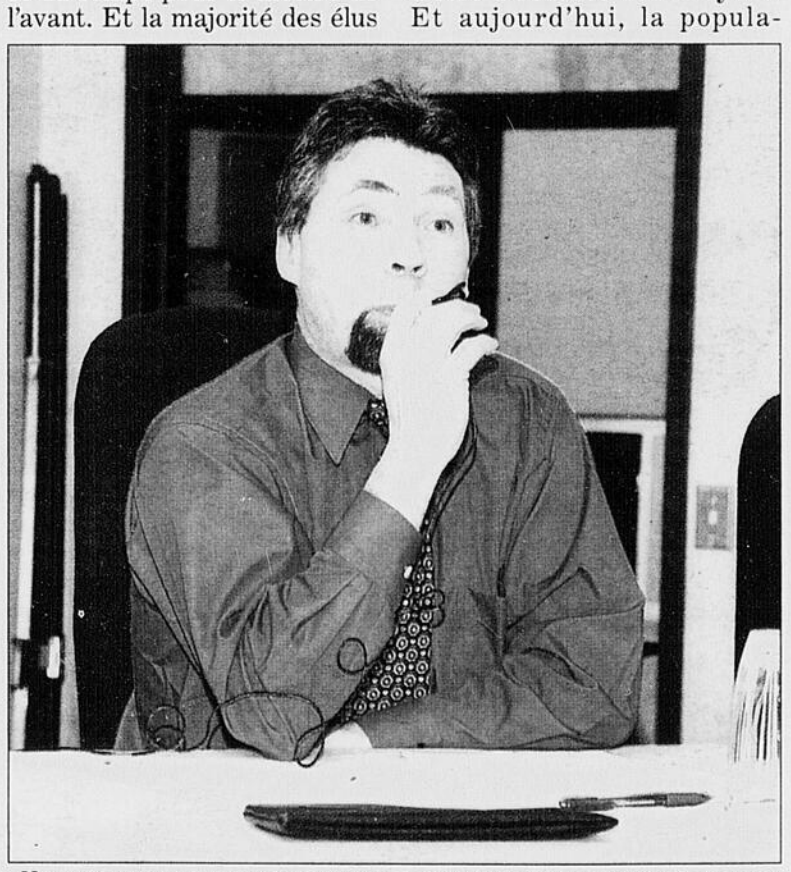
« Ce que j'aimais de vous, c'est que pendant la campagne, vous disiez que vous aviez du temps à donner. Du temps donné, ce n'est pas du temps payé », a soutenu Luc Potvin.

« Pour une municipalité de 4200 personnes, nous n'avons pas les moyens de nous payer un maire à temps plein », a plaidé Jean-Paul Ouellet, chaudement applaudi après avoir officiellement déposé la pétition contre cette hausse de salaire.

« Quand vous avez été élue, vous saviez votre salaire. Si ça ne vous convient pas, vous n'avez qu'à démissionner », a poursuivi Eddy Simard de Lac-à-la-Croix.

Plusieurs ont par ailleurs mis en doute le travail effectué par le conseil, en poste depuis un peu plus d'un an. « On ne connaît pas encore votre valeur marchande. Vous n'avez encore rien prouvé », a lancé Réjean Côté.

« Le rôle d'un conseil, c'est d'être à l'écoute des citoyens. Et aujourd'hui, la popula-



« Mon vote ne va pas contre le conseil. C'est un choix personnel. Je veux continuer à travailler en équipe », a déclaré José Dufour, un des rares élus épargnés par les huées.

Robervalois accusé d'agression sexuelle

Personne ne veut le représenter

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

ROBERVAL - Un Robervalois a bien du mal à trouver un avocat pour se défendre. Accusé d'agression sexuelle et de conduite avec les facultés affaiblies, l'homme dans la cinquantaine a contacté tous les criminalistes de la région, mais personne ne veut le représenter, a-t-il expliqué hier, au juge Pierre Simard. Éligible à l'aide juridique, l'individu a même fourni la liste des procureurs qui ne voulaient pas s'impliquer dans son dossier.

Le juge Pierre Simard a donc convoqué l'avocat de l'aide juridique à Roberval pour obtenir plus d'informations sur cette affaire. Me Michel Loranger a confirmé qu'il a bel et bien rencontré l'accusé en question, mais qu'il refusait de le défendre. On ne sait toutefois pas si c'est la nature des accusations ou le manque de temps des procureurs qui explique la situation.

« Les gens pensent souvent que l'aide juridique a l'obligation d'accepter toutes les causes. Mais c'est faux. Nous sommes d'abord des avocats et nous avons un code de déontologie. Rien ne nous oblige à représenter un individu si nous ne sommes pas confortables de le faire », rappelle Me Loranger.

L'accusé devra maintenant obtenir une confirmation par écrite des criminalistes qui refusent de le défendre. À partir de là, l'aide juridique tentera d'aider le Robervalois à se trouver un avocat pour l'assister. L'accusé doit revenir au palais de justice le 1er mars prochain. ❑

adopté envers et contre tous



Initiateur de la pétition, Jean-Paul Ouellet n'entend pas en rester là. Il souhaite rencontrer à nouveau le conseil pour obtenir plus d'informations sur les changements apportés.



Plus de 300 citoyens étaient entassés hier, à la séance spéciale de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix, mais ça n'a rien changé.

tion a parlé », a exprimé Marc Duchesne.

Future mère de famille, Claudia Boudreault a pour sa part demandé que cette hausse de salaire soit plutôt directement injectée dans le milieu. « Nous devrions investir dans notre jeunesse. C'est là que je verrais l'argent, moi. »

Vote

Après une pause de dix minutes, le conseil est finalement passé au vote. Cinq élus sur sept ont plaidé en faveur du nouveau règlement qui a toutefois été amendé. En effet, l'augmentation salariale se fera sur deux ans. En 2012, le salaire de base de la mairesse doublera pour atteindre près de 44 000 $, incluant son allocation. Pour les conseillers, le salaire passera d'environ 8000 à 11 000 $. Et les élus qui agissent comme présidents de comité obtiendront une rémunération additionnelle de 2046 $.

Malgré une certaine division, les élus ont fait preuve de solidarité devant une foule en grogne. « J'étais d'accord avec le règlement au départ, mais après avoir rencontré des citoyens, j'ai changé d'avis. Toutefois, je crois que maintenant il faut respecter la décision finale », a demandé le conseiller Jean-Louis Tremblay.

« Mon vote ne va pas contre le conseil. C'est un choix personnel. Je veux continuer à travailler en équipe », a renchéri José Dufour, un des rares élus épargnés par les huées.

La mairesse a quant à elle avoué son malaise devant la situation. M^me^ Simard aurait préféré que le ministère fixe les salaires des élus. « Si c'était le gouvernement qui décidait, on ne serait pas pris avec cette patate chaude. C'est délicat d'être juge et partie. Et ce n'est pas nous qui avons décidé que les citoyens n'étaient pas ceux qui déterminaient le salaire », a lancé Lili Simard.

Initiateur de la pétition, Jean-Paul Ouellet n'entend pas en rester là. Il souhaite rencontrer à nouveau le conseil pour obtenir plus d'informations sur les changements apportés.

« On va voir ce que nous pouvons faire. Mais il sera sûrement difficile de changer la situation », a-t-il laissé tomber quelques minutes après avoir supplié la mairesse de suivre la volonté des citoyens. Plusieurs citoyens promettent maintenant de suivre de près le conseil et d'assister plus souvent aux séances publiques. ❑



La mairesse de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix, Lili Simard, pense que le gouvernement ne fait pas son travail en matière de rémunération des élus.



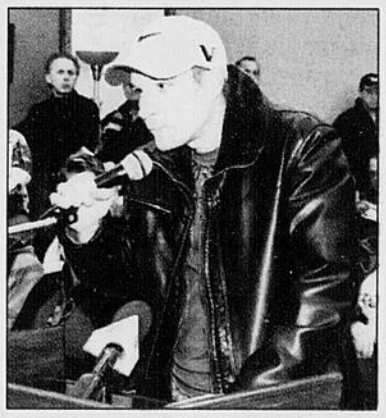
«Quand vous avez été élue, vous saviez votre salaire. Si ça ne vous convient pas, vous n'avez qu'à démissionner», a déclaré Eddy Simard de Lac-à-la-Croix.



Future mère de famille, Claudia Boudreault a demandé que la hausse de salaire soit plutôt directement injectée dans le milieu. «Nous devrions investir dans notre jeunesse. C'est là que je verrais l'argent», a-t-elle dit.



Le conseiller Jean-Louis Tremblay a voté contre le règlement haussant le salaire des élus.



Le citoyen Luc Potvin était sur place pour s'exprimer.

Photos Gimmy Desbiens



MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Neige 5 cm
Max: -9 • Min: -22

MERCREDI
Neige intermittente
Max: -7 • Min: -9

JEUDI
Neige 2 à 4 cm
Max: -9 • Min: -11

LEVER
7 h 19

COUCHER
16 h 18

MARÉE

CHICOUTIMI
Haute: 01h36 (3m6)
Basse: 08h19 (0m9)
Haute: 13h46 (4m9)
Basse: 21h26 (0m6)

LA BAIE
Haute: 01h29 (4m1)
Basse: 07h18 (1m0)
Haute: 13h42 (5m3)
Basse: 20h15 (0m6)

Huit agressions sexuelles

Le policier saguenéen André Simard comparaît ce matin

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Huit accusations d'agression sexuelle, sur sept victimes différentes, et huit accusations de trafic de stupéfiants pèsent sur le policier André Simard, de la Sécurité publique de Saguenay.

L'homme de 38 ans comparaît ce matin au Palais de justice de Chicoutimi. L'individu, qui aurait pu s'abstenir d'être présent devant le juge pour cette première comparution, se retrouvera malgré tout dans le box des accusés. Il a été arrêté lundi matin par les policiers de la Sûreté du Québec pour avoir omis de se conformer à une condition relative à la promesse de comparaître, qui était de ne pas consommer d'alcool.

Au total, l'individu fait face à 17 chefs d'accusation. Le policier Simard devra répondre de l'acte criminel selon l'article 271 (1) a du Code criminel, soit d'avoir agressé sexuellement à Saguenay des femmes dont l'âge varie de 19 à 33 ans. Les actes reprochés se seraient produits entre le 1er juin 2009 et le 18 octobre 2010. Il aurait abusé de deux femmes de 19 ans, une autre de 20 ans et des femmes de 28, 29, 32 et 33 ans. Une des victimes aurait même été agressée à deux occasions entre juin 2009 et octobre 2010.

Et pour chacune des accusations d'agression sexuelle, la représentante de la Direction des poursuites criminelles et pénales de Québec, Me Valérie Lahaie, a autorisé le dépôt de huit plaintes de trafic d'une substance interdite, soit du haschisch.

Après son arrestation lundi matin, Simard, dont l'adresse est le 4009 de la Loire, à Jonquière, a été incarcéré dans les cellules du poste de la Sûreté du Québec, à Chicoutimi.

Suspendu

Le 18 octobre dernier, Simard avait été arrêté par la Sûreté du Québec à la suite d'une plainte portée par une présumée victime. Il avait été intercepté au volant de sa voiture personnelle. Il n'était pas en fonction cette journée-là.

Comme André Simard oeuvre à titre de policier de la SPS, l'enquête avait été confiée à la SQ par souci de transparence. Il avait été interrogé et remis en liberté sous promesse de comparaître le 18 janvier 2011. Il devait respecter certaines conditions, dont celle de ne pas consommer d'alcool.

Pendant ce temps, les enquêteurs de la SQ ont poursuivi leur travail. Ils ont appris que l'homme aurait fait d'autres victimes, d'où les accusations supplémentaires. Rien ne dit que d'autres accusations ne pourraient s'ajouter si d'autres victimes devaient se manifester.

À la suite de son arrestation en octobre, les élus de Saguenay ont pris la décision de suspendre le policier avec solde. Trois mois plus tard, il reçoit toujours son salaire, mais ne peut se présenter au quartier général de la SPS, ni exercer ses fonctions d'agent de la paix. ❑

FAITS DIVERS

VOL À CHAMBORD
CHAMBORD (LL) - Un Chambordais aura une bien mauvaise surprise aujourd'hui alors qu'il revient de voyage à l'étranger. Sa résidence du chemin de la Pointe aux Pins a été la cible de voleurs au cours de la dernière semaine. Vêtements, matériels électroniques, véhicule tout terrain, remorque. Le ou les malfaiteurs ont dérobé plusieurs objets dans la résidence riveraine.
«C'est un vol assez important. Presque la moitié de la maison a été volée», lance d'emblée la porte-parole de la Sûreté du Québec, Hélène Nepton.
Mais la liste demeure incomplète, car le propriétaire, mis au courant du crime durant son séjour à l'étranger, n'a toujours pas mis les pieds chez lui.
C'est l'entrepreneur en déneigement qui a mis la puce à l'oreille aux policiers. Après avoir remarqué la porte du garage ouverte et des traces de pas près de la porte d'entrée, l'homme a immédiatement contacté la Sûreté du Québec.
«Il savait que le propriétaire était en voyage. Mais la résidence est située dans un endroit plutôt isolé. Il est donc plus difficile de trouver des témoins», ajoute Mme Nepton.
La Sûreté du Québec demande l'aide du public pour résoudre ce vol. Toute information permettant d'identifier le ou les suspects peut être transmise aux policiers au 310-4141.

ALCOOL AU VOLANT
ROBERVAL (LL) - Deux Robervalois ont pris le chemin de la prison, hier, pour leur troisième récidive en matière d'alcool au volant. Steeve Saint-Pierre et Jean-Yves Côté devront purger une peine de cinq et six mois de détention.
Ce dernier était d'ailleurs sous l'interdiction de conduire en raison d'un antécédent en même matière.
Sans casque, le jeune homme a conduit une motoneige dans un stationnement près d'un bar. Jean-Yves Côté a été pris sur le fait par les policiers qui se rendaient sur les lieux pour un autre appel.
Quant à Steeve Saint-Pierre, il a été arrêté en avril dernier pour un excès de vitesse. L'homme de 49 ans a échoué l'ivressomètre.
L'avocat des deux accusés, Me Denis Otis, demandait quatre mois pour M. Saint-Pierre et cinq pour M. Côté, qui en plus d'une troisième récidive, avait brisé son engagement de ne pas conduire.
«La loi a été modifiée en 2008 et le minimum pour une troisième récidive est maintenant établi à quatre mois de détention», rappelle Me Otis, précisant que ses clients se sont toutefois repris en main depuis les événements.



//PREMIER NAVIRE
Les dirigeants de Port Saguenay ont accueilli un premier navire au quai Marcel-Dionne du terminal de Grande-Anse en 2011. Le M/V Beluga Efficiency bat à la fois pavillon des Antilles et des Bermudes, et appartient à la compagnie allemande « Freeze Shipping GmbH ». Il provenait du port de Emden, en Allemagne. Ici, Jean-Guy Bergeron, membre du conseil d'administration de Port Saguenay, a remis au capitaine Vitality Zhydkykj une sculpture de l'artiste Gaétan Hovington de Tadoussac. Il s'agit d'une oeuvre représentant un capitaine à la barre de son navire sculptée dans le pin blanc. Le navire quittera les installations portuaires de Grande-Anse avec à son bord 11 000 tonnes métriques d'aluminium de la société Rio Tinto Alcan.

(Photo Jeannot Lévesque)

INSOLITE

Mémorial pour Paul le Poulpe

AGENCE FRANCE PRESSE

BERLIN - Paul le Poulpe, le céphalopode médium qui prédisait avec précision les résultats du Mondial de football l'été dernier en Afrique du sud, va recevoir un hommage posthume à l'aquarium allemand d'Oberhausen (ouest), a annoncé lundi la direction de l'établissement.

Le « coin de Paul » sera inauguré jeudi. Les visiteurs pourront se recueillir devant « une statue de Paul haute de 1m80, surplombant un ballon de football au milieu duquel une petite lucarne permettra de voir l'urne dorée contenant ses cendres », a expliqué à l'AFP Tanja Munzig, porte-parole de l'établissement où le poulpe a passé la plus grande partie de sa courte vie (2 ans et demi).

Paul avait acquis une renommée internationale en prédisant avec justesse tous les résultats de l'équipe d'Allemagne au Mondial en Afrique du Sud, ainsi que la victoire en finale de l'Espagne. ❑

SOMMAIRE

Arts 17
Bandes dessinées 19
Bourse 20
Détente 19
Décès ..... 25 et 26
Économie 21
Horoscope 18
Petites annonces 23-24
Sports ..... 27 à 31
Télévision 18

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES
Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

PUBLICITÉ
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION
SAGUENAY 690-8800
ALMA 668-0920
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

LeQuotidien

Disparition de Roger Larouche

La police poursuit ses recherches

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

JONQUIÈRE - Les policiers de la Sécurité publique de Saguenay (SPS) n'ont toujours eu aucune nouvelle de Roger Larouche, cet homme de 77 ans porté disparu depuis dimanche matin. Les plongeurs de la Sûreté du Québec pourraient se rendre à Jonquière dans les jours à venir afin d'entreprendre des recherches dans les eaux de la rivière aux-Sables.

Hier, la SPS a publié la photo du septuagénaire au cas où des gens l'auraient aperçu.

« Nous sommes toujours sans nouvelle. Comme certaines indications laissent voir qu'il pourrait s'être dirigé vers la rivière, nous avons demandé l'aide des plongeurs de la SQ. Mais ceux-ci ne peuvent être dans la région immédiatement en raison d'une autre recherche qu'ils effectuent au Québec. Nous avons tout de même ratissé le secteur dans la journée », note Jean Boily.

Même s'ils n'ont aucune nouvelle, les policiers ont tout de même avisé les membres de la famille de M. Larouche de ne pas attendre nécessairement de nouvelles positives.

Roger Larouche a les yeux bruns et les cheveux gris. Il mesure 1,65 mètre et pèse 68 kilogrammes. Au moment où la caméra de surveillance de la Villa Saint-Dominique a capté les images de l'homme, il était 4 h du matin dimanche. L'homme est parti avec un sac de nylon noir et portait un manteau noir jusqu'aux genoux (avec fourrure autour du capuchon), un pantalon noir, des bottes et des gants noirs.

Si des gens ont aperçu le septuagénaire, ils peuvent communiquer l'information au 699-6000, 0.

Motoneigistes retrouvés

D'autre part, deux motoneigistes de Montréal ont créé un certain émoi, lundi. Ils ne sont pas revenus au chalet qu'ils avaient loué sur la zec Onatchiway et ont ainsi semé l'inquiétude chez le propriétaire.

Heureusement, les deux hommes d'une cinquantaine d'années ont été retracés en bonne santé. Lors de leur randonnée dimanche, ils se sont perdus et ont fini par manquer d'essence. Mais ils ont pu se réfugier dans une auberge pour la nuit. Ils auraient repris leur chemin lundi matin. ❑



Roger Larouche, qui ne porte plus la moustache, est porté disparu depuis dimanche matin.

(Courtoisie)

EN BREF

SITE DE PÊCHE BLANCHE

LA BAIE (SB) - Les autorités de Saguenay confirment l'ouverture du troisième site de pêche blanche de La Baie, celui du secteur des Battures. Il est accessible dès ce matin. Cela signifie que les trois sites du secteur de La Baie sont maintenant accessibles. Les mêmes règles de sécurité sur l'embarquement des cabanes à pêche devront être respectées dans le secteur des Battures, comme ce fut le cas à l'Anse-à-Benjamin et à Grande-Baie. Des agents du service de contrôle routier vérifieront que les normes et réglementations seront respectées.

ROUTE FERMÉE

CHICOUTIMI (SB) - Les automobilistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean se dirigeant vers Québec ont dû s'armer de patience hier après la fermeture du boulevard Laurentien à Québec. Un camion de la compagnie Propane M et M de Saguenay s'est renversé dans une courbe et a obligé les policiers à établir un grand périmètre de sécurité. Il a fallu plusieurs heures pour remettre le camion sur ses roues et le sortir de sa position. Pendant quelques heures, les automobilistes ont dû emprunter une voie de contournement pour atteindre la capitale ou encore pour se rendre au Saguenay. L'accident est survenu entre les sorties de la rue de la Faune et du Lac-Beauport, près de Stoneham.

JONQUIÈRE
Clinique dentaire Dr Jacques Bélanger, D.M.D.

Soins dentaires pour toute la famille
Ouvert jours et soirs URGENCE sur rendez-vous
Maintenant à Place St-Michel
3885 Boul. Harvey, bureau 209, Jonquière
Dr Jacques Bélanger
Dentiste généraliste
418- 542-6366
2415203

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Québec

Réussir à arrêter de fumer... en étant aidé!
- Médicaments remboursés
(Remplacement de la nicotine)
- Services conseils gratuits
En 2011 j'arrête de fumer !
Demandez au **pharmacien** près de chez vous ou appelez une **infirmière** d'un centre d'abandon du tabagisme (CAT).
CAT - CSSS Cléophas-Claveau
(418) 544.3381, poste 783
CAT - CSSS de Jonquière
(418) 695.8217
CAT - CSSS Chicoutimi
(418) 543.2221, poste 3939
CAT - CSSS de Lac-Saint-Jean-Est
(418) 669.2000, poste 6349
CAT - CSSS Domaine-du-Roy
Secteur Roberval (418) 275.0634
Secteur Saint-Félicien (418) 679.5270
CAT - CSSS Maria-Chapdelaine
(418) 276.1234, poste 3110
CAT- Centre de Santé de Mashteuiatsh
(418) 275.5386, poste 350
2443487

Services de cafétéria à Chicoutimi

Regroupement envisagé



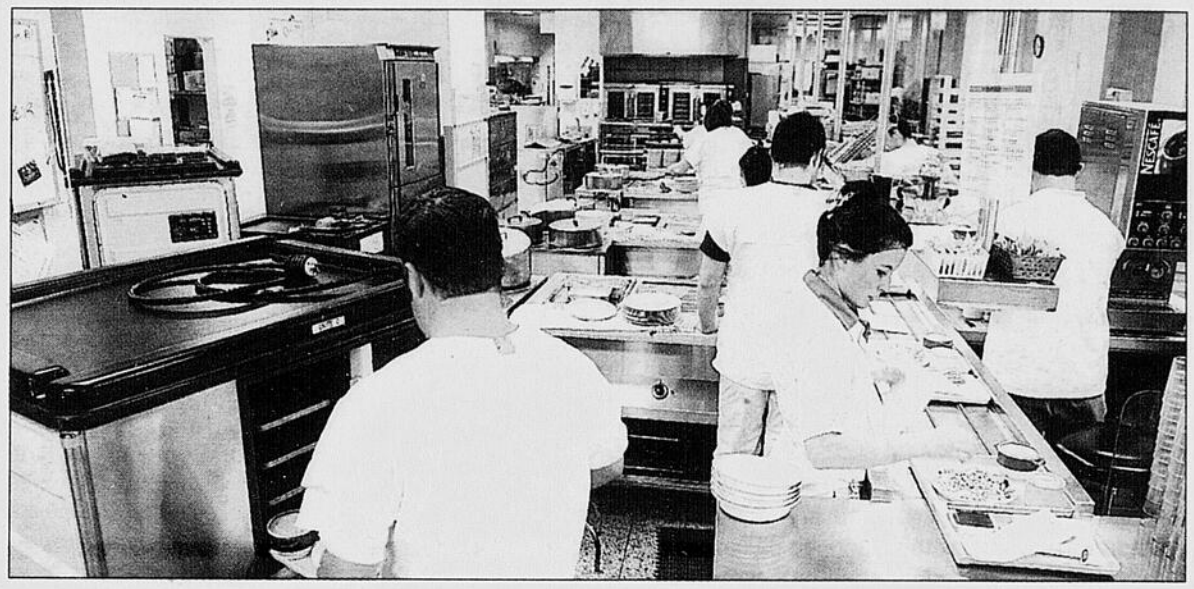
Louis Tremblay
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La direction du Centre de santé et des services sociaux de Chicoutimi évalue les économies potentielles de regrouper sur le site de l'hôpital de Chicoutimi les services de cafétéria des trois centres de soins de longue durée du territoire.

La Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, qui représente les travailleurs des cuisines des établissements touchés par cette évaluation, estime qu'il s'agit d'une réflexion découlant des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec dans le secteur de la santé: « Il y a en ce moment une volonté du gouvernement de réaliser des coupures dans les services publics et c'est dans ce contexte que cette évaluation a été entreprise », a souligné le conseiller syndical Martin Tremblay.

Le projet à l'étude est toutefois différent de ce qui a déjà été implanté dans d'autres établissements de santé de la région et qui a soulevé des plaintes des patients ou bénéficiaires. À ce sujet, Martin Tremblay rappelle le projet de centralisation des cuisines de Jonquière où les cabarets comprenant tous les plats sont montés à l'hôpital et placés dans des chariots pour le transport vers les établissements de longue durée.

> « Il y a en ce moment une volonté du gouvernement de réaliser des coupures dans les services publics et c'est dans ce contexte que cette évaluation a été entreprise. »
>
> - Martin Tremblay



Les responsables du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi évaluent le regroupement, sur un seul site (hôpital de Chicoutimi), de toute la production de nourriture pour desservir les trois centres d'hébergement du territoire.

(Photo Rocket Lavoie)

« À Chicoutimi, le projet consiste à ramener sur un seul site la préparation de la nourriture pour trois établissements, le foyer Delage, le Beaumanoir et le centre Victor-Tremblay qui regroupent 200 bénéficiaires. À titre d'exemple, il est possible de cuisiner une sauce à spaghetti pour X personnes de plus au lieu de fabriquer de la sauce dans quatre cuisines. La nourriture serait transportée en vrac dans les établissements, chauffée et distribuée aux bénéficiaires », insiste le conseiller syndical.

Selon l'évaluation syndicale, le projet n'aurait pas nécessairement d'impact sur les emplois puisque les travailleurs seraient ramenés sur un seul site en ce qui concerne les cuisiniers. Il y aurait tout de même dans les établissements des gens attitrés pour préparer les cabarets et faire chauffer la nourriture, suivant les informations recueillies.

Les syndiqués n'ont pas d'opposition de principe à ce qu'il y ait une réflexion sur une éventuelle réorganisation des services de nutrition. Ils sont toutefois très prudents sur la façon de faire les choses et le modèle qui sera retenu afin d'éviter les erreurs commises par d'autres établissements de santé qui ont adopté les yeux fermés le processus de « rethermalisation » de la nourriture.

« Nous avons l'intention de présenter également des choses à l'employeur de façon à ce que le projet retenu, si une décision est prise, aille dans le sens de créer des milieux de vie pour les bénéficiaires dans les centres de soin de longue durée. Nous ne nous opposerons pas nécessairement aux changements pour créer de l'immobilisme. »

Le responsable des communications à l'hôpital de Chicoutimi, Patrice Vachon, a déclaré au Quotidien qu'il s'agissait d'un processus d'évaluation. L'hôpital pourrait prendre une décision dans quelques mois en fonction des résultats de cette analyse.

Le Pavillon Roland-Saucier situé dans le secteur nord est fourni par les cuisines de l'hôpital de Chicoutimi. Le porte-parole de l'établissement affirme que les usagers sont satisfaits de la qualité du service. ❑

Médaille de l'Assemblée nationale

Belle récompense pour Rémi Aubin

LA BAIE (LT) - Le Baie-riverain Rémi Aubin a reçu des mains du ministre Serge Simard la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour son implication dans le domaine de la pêche sportive dans la région.

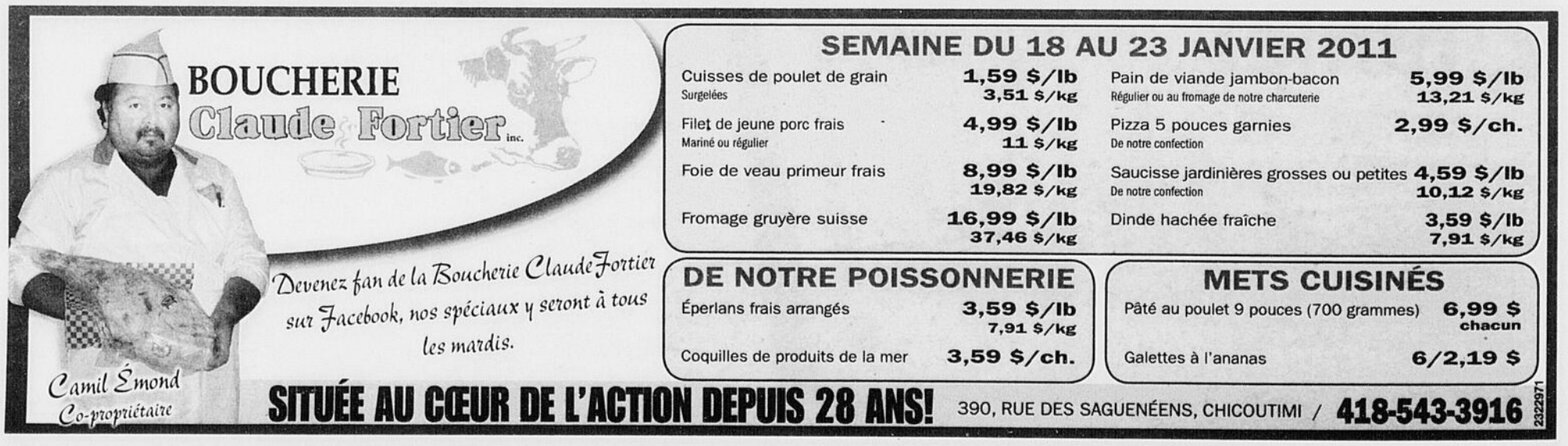
L'événement a eu lieu hier alors que le député de Dubuc a choisi de surprendre le récipiendaire de la médaille en se présentant au dépanneur l'Accommodation des 21 : « À titre de député de Dubuc, c'est pour moi un honneur de remettre cette médaille à l'un de nos concitoyens qui est devenu une véritable référence dans le domaine de la pêche récréative », a déclaré le ministre.



Le bénévole Rémi Aubin reçoit la médaille de l'Assemblée nationale des mains du ministre responsable de la région et député de Dubuc, Serge Simard.

(Photo Jeannot Lévesque)

Rémi Aubin a mis sur pied la journée de pêche pour la relève, une activité de plus en plus populaire répétée chaque année depuis maintenant 10 ans. Ses compétences sont également reconnues à la grandeur du Québec pour les espèces halieutiques du Fjord ainsi que pour ses techniques de pêche. ❑



Rénovation du secteur de la marina

Le élus félicinois relancent le projet



Louis Potvin
lpotvin@lequotidien.com

SAINT-FÉLICIEN — Les élus de Saint-Félicien relancent le projet d'investissement de 1,7 million de dollars dans le but de rénover le secteur de la marina en y aménageant notamment une plage publique.

La ville avait dû retarder son projet ne pouvant répondre aux exigences de temps de livraison du programme Fonds Chantier Canada.

Maintenant que l'échéancier est fixé à la fin d'octobre, le conseil estime pouvoir réaliser les travaux dans les délais. Le début de la stabilisation des berges se ferait en mars.

Le projet consiste à la stabilisation des berges dans le but d'aménager une plage.

La capitainerie et les quais seront rénovés pour les rendre plus fonctionnels. De plus, le bassin d'accueil des bateaux sera agrandi et la rade sera creusée d'un mètre de profondeur. Finalement, des terrains de volley-ball de plage seront aménagés.

Baignade

Le cœur du projet est de redonner un accès de baignade publique à la population et aux touristes.

Les besoins pour l'organisation des régates seront aussi comblés. Le réaménagement du bassin et des quais permettra une mise à l'eau des bolides à cet endroit, ce qui va accélérer le déroulement des courses.

Le vieux bâtiment près de la rivière sera démoli pour en faire une capitainerie avec une terrasse, aire de restauration et salles de bain. Des jeux pour enfants seront installés au bord de la plage.

Le projet total s'élèverait à plus de 3 millions $ et comprendrait d'autres modifications, dont la rénovation de la grande bâtisse de deux étages servant de salle de réception et de local pour la pétanque, mais ces travaux sont remis à plus tard.

Pour l'instant, une demande financière a été acheminée au gouvernement pour la phase de 1,7 million $.

La ville va réaliser le projet à condition d'obtenir une subvention. Elle prévoit débourser 580 000 $.

Pont Carbonneau

Les échéanciers concernant le pont Carbonneau n'ont pas changé.

Ainsi, le transfert des services du téléphone et de la fibre optique se poursuit. On est en train d'installer les conduites d'égouts et d'aqueducs. Les voitures devraient donc emprunter le nouveau pont à la fin février. ❑

On ne vend pas
33 millions de Corolla
dans le monde
en ajoutant des
porte-gobelets lumineux.

15 340 $



MODÈLE XRS ILLUSTRÉ

LA NOUVELLE COROLLA CE 2011 MANUELLE
À partir de 15 340 $*. Transport et préparation inclus. Droits, TPS et TVQ en sus.

ET DES RABAIS À L'ACHAT SUR LA PLUPART
DES MODÈLES 2010 ALLANT JUSQU'À 6 000 $**

STAR SYSTÈME DE SÉCURITÉ LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ STAR EST MAINTENANT OFFERT DE SÉRIE SUR TOUS NOS MODÈLES 2011

Partez confiant

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA diplômés**

toyotaquebec.ca Pensez plus, dépensez moins MD*. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule et en prennent possession entre le 4 et le 31 janvier 2011 chez un concessionnaire participant de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean où vous pouvez obtenir tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. * Les prix suggérés du fabricant avant rabais du modèle Corolla CE 2011 manuelle (BU42EM AA) de base et du modèle illustré Corolla XRS 2011 manuelle (BE40EM AA) sont de 16 840 $ / 24 725 $, montants qui incluent des frais de transport et de préparation de 1 390 $ et la taxe sur le climatiseur de 0 $ / 100 $. Le prix pour le modèle Corolla CE manuelle (BU42EM AA) inclut un rabais de 1 500 $; pour le modèle XRS indiqué ci-dessus, le rabais inclus est de 1 000 $. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat après déduction du rabais. • Le rabais de 6 000 $ à l'achat s'applique aux modèles Highlander 2010, Tundra CrewMax 2010 et Tundra Double Cab 5,7 L 2010. Les rabais varient notamment selon les véhicules. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat après déduction du rabais. ** La remise aux diplômés (jusqu'à 1 000 $) peut différer selon le modèle. MD Marque déposée de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec.

LES CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC
TOYOTA faire toujours mieux

rocoto TOYOTA
1540, boul. du Royaume, Chicoutimi
Sans frais - 1 888 549-5574
418-549-5574

Alma TOYOTA
630, av. du Pont Sud, Alma
418-668-0195
Sans frais: 1-800-561-0195

St-Félicien TOYOTA
766, boul. Sacré-Cœur, St-Félicien
418-679-1984

2418727

Deuxième pont près de Saint-Jean-Eudes

Robert Bouchard s'inspire de la route 175

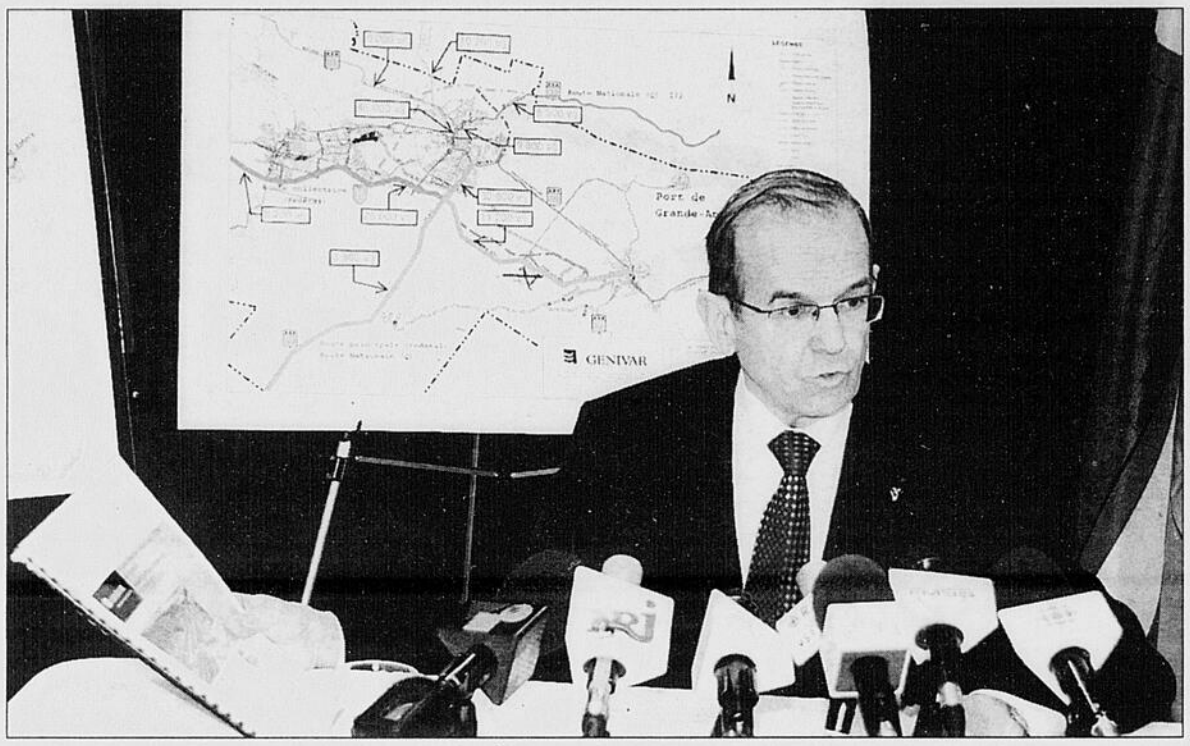
LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Afin d'obtenir l'aide financière d'Ottawa, le député Robert Bouchard recommande d'intégrer au Réseau des routes nationales du Canada le projet de construction d'un second pont au pied de la côte Saint-Jean-Eudes pour relier la route 172.

Le député de Chicoutimi/Le Fjord avait convié les médias hier matin pour dévoiler les résultats d'une étude menée par le groupe Genivar sur les différents scénarios qui permettraient de réaliser ce projet de deuxième pont avec une participation financière des deux paliers de gouvernement. Il a versé une somme de 10 000$ à partir de son budget personnel pour permettre la réalisation de l'étude.

«Je m'étais engagé en 2008 à travailler à l'avance du projet et je réalise cet engagement. L'étude est basée sur des documents officiels de Saguenay, du ministère des Transports du Québec et du gouvernement du Canada. Nous voulions nous référer à des documents qui existent pour nous inscrire dans les développements futurs», a confié le député, qui veut suivre le même scénario que la route 175 qui avait été inscrite dans le réseau canadien routier par une démarche réalisée par le député fédéral André Harvey.

La manoeuvre proposée par Robert Bouchard n'est pas simple. Elle consiste à faire prolonger le statut de «Route principale» à la 175 actuelle jusqu'à la jonction avec les boulevards Sainte-Geneviève et Tadoussac en empruntant le boulevard de l'Université. En ce moment, le statut de «Route principale» se termine pour le gouvernement canadien à l'intersection Talbot-de l'Université. Le député veut aussi que la route 172 de Tadoussac à Saguenay soit classée comme «Route collectrice», toujours dans le réseau routier national.



Le député bloquiste Robert Bouchard a présenté une première étude sur la construction d'un deuxième pont dans les limites de Saguenay.

(Photo Jeannot Lévesque)

Selon la logique suivie par le député, il serait alors possible pour le gouvernement fédéral de participer au financement d'une desserte qui part de l'autoroute 70 à l'ouest du chemin de la Réserve sur une distance de six kilomètres vers le nord pour atteindre le site du pont Saint-Jean-Eudes en plus d'une autre bretelle de huit kilomètres qui relierait le pont sur la rive nord au boulevard Tadoussac en contournant le secteur nord. Ce nouveau réseau permettrait de sortir le trafic lourd de la zone urbaine et ainsi diminuer la circulation sur le pont Dubuc.

«Ce pont a pratiquement 40 ans et sa durée de vie utile est de 50 ans. Il est doté d'une capacité de 50 000 voitures par jour alors que le trafic est de 46 000. Le pont peut durer plus longtemps, mais il aura besoin d'entretien, ce qui causera une problématique de circulation», reprend le député, qui rappelle que les trajets proposés dans l'étude reprennent exactement ceux identifiés dans le schéma d'aménagement.

Le projet présenté par le député Robert Bouchard est différent de celui proposé par un professeur de l'UQAC qui serait érigé dans le secteur du rang Saint-Martin. Selon le député bloquiste, ce projet est évalué à 300 millions$.

La seconde proposition du député bloquiste est de relier les installations de Grande-Anse au réseau canadien. En ce moment, selon les documents utilisés par les auteurs de l'étude, les installations portuaires de Rio Tinto Alcan font partie du réseau via la route 170. Le député Bouchard estime que la ligne Bagot et le chemin de Grande-Anse répondent aux critères pour obtenir cette reconnaissance, ce qui permettrait d'obtenir du financement fédéral pour des améliorations ou réfections. Son admissibilité au réseau est attribuable au fait que les installations portuaires réalisent des activités de commerce international.

Robert Bouchard a déjà remis une copie de l'étude au bureau du maire de Saguenay. Il souhaite discuter avec Jean Tremblay afin de déterminer qui entreprendra les démarches auprès du gouvernement du Canada pour apporter les modifications souhaitées aux désignations de route proposées dans les recommandations de l'étude. ❑

«C'est de la prostitution politique»

- Marc Pettersen

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Pour une fois que Marc Pettersen reçoit un appui pour la construction d'un deuxième pont à Chicoutimi, il ne l'apprécie pas. Le conseiller municipal dénonce plutôt l'opportunisme politique de Robert Bouchard.

Marc Pettersen semble préparer le terrain pour la prochaine campagne électorale fédérale. Il ne confirme pas encore sa candidature au Parti libéral du Canada (PLC), mais avoue que la sortie du député bloquiste l'amène à vouloir prendre sa décision plus rapidement que prévu.

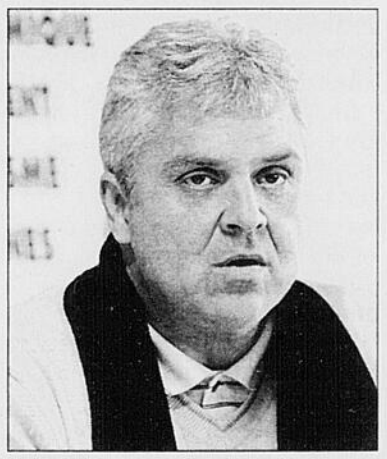
Le candidat libéral défait en 2008 (il a obtenu 13% des votes) ne se réjouit pas de la soudaine volonté du bloquiste à vouloir obtenir l'érection d'un deuxième pont dans l'arrondissement de Chicoutimi.

«J'ai lu l'étude et il ne s'agit que d'un ramassis de statistiques qu'à peu près n'importe qui aurait pu trouver. Il a dépensé 10 000$ des fonds publics pour une étude inutile.

«Je ne comprends pas son attitude. Robert Bouchard s'est toujours opposé au projet. Mais comme des élections s'en viennent, il ferait tout pour aller chercher un vote. Il essaie de s'approprier un dossier qu'il n'a jamais défendu. Il a fait la même chose pour la route 175. Pour moi, c'est de la prostitution politique», note Marc Pettersen, qui défend l'idée d'un deuxième pont depuis plus de 20 ans.

Ce dernier estime que la circonscription de Chicoutimi-Le Fjord doit se sortir de l'opposition à Ottawa. Il indique que Robert Bouchard est en place depuis trois mandats et qu'il n'a rien apporté de positif au comté.

«Il ne fait que critiquer. Il doit émettre 50 communiqués de presse par année pour alerter la région sur le danger de la fermeture de la base de Bagotville. Elle ne fermera pas, mais en semant la crainte, il s'organise pour aller chercher des votes», conclut-il. ❑



Le conseiller Marc Pettersen n'a pas aimé l'appui du député bloquiste de Chicoutimi-Le Fjord au projet d'un deuxième pont à Saguenay.

(Archives)

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2011-01-17

lotoquebec.com/video

Banco
04 06 09 10 11 12 13 15 16 27
29 32 38 42 51 52 56 60 67 69

La Quotidienne
3 005
4 4396

Triplex
04 16
18 19 35

Astro — Jour 25 - Mois AVRIL - Année 25 - Signe VERSEAU

Extra 3932204

Gros lot UN DEMI-MILLION $ À LA MAISON COMME À LA TÉLÉ.
Spécial Gala

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/video

LE STADE RESTO-BAR

Chicoutimi
989, boul. Talbot
(418) 549-6119

Jonquière
2407, St-Dominique
(418) 542-6119

Spéciaux — Certificats-cadeaux disponibles

Dimanche — Brochette de poulet — 8,88$
Lundi — Poitrine de poulet — 8,88$
Mardi — Côtes levées junior — 8,88$
Mercredi — Pizza 9" garnie — 8,88$

Spéciaux de 16 h à la fermeture

Lundi mardi et mercredi dès 16 h
Ailes de poulet 39¢ ch.

2427048

Rénovation de l'Auditorium Dufour

Appels d'offres lancés

ROGER BLACKBURN
rblackburn@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les appels d'offres pour la conception des plans et devis de la rénovation de l'Auditorium Dufour ont été lancés par Diffusion Saguenay en fin de semaine et les soumissions devront être soumises pour le 31 janvier.

Il y aura sélection des professionnels pour la réalisation plan et devis qui permettront ensuite de lancer les appels d'offres aux entrepreneurs pour amorcer les travaux dès la fin des classes du Cégep de Chicoutimi au mois de mai.

L'appel d'offres publié dans le journal Progrès-Dimanche en fin de semaine s'adresse aux services professionnels en architecture incluant obligatoirement des services spécialisés en scénographie et acoustique pour la mise en conformité et l'amélioration de l'Auditorium Dufour.

« Nous avons ajouté de nouvelles exigences acoustiques qui n'apparaissaient pas dans le projet établi il y a deux ans. Ces nouvelles demandes ont été faites par suite des discussions avec le ministère de la Culture et des différentes consultations dans le milieu », de préciser le président de Diffusion Saguenay, maître d'oeuvre dans ce projet, Me Pierre Mazurette.



Le président de Diffusion Saguenay, Pierre Mazurette, soutient que les travaux de rénovation devraient débuter dès la fin des classes au Cégep de Chicoutimi.

(Archives)

> « Nous ne voulons pas dévoiler les estimations que nous avons faites par rapport au coût du projet, ce sont les soumissions des entrepreneurs, après les appels d'offres, qui détermineront la valeur des travaux de rénovation. »
>
> - Pierre Mazurette

« Nous ne voulons pas dévoiler les estimations que nous avons faites par rapport au coût du projet, ce sont les soumissions des entrepreneurs, après les appels d'offres, qui détermineront la valeur des travaux de rénovation », indique Pierre Mazurette, précisant que les coûts de démolition feront partie de la facture totale.

« Les coûts considérant l'inflation et les nouvelles demandes d'acoustique devraient être dans l'ordre de ce qui a été discuté préalablement dans ce dossier », dit-il sans préciser de montant. Le président de l'organisme diffuseur de spectacle et maître d'oeuvre reconnu par le ministère de la Culture doit rencontrer la directrice générale du Cégep de Chicoutimi, Ginette Sirois, cette semaine, pour convenir avec elle de la date de fin des classes et de la sortie des étudiants pour ensuite fixer le début des travaux.

Les plans et devis concernent la réalisation d'une salle multifonctionnelle pour accueillir les arts de la scène tels que le théâtre, des spectacles musicaux, de la danse et autres événements du genre.

Rappelons qu'en 2009, le ministère de la Culture avait confirmé une aide financière de 4,2 millions, la Ville de Saguenay, 3,7 millions, le Théâtre du Saguenay (l'ancien diffuseur remplacé par Diffusion Saguenay) 1 635 000 $, la CRÉ, 175 000 $ sur trois ans, et le gouvernement fédéral s'était aussi engagé pour 876 000, pour un total de 10 586 000 $.

Selon le projet de 2009, mis à jour par le collègue Daniel Côté à l'époque, la salle reconfigurée devait inclure 872 sièges au lieu de 976, avec un parterre pouvant accueillir 630 personnes, tandis que 260 pouvaient prendre place sur la mezzanine qui devait abriter des loges corporatives. Il faudra attendre la fin des appels d'offres pour connaître précisément les détails du projet avec une acoustique améliorée et le montage financier qui accompagnera cet investissement. ❑



Chronique entrepreneuriale



Marianne Bolduc
Coordonnatrice de projets,
CEE-UQAC

Le Web 2.0 : Une panoplie d'avantages pour votre entreprise

Même si plus de la moitié des entreprises québécoises (56 %)[1] ont maintenant un site Internet, de nos jours, pour être en affaires et pouvoir tirer aisément son épingle du jeu, être présent sur la toile avec seulement un site Web ne suffit plus. Depuis quelques années déjà, on entend parler du Web 2.0 et des ***applications collaboratives*** qui en découlent. Il est maintenant possible pour les PME de prendre le virage de l'entreprise 2.0 et de profiter de ses nombreux avantages en l'intégrant à leur stratégie d'affaires. Mais comment cibler ce qui est le plus approprié pour vous, en tant que PME? Les lignes qui suivent offrent quelques informations de base pour ceux et celles qui souhaitent franchir le pas.

Tout d'abord, il apparaît important de bien camper ce que nous entendons par ***Web 2.0.*** Cette expression, largement forgée par Tim O'Reilly (éditeur irlandais) n'est pas nouvelle puisqu'elle existe depuis 2004. En résumé, il s'agit d'un ensemble de technologies et **d'applications informatiques** qui ont suivi la forme initiale du Web et qui permettent aux internautes d'interagir à la fois dans le contenu mais aussi entre eux.

Le Web 2.0[2] contient des applications telles que :

- **les services Web** (programmes informatiques permettant l'échange de données entre logiciels applications et systèmes informatisés en temps réel) ;
- **les blogues** ;
- **les flux RSS** ;
- **les logiciels de partage de fichiers** (YouTube, Flickr, etc.) ;
- **les wikis** (dictionnaire collectif comme Wikipédia mais adapté pour votre entreprise) ;
- **les systèmes d'intelligence collective** (bases de données communes) ;
- **les sites de réseautage social** (Facebook, MySpace, etc.).

Les principaux avantages

Avant tout, il faut savoir que les différentes applications du Web 2.0 sont des outils de communication et de marketing pour bonifier vos stratégies d'entreprise. Les applications collaboratives favorisent le partage d'informations, donc permettent aux connaissances de circuler plus facilement à l'intérieur de votre organisation mais également à l'extérieur. De plus, elles permettent une rétroaction, donc elles ouvrent à la **communication bidirectionnelle.** Il faut cependant être aussi prêt à recevoir, parfois, des critiques... En outre, le Web 2.0 offre des solutions qui, bien orchestrées, contribueront à augmenter la productivité de votre entreprise, tout en vous permettant de faire des économies.

Un autre avantage de ces applications est qu'elles offrent la possibilité de mettre à jour des contenus fréquemment, contrairement au Web traditionnel. Donc, elles vous permettent en tant qu'entreprise d'avoir une meilleure gestion de votre image sur le Web et, ainsi, de contribuer à en augmenter les effets positifs.

Puisqu'il s'agit d'une avenue supplémentaire pour faire connaître vos produits et services, le Web 2.0 vous aidera à établir de nouveaux contacts d'affaires. Les médias sociaux réduisent l'écart entre le producteur (du produit ou service) et le consommateur.

Les premières étapes pour prendre le virage

Vous êtes maintenant convaincu, mais par où commencer? Avant d'adopter une stratégie Web 2.0, il est primordial de **BIEN SE PRÉPARER.** Or, cette première étape passe par une élaboration claire, nette et précise des objectifs d'affaires que votre entreprise souhaite atteindre. ***Souhaitez-vous augmenter vos ventes? Acquérir ou accroître la notoriété de votre entreprise? Augmenter l'achalandage sur votre site Web actuel de même que son référencement? Élargir votre bassin de clientèle?***

Ensuite, effectuez de la veille. Lisez ce que l'on dit sur vous. Même si vous n'êtes pas dans les médias sociaux, vous êtes assurément sur le Web.

Puis, déterminez combien de plateformes utiliser et surtout lesquelles. Ceci dépendra en grande partie des objectifs que vous vous êtes fixés au départ. Bref, développez votre identité numérique.

Par ailleurs, assurez-vous d'être prêt à y accorder du temps et aussi de l'argent. Pourquoi ne pas mettre à profit les ressources de votre organisation qui sont familières avec le Web 2.0? N'hésitez pas à faire appel à ceux que l'ont qualifie de « natifs numériques » ou de génération C (ce sont les moins de 25 ans).

Enfin, testez les effets à l'interne de votre entreprise avant de vous exposer. Les incidences seront ainsi beaucoup moindres.

En terminant, si prendre le virage 2.0 fait partie de vos objectifs pour 2011, il se trouve maintenant des professionnels dans notre région qui peuvent vous y aider. Ils sont relativement faciles à trouver puisqu'ils sont très actifs sur les différentes plateformes, particulièrement dans les médias sociaux. N'hésitez surtout pas à faire appel à leurs services, ils sauront vous guider dans la jungle du Web 2.0.

Autre source et référence :

- www.michelleblanc.com

[1] www.cefrio.qc.ca/fckupload/depliant_NetPME2009.pdf
[2] MORIN, Raymond, *Comment entreprendre le virage 2.0*, Collection Entreprendre, 2010, 164 pages.

PARTENAIRES DU CEE-UQAC

CEE UQAC
CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'ESSAIMAGE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone : 418 545-5011, poste 4655
www.uqac.ca/ceeuqac
cee-uqac@uqac.ca

2450181

ÉDITEUR: MICHEL SIMARD msimard@lequotidien.com • RÉDACTEUR EN CHEF: DENIS BOUCHARD dbouchard@lequotidien.com



Myriam Ségal

msegal@lefm98.com

Un PPP gagnant !

Je n'ai guère l'habitude d'écrire sur la radio, mais je veux vous raconter la naissance d'un authentique « PPP » à Saguenay. Depuis quelque temps, les citoyens ronchonnent : la ville a tenté d'économiser 18 000 $ en ne distribuant pas de calendrier cartonné de collecte des ordures. Mais on n'aime pas la coupure de journal qui jaunira au babillard pendant un an, ni la version en ligne, difficile à imprimer.

Petit aparté : dans un bouquin récent, « Le grand mensonge vert », un militant écologiste démontre qu'un document en ligne n'est vraiment écolo que si on ne l'imprime pas. Nos imprimantes domestiques sont plus nocives pour l'environnement que les grandes imprimeries.

Or, on n'ouvrira pas toutes les semaines un document « PDF » sur le web pour savoir quel bac sortir… On imprime, et plusieurs fois par an ! Dans le doute, je sors mes deux bacs, semant la confusion dans ma rue…

Donc, les citoyens bougonnent, à juste titre, contre la formule retenue par la ville. Mais quand on se compare, on progresse. La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean distribue pour 20 000 $ un calendrier de collectes de déchets, aimanté, dans les 36 municipalités de son territoire. La ville d'Alma diffuse en plus un calendrier général commandité, cartonné, comme bien des commerces le font à titre gracieux en début d'année…

Marier les deux

Nous devisions, mes collègues et moi, et l'idée germe. Pourquoi pas une fusion des deux formules : un calendrier aimanté, commandité par des entreprises qui ont intérêt à ce que leur logo et/ou leur numéro de téléphone trône durant un an sur les portes de frigo de toutes les maisons ? Cela permettrait à la ville de ne pas trop dépenser, de donner un service amélioré aux citoyens, et une visibilité aux entreprises.

Mais nous ne sommes que des postillonneurs devant un micro !

Entendant cela, des hommes d'affaires et d'action prennent la balle au bond. Ils sortent les prix, jasent avec la ville, trouvent des partenaires prêts à investir. Résultat : le 15 février, les citoyens recevront un calendrier de collecte des ordures aimanté, véritable partenariat public-privé. Car les deux, le public et le privé, y gagnent.

Trop souvent, dans les PPP gouvernementaux, les pertes sont publiques et les profits privés. Ils constituent en réalité souvent une astuce pour contourner les règles d'appels d'offres afin que ceux-ci soient contrôlés par des amis, qui pourront sans vergogne renvoyer l'ascenseur aux copains en déresponsabilisant les élus… et sans que le citoyen n'y gagne un sou. D'ailleurs, un organisateur libéral repenti m'avait envoyé avec un clin d'oeil cette petite phrase assassine, alors que je doutais d'un PPP : « la clé en politique, c'est le contrôle des appels d'offres ».

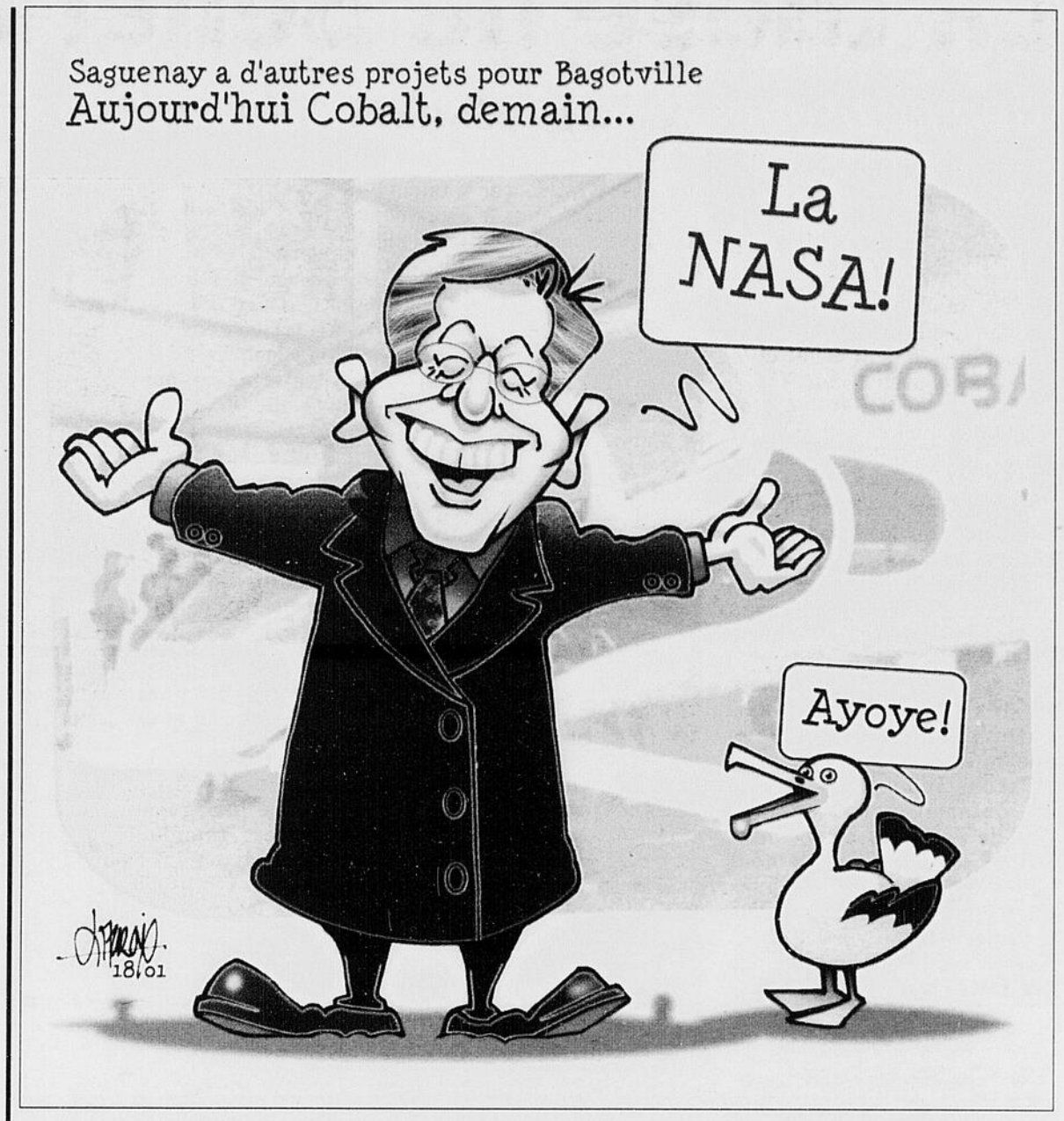
Réaction saine

Bref, le calendrier de collecte des ordures à Saguenay sera le premier PPP que je connaisse qui permette à tous de gagner. Bien sûr, on pourrait se contenter de grommeler que la ville aurait dû y penser deux mois plus tôt, avoir l'idée elle-même. Mais il est toujours malaisé pour une ville de solliciter des commerçants, d'intervenir dans le domaine délicat de la publicité. « Pourquoi mon concurrent et pas moi », pourraient protester le restaurateur ignoré, la compagnie non sollicitée ?

On peut aussi critiquer la tentative d'économie de 18 000 $, dérisoire sur un budget de 266 millions de dollars. La voisine jeannoise, plus modeste, ne lésine pas sur des services directs aux citoyens. Mais Jean Tremblay a gagné ses galons avec sa réputation d'économie extrême, et les citoyens le plébiscitent. Ce qui compte, c'est de ne pas persister dans l'erreur, et d'accepter l'étincelle venue d'ailleurs.

La réaction de la ville fut saine, même si l'idée n'émanait pas de l'hôtel de ville.

Enfin ! Je cesserai de mêler mes voisins en sortant le mauvais bac, et pour les années suivantes, ce calendrier créé à la va-vite cette année ne pourra que s'améliorer !



VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

Une économie à repenser

À la lecture de l'éditorial de François St-Gelais publié dans l'édition du 11 janvier dernier du Quotidien, et d'un article de la Presse canadienne qui rapporte une mise en garde de la Banque du Canada sur le sujet de l'évolution du marché de l'emploi, je souhaite réagir. Étant un retraité et aussi un « baby-boomer », je prends conscience d'une réalité. Si les gouvernements continuent de piger dans nos poches, mon fonds de pension, qui est présentement raisonnable, deviendra rapidement insuffisant pour m'assurer le confort relatif que mon épouse et moi avons réussi à établir, malgré les enfants que nous avons éduqués.

Si le gouvernement fédéral enlève un point de taxe, le Québec saute dessus et le prend. Nous sommes la seule province à payer de la taxe sur une taxe (TVQ sur TVA). Les gouvernements sont trop sensibles au lobbying des biens nantis et peu enclins à laisser respirer le peuple. Le système de prélèvement des taxes et impôts est inéquitable et injuste. Et, si les gouvernements prélèvent trop de notre argent, il en reste moins dans nos poches et le pouvoir d'achat de chacun est ainsi diminué. Chaque dollar qu'un gouvernement vient nous enlever, on ne peut plus le dépenser. La Banque du Canada affirme que les ménages sont trop endettés, et que c'est malsain pour l'économie. Certains citoyens doivent parfois se servir du crédit pour se procurer l'essentiel.

Tendance

Il est clair que comme la tendance se maintient ; les riches sont de plus en plus riches, mais qu'il y en a de moins en moins. Il est clair aussi que la classe moyenne est en voie de disparition et que le nombre de pauvres augmente dangereusement.

Je crois sincèrement que si la stratégie des gouvernements s'orientait sur le principe de faire payer le moins possible le citoyen ordinaire afin d'augmenter leur pouvoir d'achat, l'économie ne s'en porterait que mieux.

En effet, quand on a l'argent, on peut acheter. Au début de la confédération, il n'y avait pas de taxe ni d'impôt (tels qu'on les connaît aujourd'hui). Si mon souvenir est exact, la première mesure fiscale (moderne) a été établie de façon temporaire pour financer la Première Guerre mondiale. Depuis ce temps, toutes les raisons sont bonnes pour nous soutirer de l'argent !

J'espère simplement ne pas avoir à me chercher un autre emploi pour compenser le manque à gagner pour cause de fiscalité abusive. Je me dois de constater que les élus en général n'appliquent pas les règles de base de l'économie comme je les ai apprises à l'université, il me semble faire tout le contraire.

Il n'est pas normal dans une société, dite riche comme la nôtre, que des gens aient recours à la soupe populaire, que d'autres dorment dans la rue et que la classe moyenne doit en arracher pour joindre les deux bouts. Il y a assez d'argent pour tout le monde sur cette Terre !

Sylvain Côté
Alma

PLUS EN LIGNE

Consultez notre Carrefour des lecteurs au:

www.lequotidien.cyberpresse.ca

Vous y trouverez d'autres opinions et documents pour alimenter les débats

La thèse de Bellemare réfutée

Rien ne prouve les « pressions colossales » conclut Michel Bastarache

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Dure journée mercredi pour l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare. La commission Bastarache réfutera ses prétentions. Après dix mois d'enquête, rien ne permet d'affirmer que l'ex-ministre a fait l'objet de pressions indues dans le choix des juges à la Cour du Québec, a appris La Presse.

Pour l'ex-juge Michel Bastarache, on est bien loin des « pressions colossales » décrites par l'ancien ministre de la Justice. Me Bellemare avait soutenu que Jean Charest lui avait intimé l'ordre d'obtempérer aux demandes de financiers du PLQ, de Franco Fava en particulier, qui voulaient faire nommer ses candidats à la magistrature.

Jean Charest et Marc Bellemare ne feront pas l'objet d'un blâme explicite de la part du commissaire Bastarache, mais ils ne pourront éviter des critiques claires de l'ancien juge de la Cour suprême. « Il y en aura pour tout le monde », résume une source proche des réflexions du juge acadien.

Le verdict sera plus dur pour Marc Bellemare dont la crédibilité sera amochée. Ses déclarations percutantes, au printemps 2009, avaient mis le feu aux poudres et provoqué la mise en place de la commission qui aura coûté environ 6 millions $ aux contribuables.

Il est clair que bien des gens, des bailleurs de fonds du PLQ et des ministres libéraux, ont pu tenter d'influencer le ministre Bellemare dans le choix de magistrats, mais on est bien loin d'interventions qui auraient forcé le ministre à choisir un candidat plutôt qu'un autre.

Des apparatchiks libéraux, des ministres ont pu se parler, passer des coups de téléphone, faire des représentations auprès de Marc Bellemare, mais rien dans ces interventions ne pouvait amener le ministre à agir contre sa volonté, expliquera le rapport de 300 pages du commissaire Bastarache.

Devant une commission d'enquête, à défaut de preuve, il faut établir qu'il y a une « probabilité » dans ce qui est allégué. Or, M. Charest avait nié avoir jamais ordonné à son ministre, en septembre 2003, de céder aux pressions de Franco Fava pour nommer ses protégés à la Cour du Québec. Dès le début des audiences, en août, Jean Charest avait prévenu que rien ne démontrerait l'existence de « pressions indues ». La commission jugera peu probable que Marc Bellemare ait raison.

Le premier ministre Charest ne sera pas épargné par Michel Bastarache. Sa poursuite en libelle diffamatoire à l'endroit de son ancien ministre est venue compliquer la tâche de la commission, créer des embûches. Michel Bastarache refusera d'ailleurs de répondre aux questions des journalistes après sa présentation, voulant ainsi éviter toute déclaration susceptible de fournir des munitions à MM. Charest et Bellemare qui se poursuivent mutuellement.



L'ex-juge Michel Bastarache rendra son rapport public mercredi. Le document compte 300 pages avec les nombreuses annexes, mais la version synthèse ne comptera qu'une quarantaine de pages.

(Archives)

Il est clair que l'ancien juge Bastarache aura de nombreux changements à suggérer au processus de nomination des magistrats tel qu'appliqué par le gouvernement Charest à compter de 2003. Durant les audiences, il ne cachait pas son intérêt pour ces questions plus théoriques. On peut prévoir qu'il recommandera de réduire sensiblement le nombre des personnes informées du nom des candidats en général et de celui qui est finalement jugé apte à monter au banc.

Aux audiences, il a été mis en preuve que plusieurs employés politiques avaient accès à ces informations. Une proche conseillère de M. Charest, Chantal Landry, identifiait même à l'aide de « post-it » l'allégeance politique des candidats soumis. Il est clair que sous les régimes péquistes, avant 2003, la confidentialité du processus était plus rigoureusement assurée. Il demandera aussi qu'on ait un processus plus formel pour la formation des comités destinés à scruter les candidatures à la magistrature.

Le rapport sera rendu public mercredi après-midi. Le rapport compte 300 pages avec les nombreuses annexes, mais la version synthèse ne comptera qu'une quarantaine de pages.

L'imminence de la publication du rapport a soulevé de nouvelles frictions, hier, entre la Commission et l'ancien ministre Bellemare. Ce dernier avait demandé par lettre au commissaire Bastarache d'avoir accès à une copie de ses conclusions au préalable, histoire de préparer ses interventions publiques mercredi. Le gouvernement aura dès aujourd'hui une copie du rapport. Le secrétaire général du gouvernement, Gérard Bibeau, a la responsabilité de le transmettre par la suite au gouvernement et à son patron Jean Charest par conséquent.

Me Bellemare avait demandé trois jours de préavis. Dans une réponse transmise par lettre la semaine dernière, Michel Bastarache lui indique qu'il est forcé de ne pas acquiescer à cette demande, parce que le gouvernement a refusé. Pour préserver l'indépendance de la commission, Me Bastarache dit avoir « suggéré au gouvernement de prendre des mesures pour répondre favorablement à votre demande ».

Pour Marc Bellemare, sans surprise, Jean Charest fait peu de cas d'un des « principes fondamentaux de notre système judiciaire, celui de l'équité ». En se gardant l'exclusivité du rapport, M. Charest « confirme que cette commission n'est en fait qu'une vaste opération de relations publiques ».

Hier, la chef péquiste Pauline Marois, appuyait toutefois les doléances de l'ancien ministre Bellemare. « Comme il est beaucoup mis en cause, la demande de Me Bellemare est légitime ». Le premier ministre Charest aura un préavis de 24 heures sur les conclusions, et son ancien ministre devrait avoir le même traitement, « mais on voit encore que le gouvernement ne fonctionne pas en toute transparence » conclut Mme Marois. ❑

VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

Pourquoi tant de contradictions dans le message ?



L'auteur, Marc Maltais, est président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium à l'usine Alma.

Comment ne pas s'étonner de constater, en lisant la récente chronique de Bertrand Tremblay, publiée dans l'édition du Quotidien du 13 décembre dernier, à quel point le message de Rio Tinto Alcan et du Parti libéral du Québec réconforte ? Pourtant... Dans son texte, l'auteur relate un dialogue de sourds entre Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean, et Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et l'Exportation. Il soutient que le contenu du contrat qui lie Québec à RTA est connu, en tout cas c'est ce qu'il a répondu à l'Assemblée Nationale. Pourtant, dans l'édition du 15 décembre du même journal, ce ministre a déclaré au journaliste, Marc St-Hilaire, en ce qui concerne la requête de rendre publiques les ententes qui lient RTA et le gouvernement que : « je ne parlerai pas de ces ententes sur la place publique et il n'est pas question d'en dévoiler les détails. »

Alors, quand le chroniqueur parle de dialogue de sourd et que cela est néfaste en cette période « d'économie vacillante », je suis d'accord.

On peut lire plus loin dans le texte que « RTA pratique un lifting » dans ses installations régionales, mais « durcit le ton envers Alma ». Aussi, « que les pressions exercées publiquement par le président syndical, Marc Maltais et ses troupes, réchauffent dangereusement l'atmosphère. »

Ah ! Le méchant syndicat !

L'éditorialiste conclut en recommandant que « les puissances syndicales et nos élus devraient plutôt faire front commun pour inciter le gouvernement et les trois grands de l'industrie québécoise de l'aluminium à soutenir plus vigoureusement la recherche et les efforts de transformation qu'effectuent les PME en région ».

Stupéfiant ! Car, ce même auteur écrivait, le 29 mars de cette année : « ils ont raison, les chefs syndicaux du complexe régional de Rio Tinto Alcan, d'avoir l'œil au grain. Et d'inciter la population à manifester une vigoureuse solidarité dans la défense des intérêts communs. Comme l'ont souhaité, d'ailleurs, au dernier Cercle de presse, les présidents Alain Gagnon et Marc Maltais, respectivement des syndicats des alumineries d'Arvida et d'Alma. »

Aussi : « Revenons à nos chefs syndicaux d'Arvida et d'Alma. S'ils ont parfois, dans un passé assez lointain, inquiété la population avec des combats ponctués de grèves coûteuses, ils sont par contre grandement responsables de la place prépondérante que la région occupe, aujourd'hui, dans l'industrie mondiale du métal gris. »

Et le 19 avril, à propos de l'assemblée des actionnaires à Londres : « La délégation politico-syndicale voulait profiter de cette occasion annuelle unique de l'assemblée générale des administrateurs et des propriétaires de Rio Tinto pour rappeler que notre région loge la plus importante grappe de l'industrie nord-américaine de l'aluminium. Et qu'en acquérant le riche patrimoine d'Alcan, en 2007, elle a également hérité d'engagements précis. »

Et en terminant, le 26 avril : « La Vallée de l'aluminium réclame, et avec raison, plus d'emplois pour l'énergie fournie à Rio Tinto Alcan. Et elle invite le géant anglo-australien à profiter des avantages offerts par Québec pour ajouter une aluminerie gigantesque à son parc industriel régional. Ce message que les sept émissaires de la région ont transmis à l'assemblée des actionnaires est bien connu. » Alors, pourquoi tant de contradictions ?

Les élus de Saguenay suivent le mouvement

Aujourd'hui, ils ne fumeront pas dans l'auto en présence d'un enfant

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les élus de Saguenay ont répondu à l'invitation du Réseau conseil de la gang allumée et ont adopté une résolution dans laquelle ils s'engagent à s'abstenir de fumer dans leur voiture en présence d'enfants de moins de 16 ans, aujourd'hui mardi. Ils espèrent que les citoyens de la région leur emboîteront le pas dans cette initiative.

Le Réseau conseil de la gang allumée a fait adopter des résolutions semblables dans plusieurs autres villes du Québec. Pour sa part, le représentant régional, Alexandre Tremblay, souhaite que ce mouvement de 24 heures soit l'occasion pour les fumeurs de faire une prise de conscience.

« S'il n'en avait tenu qu'à nous, nous aurions demandé l'interdiction pure et simple de fumer en voiture en présence d'enfants, mais nous nous sommes retenus, parce que des habitudes, ça ne se change pas automatiquement. Une journée, ce n'est pas la lune, c'est une petite pause repos. Sans doute que plusieurs personnes vont se rendre compte que l'expérience n'est pas si difficile et qu'elle peut être répétée », estime le jeune étudiant.

Il souligne que la Gang allumée a choisi de cibler les jeunes de moins de 16 ans, car ce sont les plus vulnérables. Ceux qui respirent de la fumée secondaire régulièrement sont davantage susceptibles de souffrir de problèmes respiratoires comme l'asthme et la bronchite. Il est également plus difficile pour eux de demander à leurs parents de ne pas fumer en leur présence.

À ce jour, sept provinces et un territoire canadien ont adopté une loi interdisant de fumer dans une voiture en présence d'enfants de moins de 16 ans, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Yukon, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Manitoba. Chez nos voisins américains, les États de la Californie, l'Arkansas, la Louisiane et le Maine se sont dotés d'une telle loi.

Gestes concrets

Le conseiller municipal et président de la commission du sport et du plein air de Saguenay, Bernard Noël, a insisté sur l'importance de veiller à la santé des jeunes par des gestes concrets afin de diminuer la présence de fumée secondaire dans l'environnement dans lequel évoluent les enfants.

« Au Québec, 40 % des fumeurs allument leur cigarette dans leur voiture même s'il y a des enfants à bord. C'est le double de la moyenne canadienne. Il est important d'agir, surtout quand on sait que selon une récente étude de l'Institut national de santé publique du Québec, 85 % des fumeurs et anciens fumeurs québécois seraient favorables à une mesure qui interdirait l'usage du tabac dans les véhicules privés lorsque des jeunes de moins de 16 ans s'y trouvent », fait valoir Bernard Noël.

Ce dernier a d'ailleurs confié qu'il était lui-même un ancien fumeur et qu'il a arrêté la cigarette grâce à l'hypnose. Jusqu'à récemment, il lui arrivait de fumer le cigare à l'occasion, une habitude qu'il a abandonnée définitivement.

Engagement

Le responsable du programme de lutte au tabagisme à l'Agence régionale de la santé, André Marchand, a salué l'initiative des jeunes, faisant valoir que les lois changent à la suite d'un engagement ferme de la population.

« Les impacts sur la santé sont démontrés. Les autos sont des lieux très fermés, et même en abaissant la vitre du véhicule, un retour d'air peut faire revenir la fumée secondaire sur les enfants. En plus, les tissus sont imprégnés », explique M. Marchand, qui souhaite également l'adoption de lois plus sévères. ❑



Le représentant régional du Réseau conseil de la gang allumée, Alexandre Tremblay, le conseiller municipal et président de la commission du sport et du plein air de Saguenay, Bernard Noël et le responsable du programme de lutte au tabagisme à l'Agence régionale de la santé, André Marchand, demandent aux gens de s'abstenir de fumer dans leur voiture en présence d'enfants de moins de 16 ans, au cours de la journée d'aujourd'hui.

(Photo Jeannot Lévesque)

Avis de Nomination

Mme Linda Cantin, directrice des ventes et du marketing pour les journaux Le Quotidien et Le Progrès-Dimanche, est heureuse d'annoncer la nomination de Mme July Barrette.

Mme Barrette occupera le poste de représentante pour nos journaux, elle desservira la clientèle en développement du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

Mme Barrette est à l'emploi du Progrès du Saguenay depuis 2009 où elle a occupé diverses fonctions reliées à la vente. Elle possède une connaissance approfondie de la région et des besoins de la clientèle régionale.

Pour une publicité efficace, n'hésitez pas à communiquer avec elle.



jbarrette@lequotidien.com
418-690-8830

LeQuotidien
Le PROGRÈS dimanche

2449806

Produits de remplacement de la nicotine

Possibilités de remboursement

CHICOUTIMI (IL) - Les personnes désirant arrêter de fumer peuvent maintenant compter sur des procédures simplifiées pour obtenir une prescription pour des produits de remplacement de nicotine et, par conséquent, se faire rembourser une partie des coûts par leur régime d'assurance-médicaments.

La nouvelle a été annoncée hier par le directeur de santé publique par intérim à l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Dr Donald Aubin, en pleine Semaine québécoise pour un avenir sans tabac. Il souligne que cette mesure permet aux gens de pouvoir obtenir une prescription auprès d'un médecin, d'un pharmacien, des infirmières des centres d'abandon du tabagisme et celles formées dans les centres de santé et des services sociaux.

« Il y a déjà quelques années que nous travaillons avec les centres d'abandon du tabagisme et avec les pharmacies, où certains produits sont offerts en vente libre. Grâce à cette prescription collective, les pharmaciens, les infirmières désignées et les centres d'abandon du tabagisme pourront ajuster les posologies et les assurances en rembourseront une partie », explique le Dr Aubin.

Ce dernier souligne qu'une entente semblable existe déjà dans d'autres régions du Québec. Il se réjouit de la collaboration de plus en plus étroite qui lie les intervenants qui luttent contre le tabagisme. Par exemple, les gens qui se présentent en pharmacie se verront remettre des informations sur les centres d'abandon du tabagisme pour un service de suivi gratuit et vice-versa. Pour lui, il est important que le message sur les dangers du tabagisme passe et ce, d'une seule et même voix.

Moyen efficace

« Il est démontré qu'en plus du remboursement, les fumeurs qui bénéficient de services conseils augmentent largement leurs chances de succès pour arrêter de fumer », précise le directeur de santé publique.

Selon une enquête de santé réalisée en 2007 par l'Agence régionale, les timbres de nicotine étaient le deuxième moyen le plus efficace utilisé par les ex-fumeurs qui avaient réussi à arrêter. Le premier était de le faire par soi-même sans aide. L'étude révélait également que plus de huit fumeurs sur 10 (84 %) envisageaient de se défaire de cette habitude. ❑

Une donnée inquiétante

42 % des jeunes de 18 à 24 ans fument

CHICOUTIMI (IL) - Malgré les nombreuses campagnes contre le tabagisme, le message semble passer difficilement chez les jeunes. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 42 % des 18-24 ans sont des fumeurs.

Une donnée qui surprend et qui inquiète le directeur de santé publique par intérim, le Dr Donald Aubin. Il n'hésite pas à qualifier la situation d'alarmante, surtout lorsqu'on compare cette donnée à la moyenne provinciale, qui s'établit à 30 % pour ce même groupe d'âge.

« À cet âge-là, on se sent un peu moins vulnérable. C'est pourquoi il faut continuer de marteler le même message. La cigarette cause le cancer du poumon, mais aussi d'autres cancers et d'autres maladies. Si dans la région, on découvrait une substance qui avait causé le décès de deux personnes, ça causerait tout un émoi. À lui seul, le cancer du poumon est responsable du décès de 250 personnes annuellement au Saguenay-Lac-Saint-Jean », rappelle le Dr Aubin.

Parmi les autres statistiques régionales, notons qu'on retrouve 30 % des fumeurs chez les 24-44 ans, 22 % chez les 45-64 ans et 11 % chez les 65 ans et plus. En 2007, 24 % des adultes fumaient, un taux supérieur à la moyenne provinciale de 20 %. ❑

Ferland-et-Boilleau

Un homme, une femme et beaucoup d'alcool

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Un couple d'alcooliques de Ferland-et-Boilleau qui monopolise les agents de la Sûreté du Québec depuis des années avec ses chicanes de ménage se retrouve dans un procès pour les accusations portées contre l'homme.

La femme aussi est accusée de voies de fait, mais son procès aura lieu plus tard.

Au procès de l'homme qui a eu lieu hier au Palais de justice de Chicoutimi, elle témoigne de trois événements au cours desquels elle aurait été frappée. L'homme, Alain Martel, 58 ans, est détenu depuis son arrestation le 30 septembre pour manquement à un interdit de communication avec la femme.

Selon la version de la femme, trois événements particuliers l'ont incitée à porter plainte pour des coups qu'elle a reçus.

Le scénario est le même: l'alcool et la drogue sont omniprésents dans le couple. La femme déclare qu'elle boit de sept à huit bouteilles de bière par jour et fume un joint sur l'heure du midi. De la drogue apportée par son conjoint, précise-t-elle. Elle estime la consommation quotidienne d'alcool de l'accusé à un minimum de 24 bouteilles de bière, plus souvent 36.

Règle générale, son conjoint boit dès l'ouverture du dépanneur à 7 h 30 et est déjà saoul à 10 h quand elle se réveille. «Il se réveille la nuit pour boire.»

La maison appartient à la femme qui se plaint d'entretenir son conjoint depuis cinq ans. Elle ne demande aucune contribution financière et elle paye la bière parce qu'elle croit qu'elle aura la paix. Après la première série d'accusations, elle aurait téléphoné à l'accusé pour qu'il revienne habiter chez elle et payé le coût du taxi, du centre de détention à son domicile.

«Chez moi, il était en sécurité, au chaud. Il ne manquait de rien. Moi, j'étais bien contente malgré tout parce que j'avais une présence», a expliqué la plaignante.

> **Elle boit sept ou huit bouteilles de bière par jour; lui en prend au moins 24, plus souvent 36.**

Le 30 septembre, cependant, elle dit «avoir allumé» après deux claques derrière la tête. Maintenant que son conjoint est incarcéré pour la durée du procès, elle dit avoir réalisé qu'elle ne menait pas une vie agréable.

Règle générale, le couple passe ses journées à regarder la télévision et à consommer de la bière. En fin de soirée, selon la femme, monsieur devient agressif verbalement: «Grosse p... à tout le monde, tu s... tout le monde, va te pendre dans la cave!» La femme avait pris pour habitude de passer sous silence ces insultes, son lot quotidien.

En défense, l'avocat de l'Aide juridique Daniel Gravel a fait ressortir que la femme déclare aujourd'hui qu'elle a été la première à frapper l'autre en réplique aux insultes. À la police, elle avait déclaré avoir frappé après avoir reçu des coups.

Au cours d'un événement, elle l'a frappé avec une «moppe». En septembre, elle l'a frappée à la tête avec une cuillère de métal, lui infligeant trois lésions, dont une qui a nécessité quatre points de suture.

L'homme a essentiellement déclaré que la femme a été la première à le frapper. Son avocat invoque la légitime défense. Il a appelé à la barre des témoins, une voisine qui a révélé que la femme battait souvent l'homme et qu'elle consommait sur une base régulière. Un gendre de l'accusé a décrit la femme comme colérique sous l'influence de l'alcool et qu'elle avait brisé une partie des meubles chez lui.

La juge Micheline Paradis de la Cour du Québec a écouté avec intérêt les deux versions, évaluant la crédibilité des témoins. Elle entendra les plaidoiries des avocats demain matin. ❑

Côte du Parasol

La Couronne dépose ses arguments

CHICOUTIMI (SL) — La Direction des poursuites criminelles et pénales a transmis à la Cour d'appel un mémoire des arguments qu'elle invoque pour rappeler la sentence dans la communauté imposée à Mathieu Morissette, responsable de la mort de son cousin passager dans la côte du Parasol, à Chicoutimi.

Morissette était éligible à ce type de sentence qui a été aboli le 1er décembre 2007. L'accident mortel a eu lieu le 9 novembre 2007.

Depuis la modification du Code criminel, un juge n'a plus la capacité de prononcer une sentence dans la communauté pour des délits mortels causés par l'alcool pour la négligence criminelle.

La jurisprudence constante, même avant cet amendement, penche en faveur d'une incarcération de deux à trois ans, selon les circonstances.

L'avocat de la défense, Me Daniel Gravel, devra soumettre ses arguments d'ici le 4 février.

Trois juges de la Cour d'appel entendront les avocats le 1er avril au Palais de justice de Québec. ❑





// BELLE PREMIÈRE

Entouré des partenaires du projet, Jean-Rémi Dionne (En Forme-O-Lac) et Pierre Harvey (Distributrices Harvey/Harvey), le maire de Saint-Nazaire, Martin Sauvé, a raison d'être fier du nouveau service de restauration 100 % santé désormais offert au centre sportif de l'endroit. En plus de faire du sport, les clients pourront déguster d'excellents sandwichs au saumon fumé, à la dinde fumée, au poulet pesto et des salades de thon entre autres. Ça change du traditionnel hot-dog/frite ou de la poutine !

(Photo Gimmy Desbiens)



// CERCLE DE PRESSE

À peine un an après le terrible tremblement de terre qui a secoué le pays, le Cercle de presse traitera d'Haïti cette semaine. L'Almatoise Jacqueline Lessard, aidée de quelques mécènes, a mis sur pied un projet visant à reconstruire l'orphelinat Espoir d'enfants en Haïti. Dans ce cadre, le Cercle recevra la comédienne Claire Pimparé qui sera la porte-parole de la campagne « Parrainons Espoir d'enfants ». Du 17 au 21 janvier, cette campagne permettra de parrainer un enfant et de contribuer au support des opérations de l'orphelinat pour une année. Au début de février, elle ira en Haïti aider M^me^ Lessard. M^me^ Pimparé sera accompagnée par le conseiller municipal Luc Blackburn, père adoptif de trois jeunes Haïtiens. Le Cercle de presse se tiendra ce mercredi 9 h à l'Hôtel Chicoutimi.

(Courtoisie)



// CLUB ROTARY

Le président du Club Rotary de Chicoutimi, Rodrigue Gravel, a vu son anniversaire être souligné en grand. Sur la photo, il reçoit un dessert illuminé des mains de Nancy Gagnon, du Coq Rôti. M. Gravel s'implique beaucoup dans la communauté et auprès des gens dans le besoin.

(Courtoisie)



// CASSE-CROÛTE SANTÉ

Feurant Maria est responsable du nouveau casse-croûte à l'aréna de Saint-Nazaire dans le projet des arénas 100 % santé.

(Photo Gimmy Desbiens)



// ENTENTE

Grâce à une entente entre Le Quotidien et le Cégep de Chicoutimi, les étudiants et employés ont dorénavant accès à la version numérique du Quotidien et du Progrès-Dimanche à l'intérieur des murs de l'institution. Sur la photo, de gauche à droite : Bernard Belley, directeur au service du tirage, Michel Simard, président et éditeur du Progrès du Saguenay, et Ginette Sirois, directrice générale du Cégep de Chicoutimi.

(Photo Jeannot Lévesque)

VOS JOURNAUX PRÉFÉRÉS SUR VOTRE ORDINATEUR



Les mêmes pages, les mêmes cahiers et les mêmes publicités directement sur votre écran.
Tout le contenu intégral, chaque jour, où que vous soyez.

LeQuotidienSurMonOrdi.ca
Après la période d'essai *SEULEMENT 2$*/mois
pour les abonnés version papier.
LeProgresDimancheSurMonOrdi.ca
Après la période d'essai *SEULEMENT 1 $*/mois
pour les abonnés version papier.

LeQuotidien
L'Leader de l'information régionale



2441587

« L'aventure de l'eau, d'hier à demain »

L'Odyssée des Bâtisseurs se donne une nouvelle signature

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com



Le maire d'Alma, Marc Asselin, le président de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Réjean Simard, et la directrice générale, Danielle Larouche, ont dévoilé hier les détails des nouveaux projets de l'Odyssée des Bâtisseurs.

(Photo Gimmy Desbiens)

ALMA — L'Odyssée des Bâtisseurs d'Alma se donne une nouvelle signature et proposera, au cours des prochaines années, différents événements basés sur la thématique de l'eau.

Hier matin, en conférence de presse, les responsables de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL), qui gère ce site touristique et patrimonial, ont levé le voile sur le projet « L'aventure de l'eau, d'hier à demain ». Dès cet été, les visiteurs pourront vivre une nouvelle expérience multisensorielle dans le château d'eau, un concept unique au Québec. Ce spectacle plurimédia 360 degrés démontrera la puissance et l'immensité de notre territoire d'eau. Les maîtres d'oeuvre de cette nouvelle projection sont des spécialistes dans la conception et l'intégration d'environnements multimédias immersifs.

Puis, à l'été 2012, a expliqué la directrice générale de la SHL, Danielle Larouche, l'Odyssée des Bâtisseurs présentera sa nouvelle exposition permanente « Au-delà de l'eau ». Cette dernière portera un regard nouveau sur des aspects spécifiques à l'eau et à son rôle dans le développement de la société et de l'économie régionale. Elle traitera également des enjeux actuels et futurs liés à l'eau via des bornes interactives.

Maquette géante

Un an plus tard, une maquette géante du réseau hydrographique et des centrales hydroélectriques sera installée sur le parcours extérieur, ce qui permettra aux visiteurs de saisir l'envergure du territoire d'eau régional.

« Ce projet de déploiement de notre offre élargira nos clientèles et attirera des gens qui nous ont déjà visités.

L'Odyssée des Bâtisseurs est un lieu culturel tout à fait complémentaire à la mission globale de la SHL, puisqu'il alimente le sentiment d'appartenance à la région et constitue un produit touristique incontournable pour les visiteurs d'ici et d'ailleurs qui désirent mieux connaître l'histoire, la culture et les gens du Lac-Saint-Jean », a indiqué M^me^ Larouche.

Financement

Ce vaste projet est évalué à 1,3 million $. Hier, le maire Marc Asselin a annoncé que le conseil municipal d'Alma octroyait 150 000 $ sur trois ans pour sa réalisation. La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, et celle de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, se sont déjà engagées à verser respectivement 152 000 $ et 303 000 $. Une contribution du gouvernement du Canada sera annoncée sous peu.

« La Société d'histoire a amplement démontré sa capacité à animer et à attirer une clientèle locale et les touristes dans ce lieu important de notre histoire. Il nous apparaît donc essentiel de poursuivre le soutien municipal au développement de ce produit culturel et touristique de haute qualité », a indiqué Marc Asselin.

Une campagne de financement sera également lancée dans le milieu. L'objectif est de récolter 430 000 $. ❑

Présenté par Carrefour jeunesse-emploi Saguenay
On t'emploie avec vous
EMPLOITHON
Le rendez-vous des chercheurs d'emploi et des employeurs du Saguenay
Bell
En collaboration avec Emploi Québec
Conception Agricom communications



Chercheurs d'emploi
Inscrivez-vous avant le 28 janvier et courez la chance d'être sélectionnés pour une ou des entrevues.
Employeurs
Pour une embauche efficace, répondez à l'appel du 31 janvier au 8 février.
DU 31 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2011
WWW.CJESAG.QC.CA | 418 545-9672 | emploithon@cjesag.qc.ca
Sylvain Morin
Président d'honneur
Président-directeur général
Usinage SM
2433003
Emploi Québec · Bell · Table régionale de Ville de Saguenay · TRIMOZ · Service Canada · CJSO · CKRS · RNJ

Deloitte
Samson Bélair/Deloitte & Touche

Vérification des arrangements relatifs à des dons

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié récemment une **Alerte fiscale** intitulée « Avertissement : Si vous participez à des arrangements relatifs à des dons utilisés comme abris fiscaux, attendez-vous à faire l'objet d'une vérification. ».



Diane Bourgoin, LL.B, M. Fisc.
Associée déléguée Fiscalité
418-696-3942 | dbourgoin@deloitte.ca

On y mentionne que les contribuables qui participent à des arrangements relatifs à des dons offrant des reçus officiels de dons « qui représentent trois ou quatre fois le coût déboursé », doivent s'attendre à faire l'objet d'une vérification et d'une nouvelle cotisation, de sorte que leurs dons pourraient être tout simplement refusés à des fins fiscales.

L'ARC précise que jusqu'à maintenant, elle a refusé plus de 4,5 milliards de dollars en participation à des arrangements relatifs à des dons utilisés comme abris fiscaux et a établi de nouvelles cotisations pour 130 000 contribuables qui ont fait des demandes de dons effectués par l'intermédiaire de stratagèmes relatifs à des dons.

Dans de récentes décisions, les tribunaux se sont déclarés d'accord avec la position de l'ARC et ont refusé les crédits relatifs à des dons, car ces arrangements étaient tels qu'on a estimé qu'il n'y avait pas de coût déboursé par le contribuable.

Toute personne qui pense investir dans des arrangements relatifs à des dons utilisés comme abri fiscal ou qui a fait l'objet d'une nouvelle cotisation par l'ARC pour sa participation à un tel stratagème dans le passé devrait obtenir les conseils professionnels d'un fiscaliste qui n'est pas lié à l'arrangement ou au promoteur.

De plus, il semble que certains promoteurs prétendent que même si la contestation contre l'ARC est perdue, le remboursement fiscal peut être considéré comme un prêt à faible intérêt de la part de l'ARC. En fait, tout argent payé au promoteur ou à l'organisme de bienfaisance n'est pas récupérable et, lorsque la réclamation fiscale pour don est entièrement refusée, il faut remettre la totalité du remboursement fiscal plus intérêts.

En conclusion, soyez vigilants lorsqu'on vous propose des abris fiscaux qui vous semblent trop beaux pour être vrais et il vaut mieux prendre un avis externe avant d'investir plutôt qu'après.

Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean
Samson Bélair/Deloitte & Touche, fier partenaire de CENTRAIDE

418-549-6650
www.deloitte.ca
1-800-463-9849

2436078

Saguenay.Alma.Roberval.St-Félicien.Normandin.Dolbeau-Mistassini.

Stratégies en tourisme

Visiter davantage les sites régionaux

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait visiter davantage les sites touristiques régionaux. C'est le constat fait par les finissants du cégep de Saint-Félicien en Techniques de tourisme qui organisent un colloque pour développer des stratégies pour le tourisme intrarégional.

C'est le 23 février au Mont-Jacob sous le thème « Ensemble, bâtissons notre destination: Saguenay-Lac-Saint-Jean » que sont conviés les intervenants du monde touristique à cette journée de réflexion et d'action.

C'est au directeur général du village historique de Val-Jalbert qu'on a confié la présidence d'honneur. Le thème du colloque le rejoint particulièrement. « Ça fait plusieurs années que je réfléchis à cette question. Comment faire des gens de la région des ambassadeurs de nos sites touristiques ? C'est avec le partenariat que nous pourrons harmoniser nos stratégies et mettre en commun nos ressources. Il faut donner le goût aux gens de découvrir la région et qu'ils en soient fiers », a-t-il témoigné hier en conférence de presse.



Clifford Moar et Dany Bouchard sont présidents d'honneur du Vins et fromages et du colloque touristique coordonné par les étudiantes Jannie-Jade Lavoie et Véronique Perron.

(Photo Louis Potvin)

Un des responsables du colloque Yveric Morelli s'est questionné sur le peu de Jeannois qui visitaient les sites touristiques régionaux. « Je n'ai pas rencontré beaucoup de Tremblay et de Bouchard en montant les escaliers de Val-Jalbert. Ça m'a interpellé, parce que moi j'ai fait 20 heures d'avions pour étudier à Saint-Félicien et ainsi découvrir des sites fantastiques. Pourquoi des gens font des centaines de kilomètres pour visiter ces sites et pas ceux qui vivent à proximité », s'est questionné cet étudiant de la Nouvelle-Calédonie.

Les intervenants touristiques seront amenés à réfléchir grâce à des conférences, des discussions et des ateliers afin de dégager des actions porteuses pour développer le tourisme intrarégional.

Vins et fromages

L'activité de financement Vins et fromages des étudiants en Techniques de tourisme est devenue un classique. Pour sa 13e édition, les organisateurs ont fait appel au chef des Montagnais du Lac-Saint-Jean, Clifford Moar comme président d'honneur.

« Je suis honoré d'avoir été choisi pour représenter les valeurs multiculturelles qu'ils veulent donner à leur événement. J'ai accepté leur invitation, car j'ai senti un très grand respect envers notre culture quand ils sont venus me rencontrer », a-t-il mentionné en conférence de presse.

C'est sous le signe du multiculturalisme que se déroulera l'activité. Le chaud soleil du Pacifique sera à l'honneur avec la contribution des étudiants provenant de la Nouvelle-Calédonie. Les quatre finissants et leurs collègues québécois proposeront une animation riche et en couleur.

Le directeur des études du collège, France Voisine, a tenu à témoigner de l'importance de la présence de ces finissants étrangers. « Ça démontre que cette ouverture vers l'étranger porte fruit et que la collaboration entre les étudiants de différentes nationalités les stimule. Ça nous encourage à poursuivre à attirer des étudiants étrangers », a-t-il témoigné.

On attend quelque 250 convives pour cette soirée qui se tiendra à l'Hôtel du Jardin le 26 février prochain. Les fromages de la région seront à l'honneur et c'est la chef Caroline Poirier du resto-école le Fruit de ma passion qui élaborera les menus de cette soirée. ❑

Affrontez l'hiver intelligemment.

Ford
2011
AUJOURD'HUI CHEZ FORD





ESCAPE XLT 4 CYL. 2011
avec boîte manuelle

ACHETEZ AU COMPTANT 21 549 $*
INCLUANT RABAIS COSTCO** (si admissible) 20 549 $

OU 1,99 %† OU

AUSSI DISPONIBLE À LA LOCATION À PARTIR DE

MAINTENANT OFFERT
FINANCEMENT À L'ACHAT
0 %‡ JUSQU'À 72 MOIS

Pour les autres versions de l'Escape (sauf 4 cyl. avec boîte manuelle)

Frais de transport et taxe sur l'air climatisé inclus

quebecford.ca

Ford
Montez à bord.

2435428

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres au détail sont en vigueur du 4 au 31 janvier 2011; elles sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Elles excluent les frais d'immatriculation, les assurances, l'inscription au RDPRM, le plein de carburant, tous les frais ou taxes au profit de l'environnement et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après rabais, primes et/ou autres déductions (si applicables). Frais de transport et taxe sur l'air climatisé (si applicable) inclus. Les offres de financement s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte sur les offres de financement à la location ou à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails concernant les offres mentionnées dans cette publicité, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565 3673. * Achetez un Escape XLT à traction avant 2011 doté d'un moteur à 4 cylindres et d'une boîte manuelle neuf, à partir du prix de détail du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) de 21 549 $ OU 20 549 $ (incluant 1 000 $ de rabais Costco, si admissible). † Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % pour le financement à l'achat d'un Escape (à l'exception de la version dotée d'un moteur à 4 cylindres et d'une boîte manuelle) pour un terme maximal de 72 mois. Par exemple, pour un financement à l'achat de 20 000 $ au taux d'intérêt annuel de 0 % pour le financement à la location de tous les modèles Escape 2011, à l'exception de la version dotée d'un moteur 4 cyl. et d'une boîte manuelle, pour un terme maximal de 36 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. ‡ Cette offre est en vigueur du 1er décembre au 31 janvier 2011 et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle actifs de Costco en date du 30 novembre 2010. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 $. Consultez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ** Marque déposée de Price Costco International, Inc. utilisée sous licence.

Théâtre La Rubrique

Des histoires pleines de sens !

ROGER BLACKBURN
rblackburn@lequotidien.com



De gauche à droite, les comédiens Patrice Leblanc, Guillaume Ouellet, Sara Moisan et Émilie Gilbert-Gagnon en pleine lecture d'extraits de textes pour la nouvelle production du Théâtre La Rubrique de Jonquière.

(Photo Jeannot Lévesque)

JONQUIÈRE — Quelle bonne idée que celle du Théâtre La Rubrique de Jonquière de produire une pièce de théâtre touchant aux six sens, sous la plume de six écrivains régionaux, qui sera jouée par six comédiens d'ici, sous la présidence d'honneur de six personnalités d'affaires du Saguenay.

La pièce intitulée « Les sens, écriture à six mains » comprend six petites histoires de 15 minutes, indépendantes l'une de l'autre, imaginées par des écrivains d'ici qui ont des liens d'écriture avec La Rubrique. Le mystérieux sixième sens a été confié au dramaturge Daniel Danis qui se penche sur ce qui n'a pas de sens avec un texte intitulé « Bricole d'imagie ».

Le sens de la vue est exploité par l'auteur Sylvie Bouchard qui campe ses personnages sur le bord du lac Saint-Jean à Saint-Gédéon. Ils observent le magnifique paysage qui se dresse devant eux alors qu'un des convives a vu des scènes désolantes en Afrique; les points de vue s'affrontent. Les comédiens ont joué un petit extrait de ce texte, hier, lors de la rencontre de presse à la Salle Pierrette-Gaudreault, un petit bijou intitulé « Myope ou presbyte? » dans lequel les gens vont se reconnaître.

Le touché, « Touchez-moi ! », est raconté par l'écriture de Jean-Rock Gaudreault, ce sens qui nous met en contact avec les autres est un des sens les plus tabous de la nature humaine. Claude Delisle, professeur de massothérapie, agit à titre de président d'honneur pour ce sens.

« La dramatique aborde les différents aspects du touché et plusieurs personnes se reconnaîtront dans cette histoire racontée par deux hommes. Le touché peut être caractéristique de l'abus, de la tendresse, de la violence, de l'amitié, de l'amour, de l'agressivité, du soulagement de la douleur et de bien d'autres aspects de la vie », raconte cet ancien professeur de théâtre du Cégep de Saint-Félicien.

Une saynète sur le goût, « Et les fruits seront de plus en plus bizarres », a été écrite par l'écrivain Pierre-Michel Tremblay. Il soutient que si tous les goûts sont dans la nature, tous les goûts sont aussi dans la culture et parfois ça fait peur.

Le maître fromager Gilles Blackburn a accepté la présidence d'honneur du goût, un sens qui ne cesse d'évoluer dans la région. « Pour moi, c'est une belle occasion de m'associer au monde de la culture. J'ai eu la chance d'assister à une répétition complète de la pièce de théâtre et les histoires sont très proches de la réalité », dit-il. Un extrait du texte a été récité au micro, hier matin, et les comédiens nous rappellent de beaux souvenirs quand la dame explique à son époux qu'il y a des kiwis comme dessert. L'homme aux goûts plutôt conservateur préfère manger des biscuits « Whippet » au lieu de découvrir ce nouveau fruit qui arrive sur nos tables au début des années 1980. « Je vais en profiter pour faire goûter du fromage "Mont-Jacob" aux gens », confie le producteur de la Fromagerie Blackburn qui entend également consacrer beaucoup d'effort à la vente de billets pour la représentation-bénéfice du 26 janvier, à la Salle Pierrette-Gaudreault du mont Jacob à Jonquière.

L'odorat, « Comment chasser les mauvaises odeurs », a été confié à Michel Marc Bouchard qui prétend que les gens ne prennent plus le temps de respirer, alors que l'odorat, « Le dernier Almodovar », se fera entendre par les textes de Larry Tremblay.

Éric Trudel, de Wendigo studio, a accepté la présidence d'honneur du 6e sens, l'audioprothésiste Steve Laliberté a pris le sens de l'ouïe sous sa responsabilité tandis que Marie-Josée Perron des cliniques visuelles Optimum s'est jointes au sens de la vue les deux yeux fermés. C'est la fleuriste Diane Aubin de Jonquière qui a accepté l'offre de représenter l'odorat. Les présidents d'honneur mettront également leur réseau de contacts au service des créateurs pour faciliter la vente de billets à 100$ pour la représentation-bénéfice.

Ces six histoires pleines de sens seront jouées par six comédiens d'expérience dans une mise en scène de Benoît Lagrandeur (assisté de Christian Ouellet) qui jouera aussi à titre de comédien.

Le but de cette création est de rendre hommage aux dramaturges originaires de la région et qui ont collaboré avec le Théâtre La Rubrique. Chacun des six auteurs sollicités a accepté de collaborer, à mon grand bonheur. Ils ont également respecté les contraintes d'écrire une histoire associée à l'un des cinq sens de l'être humain en plus du fameux sixième sens. Ils devaient aussi se restreindre à la participation maximum de quatre comédiens et de limiter l'action dans un temps de 15 minutes », explique le directeur artistique qui a utilisé une scénographie minimaliste pour cette production supportée par une quinzaine de participants. ❑

VOUS VOULEZ Y ALLER ?

QUOI ?	Théâtre : « Le sens, écriture à six mains »
QUAND ?	Du 26 janvier au 12 février, du mercredi à samedi, 20 h.
OÙ ?	Salle Pierrette-Gaudreault du CNE
BILLETS :	Adulte, 27 $; étudiants, 15 $.
TÉL. :	418 542-5521
INFOS :	www.theatrelarubrique.com

En concert le 25 janvier

Airat Ichmouratov sous les cordes du Quatuor Alcan

ROGER BLACKBURN
rblackburn@lequotidien.com

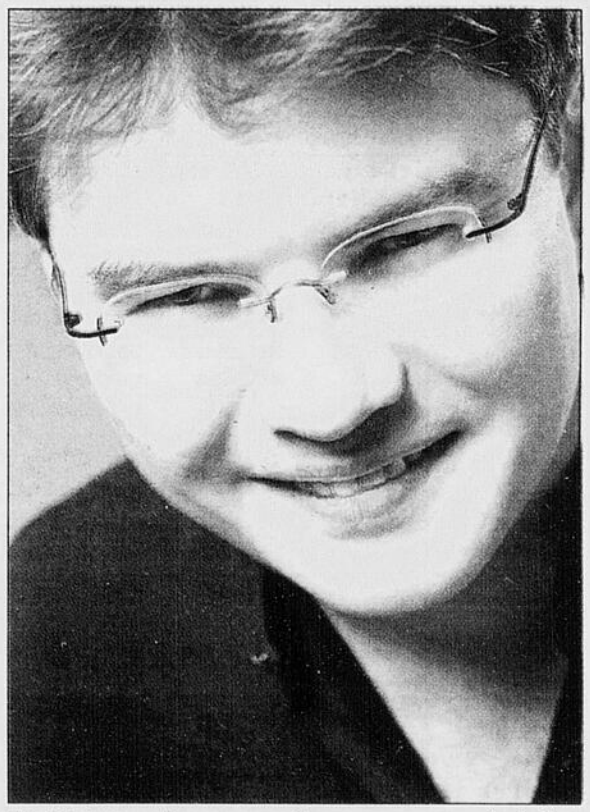
CHICOUTIMI — Le prochain « mardi-concert » de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera consacré au Quatuor Alcan qui interprètera le tout nouveau quatuor à cordes du compositeur Airat Ichmouratov en plus des musiques de Félix Mendelssohn et de Ludwig Van Beethoven.

Le Québécois d'adoption Airat Ichmouratov, compositeur, arrangeur, chef d'orchestre et clarinettiste qui a grandi en Russie avant de s'établir au Québec, où il a réalisé un doctorat en direction d'orchestre à l'Université de Montréal, s'est dit très inspiré par le Quatuor Alcan, allant jusqu'à leur dédier sa nouvelle création. Cette nouvelle oeuvre composée de 4 mouvements est la deuxième pièce du compositeur que le Quatuor Alcan interprète.

Le directeur général de l'Orchestre symphonique, Jocelyn Robert, fait savoir qu'Airat Ichmouratov avait été grandement inspiré par le jeu des musiciens, des instrumentistes qu'il qualifie de fascinants, tant par leur virtuosité que par leur humanisme et leur attention portée à l'opinion du compositeur.

Il a d'ailleurs débuté l'écriture de son nouveau quatuor tout juste après l'enregistrement réalisé avec le Quatuor Alcan en mars 2010 sous étiquette Atma.

Le prochain mardi-concert aura lieu le 25 janvier à 20 h à l'église Notre-Dame de Grâce de Chicoutimi. ❑



Airat Ichmouratov, compositeur, arrangeur, chef d'orchestre et clarinettiste, s'est dit très inspiré par le Quatuor Alcan, allant jusqu'à leur dédier sa nouvelle création qui sera jouée au prochain mardi-concert.

(Courtoisie)

CINÉ-TÉLÉ

MARDI 18 JANVIER

08h30 VIE DRÔLE DE VOLEUR: IN VIVO VERITAS
(0)(In Vivo Veritas) All. 2007. Comédie policière de Sigi Rothemund avec Walter Sittler, Simone Thomalla, Dieter Landuris. Un antiquaire cambrioleur à l'âme de justicier se porte au secours d'un vigneron escroqué par un restaurateur malhonnête.

13h00 VIE LE BÉBÉ DE L'INFIDÉLITÉ
(0)(Be My Baby) É.-U. 2006. Comédie sentimentale de Bryce Olson avec Rene Ashton, Brody Hutzler, Lacey Chabert. Une jeune femme qui extorque de l'argent à des hommes mariés en leur faisant croire qu'elle est enceinte d'eux rencontre un célibataire excité de devenir père.

14h00 V MARIAGE SANS AMOUR
(5)(Decent Proposal, A) Can. 2006. Drame de Neill Fearnley avec Jessica Tuck, Andrew Airlie, Spencer Rochfort. Une femme qui était enceinte lors de la mort de son amoureux en vient à se méfier de son riche patron qu'elle a épousé pour donner un père à l'enfant.

21h00 TFO L'ANGLAISE ET LE DUC
(2)(Anglaise et le duc, L') Fr. 2001. Drame historique de Éric Rohmer avec Lucy Russell, Jean-Claude Dreyfus, Léonard Cobiant. En 1790, une aristocrate anglaise voit son amitié avec un duc français mise à rude épreuve lorsque celui-ci épouse les thèses révolutionnaires.

00h00 VIE LE BÉBÉ DE L'INFIDÉLITÉ
(0)(Be My Baby) É.-U. 2006. Comédie sentimentale de Bryce Olson avec Rene Ashton, Brody Hutzler, Lacey Chabert. Une jeune femme qui extorque de l'argent à des hommes mariés en leur faisant croire qu'elle est enceinte d'eux rencontre un célibataire excité de devenir père.

00h00 CBC AU PARADIS DES DRUMMERS
(4)(Drummer's Dream, A) Can. 2010. Documentaire de John Walker. Quelques-uns des meilleurs joueurs de batterie du monde sont réunis dans un camp d'été en Ontario afin d'enseigner leur art à des percussionnistes en herbe.

00h15 TVA LA FOLIE DU TRAVAIL
(5)(Office Space) É.-U. 1999. Comédie satirique de Mike Judge avec Ron Livingston, Jennifer Aniston, Stephen Root. Un programmeur rebelle s'associe avec des collègues afin de détourner des fonds de leur employeur.

00h30 TFO DEUX HOMMES DANS MANHATTAN
(3)(Deux Hommes dans Manhattan) Fr. 1959. Thriller de Jean-Pierre Melville avec Pierre Grasset, Christiane Eudes, Ginger Hall. Deux journalistes enquêtent à New York sur la disparition d'un délégué français à l'ONU.

HOROSCOPE

Mardi 18 janvier 2011

Bélier (21 mars au 19 avril): Avec cette veille de Pleine Lune en Cancer, au carré du Bélier, quelques problèmes d'ordre pratique peuvent vous compliquer l'existence. Prenez le temps d'analyser la situation au lieu de vous précipiter aveuglément sur la première solution. L'astuce et la présence d'esprit vous permettront de sauver les pots cassés et de vous tirer indemne d'une situation qui aurait autrement pu vous faire perdre quelque chose.

Taureau (20 avril au 20 mai): Le repos ne dérange pas le travail. Au contraire, il améliore à la fois votre disposition et votre rendement. Au carré de votre Signe, Mars en Verseau peut vous donner l'impression que vous en avez trop à accomplir en peu de temps, vous incitant à travailler comme une bête de somme. Il n'y a aucun tort à vous accorder un peu de temps pour relaxer et vous ressourcer.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): On dit qu'il vaut mieux les critiques d'un seul que l'assentiment de mille. Il est clair qu'un commentaire de votre part pourrait grandement profiter à une personne que vous aimez, mais vos paroles seraient-elles bien accueillies? Comment réagiriez vous face à une telle remarque? Pensez-y bien car il n'est pas impossible que les rôles soient inversés. Vénus se promène face à votre Signe...

Cancer (22 juin au 22 juillet): À cause de son «carré» avec Saturne en Balance, cette veille de Pleine Lune en Cancer peut mettre en évidence un paradoxe entre les libertés et les restrictions... Par exemple, plus d'avantages mais moins de temps pour en profiter. Mais c'est loin d'être trop tard pour une demande importante. Avec les astres en Capricorne, de belles choses peuvent voir le jour grâce à la communication.

Lion (23 juillet au 22 août): Qui trop haut prend le ton n'achèvera pas la chanson. Face à votre Signe, l'influence de Mars en Verseau peut vous donner envie d'entreprendre des projets d'ampleur colossale et de vous investir corps et âme sans vous soucier de ménager vos forces. Accordez-vous un délai raisonnable afin de ne pas transformer votre existence en course contre la montre. La Pleine Lune approche...

Vierge (23 août au 22 septembre): Si c'est non, il faudrait le dire tout de suite, car cela deviendra plus difficile à exprimer plus le temps s'écoulera. Votre crainte de décevoir est légitime, mais il serait dommage de laisser mûrir en vous une culpabilité excessive. Personne n'est en mesure de faire plaisir à tout le monde tout le temps. Il y a des contraintes horaires que même votre rigoureuse organisation ne peut éliminer; acceptez-le.

Balance (23 septembre au 23 octobre): En cette veille de Pleine Lune en Cancer, au «carré» de Saturne en Balance, vous risquez de traiter certaines personnes avec plus d'indulgence que d'autres. Vous pourriez ne pas faire cas du comportement déplacé de quelqu'un que vous aimez bien alors que vous auriez tendance à réprimander la même attitude chez une personne qui vous est moins sympathique. Visez plus d'équité...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Le séjour de la Lune en Cancer, autre Signe d'Eau, peut vous émouvoir! En cette veille de Pleine Lune, il est possible d'affronter une peur ou de surmonter un obstacle qui faisait jadis naître en vous un complexe d'infériorité. Votre entourage est prêt à vous suivre et à vous appuyer, mais c'est vous qui devez commencer par prendre le contrôle des opérations.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Évitez d'accepter hâtivement des conditions peu satisfaisantes parce que vous ne croyez pas avoir d'autres options devant vous. Bien qu'il soit noble de demeurer flexible, vous pouvez vous permettre d'attendre une opportunité qui vous convienne mieux. Après tout, la présence de Vénus dans votre Signe devrait avoir pour effet de vous simplifier l'existence, sinon de vous gâter.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Quoique fragilisée par son «carré» avec Saturne, cette veille de Pleine Lune en Cancer ne devrait pas vous décevoir. Des facettes cachées de votre personne peuvent s'extérioriser et vous aider à gagner des points avec des gens qui vous percevaient autrement. En ce mardi, c'est en surprenant vos collaborateurs et vos adversaires que vous serez le plus apte à tirer votre épingle du jeu.

Verseau (20 janvier au 18 février): Les gens qui vous parlent sans relâche de projets qui ne semblent jamais se concrétiser sont peut-être de grands parleurs, petits faiseurs. Ceux qui sont véritablement engagés dans l'action n'éprouvent généralement pas un si grand besoin de le verbaliser. En cette veille de Pleine Lune, c'est en restant à l'affût de tels signes que vous pouvez écarter les mauvais candidats et choisir les bons partenaires.

Poissons (19 février au 20 mars): L'influence de cette veille de Pleine Lune en Cancer devrait vous permettre d'exercer davantage d'influence sur votre environnement. Il est également possible que certaines prises de décisions vous incombent, notamment en raison de l'absence d'une personne habituellement en charge. La nervosité demeure votre seul ennemi. Si vous conservez votre calme, vous ne commettrez pas d'impair.

MARDI À LA TÉLÉ

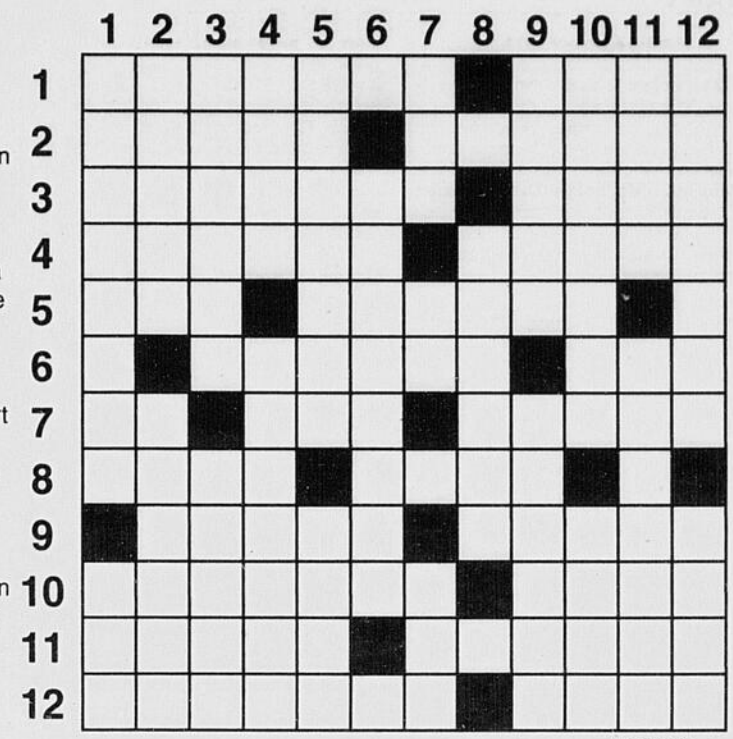
* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

18 janvier	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Téléjournal	RDI santé	Pyramide	Union fait force	Les lionnes / Marie Laberge		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir			C'est ça la vie		Temps-Paix	Temps-Paix	Les docteurs		Pyramide	Union fait force
V	(6h00) Le show du matin		L'EXTRA		Rire et délire	La cantine		V express	Infopublicité		Famille 2.0		MARIAGE SANS AMOUR (2006) avec Spencer Rochefort, Jessica Tuck.				Les Simpson	Les Simpson	Zéro à 1000$	Guerre des clans
CJPM	(5h30) Salut, bonjour!		2 filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct	(:15) TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Symphorien	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	Mélodi-lous	Cornemuse	Bob le bricoleur	Toupie et Binou	Jardin rêves	Anatole	SamSam	Maya et Miguel	Tactik	Chabotte et fille	Questions de société		Huis clos		Kilométre zéro	Anatole	Georges rétrécit	Zobomafoo	Cornemuse	Toc toc toc
VOX	Question	Mise à jour	4 minutes	LeZarts	Ici et là		Place au maire	Question	Mise à jour	LeZarts	Coups de coeur	Viactive	Communiqués				Absolument Yoga	Parents avis	Vert tendre	Lecteur(trice)

18 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Providence		Trauma / Bravoure et frayeur		Le Téléjournal	(:45) Nouvelles sports	(:05) Les lionnes / Marie Laberge		(:05) Pour le plaisir
V	Atomes crochus	Rire et délire	30 Rock	Magie Criss Angel / Noyé	Vérité-choc		Touche pas à mon fils		Un gars le soir / Anick Lemay	Dumont	South Park / Orgie de chat	Call TV	
CJPM	TVA nouvelles	Le cercle	Caméra café	Les Gags	Dr House / Absence de conscience		La promesse		TVA nouvelles	(:45) Denis Lévesque		(:45) Le match	(:15) LA FOLIE DU TRAVAIL
TQc	Kaboum!	Tactik	Le code Chastenay	Art sous enquête	National Geographic		24 heures chrono / De 8 h à 9 h		Weeds / A voté	Le canal masqué	Les francs-tireurs / Michel Tremblay		Curieux Bégin
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Les bébés animaux / Les bébés des plaines africaines		À nous deux!		Le sexe autour du monde / Angleterre		ADN	(:45) Nouvo	TV5 le journal /(:20) J.Afrique	(:35) Racines et ailes / Paris vu d'en haut, Paris en coulisses	
CANAL D	Le Grand Rire de Qc / François Léveillée Partie 2 de 3		Contact animal		Toujours vivant! / Une volonté de fer		Voyage d'enfer / Puerto Vallarta		Experts en crime / Qui a tué le millionnaire?		Bizarre ou quoi?		Docu-D
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages / Que veut le pape?		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	(:45) Nouvelles sports	24 heures en 60 minutes
RDS	Sports 30		Hockey 360° avant-match	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Sabres de Buffalo (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Canadien express	
VIE	Bye-Bye Maison	Des idées de grandeur	Des idées de grandeur	Cuisinez comme Louis	Désordre émotif / Bienvenue dans mon cauchemar		Des maisons d'occasion$ / Une aubaine en banlieue		Décore ta vie	Maître chez soi	Dites oui à la robe	La maison de Sarah	LE BÉBÉ DE L'INFIDELITÉ
SERIES+	Victimes du passé / La ballade de John Henry		Les oubliés / La chute de l'ange		Hôtel Babylon / Une réception presque parfaite		Bones / Rock n'roll turpitudes / Josh Todd		Washington Police / Au bord de la folie		Doc / Amour, argent et country-music		Le rêve de Diana
Z	Le sanctuaire / Le culte de Kali Partie 1 de 2		Banc d'essai/ peuple	Comment c'est fait	L'entrepôt 13 / Mild mannered		Médium / Puisqu'il faut partir		L'épée de vérité Partie 2 de 2		Chasseurs de fantômes / L'USS Hornet		Comment c'est fait
HISTORIA	Nos commerçants / Le pouvoir de séduction		Le tour du jardin / Parc du Bois-de-Coulonge		Passion maisons / Windsor		Deadwood / Bienvenue à Deadwood Partie 2 de 2		Pawn Stars	Absurde et breveté	Écrous et boulons		JAG / Un mal pour un bien
ÉVASION	À quoi tu joues / Turquie		Mordu de la pêche / Baie James		L'aventurier alpin / Alaska : Héliski à Valdez		Embarquement immédiat		Survivor: Gabon / La pomme du jardin d'éden		Embarquement immédiat / Canada: vers le nord		Foudre / Coquins
CBJET	(17h00) CBC News: Mont.	Coronation Street	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Rick Mercer Report	InSecurity	The Pillars of the Earth / Redemption		CBC News: The National Partie 2 de 2		(:55) CBC News: Late Night	(:40) The Ron James Show	Ghost Whisperer
TSN	SportsCentre		That's Hockey (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Sabres de Buffalo (D)					FIT Tennis - Omnium d'Australie (D)				
SPNET	Connected With Prime Time Sports		Overtime	LNH Hockey / Ducks d'Anaheim c. Sénateurs d'Ottawa (D)					Sportsnet Connected		Prime Time Sports		MMA Connected
ARTV	Terre humaine / Robin face à un ultimatum		Infoman	Rumeurs	Les grandes entrevues / Les Bleu poudre			Les Touilleurs / Douceurs fruitées		Comme par magie	Studio 12 / Martin Léon		Rumeurs
VOX	LeZarts	Place au maire	Mêlez-vous de vos affaires!		Le Confident		Premières vues	Les auditions Juste pour Rire		Question de Répondre	Le Confident		LeZarts

HORIZONTALEMENT

1. Mouton à toison longue et ondulée - Neuromédiateur, abondant dans le cerveau.
2. Lettre grecque - Rendre son homogénéité à.
3. Nuisibles - Sert à soutenir provisoirement un mur.
4. Mendier - Chien nordique à museau pointu et à fourrure abondante.
5. Adresse internet - Lieux secrets.
6. Plante d'aquarium - Support de l'hérédité.
7. Symbole chimique - Lisse - Sa capitale est Nairobi.
8. Tête de rocher - Adjectif exclamatif.
9. Peut se dire en partant - On le cultive pour ses grappes de fleurs.
10. Graminées fourragères - Il aime avoir mal.
11. Une sauce qui a du goût - Informé.
12. Jeune fille - C'est le paradis.



MC2913

VERTICALEMENT

1. Chose dont on s'est rendu maître - Groupie.
2. Passion pour quelque chose - Touche à la Suisse.
3. Garde et cache - Édifice de l'Antiquité.
4. Fait quelque chose - Coléoptère luminescent.
5. Pièce de harnais - Nomme au pouvoir.
6. Fait disparaître totalement.
7. Article - Pour désigner un objet - Classification pour l'huile.
8. Monnaie d'Israël.
9. Fait partie des vespidés - Amincie par l'usage.
10. Un ébéniste, par exemple - Peut être salé, fumé.
11. Heureux et paisible - Grand scarabée.
12. Sa capitale est Phoenix - Application à quelque chose.

Solution du no 2912

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	I	C	A	N	T	E	■	A	V	E
2	R	O	T	I	N	■	E	N	V	I	E	R
3	M	I	A	M	■	E	X	T	E	R	N	E
4	A	■	L	E	S	T	■	E	S	S	E	S
5	G	O	I	■	E	C	A	R	T	■	R	■
6	N	U	E	N	T	■	V	I	O	L	E	T
7	A	I	N	E	■	V	A	N	N	E	■	R
8	C	S	■	V	E	S	C	E	■	G	R	E
9	■	T	A	R	A	■	H	E	V	E	A	S
10	B	I	G	O	U	D	I	■	I	R	I	S
11	E	T	E	S	■	R	E	I	T	E	R	E
12	C	I	S	E	A	U	■	L	E	S	E	R

MONTAGNE - Un mot de 7 lettres

A	E	T	R	I	E	R	E	V	I	T	S	E	T	A
K	E	R	T	E	N	D	E	B	X	Y	N	P	N	L
E	T	R	R	U	E	T	U	A	H	E	E	L	E	P
N	C	R	E	M	M	O	H	N	O	B	L	U	R	E
Y	A	L	O	D	E	I	P	U	I	E	U	C	R	E
A	R	D	U	H	I	V	V	U	S	L	E	T	O	L
P	B	T	C	S	J	I	E	C	A	L	G	F	T	L
B	U	R	O	N	E	B	O	N	N	O	R	I	A	E
N	A	G	O	L	Y	M	P	E	S	D	O	S	R	R
L	A	V	L	A	B	A	Z	I	R	O	G	S	A	I
A	N	E	T	O	R	E	G	I	E	N	M	A	R	A
P	N	C	I	O	X	U	E	U	T	N	O	M	A	R
E	A	D	I	F	R	A	N	E	L	E	V	E	E	E
N	O	R	E	P	E	E	A	C	A	C	I	T	I	T
I	A	N	I	S	P	L	U	G	E	N	R	O	M	E

ACTEE
AIRELLE
ALPE
ANDES
ANETO
ARARAT
ARETE
ARREE
AUBRAC
BELLODONNE
BONHOMME
BURON
BUTTE
CLUSE
COL
DOME
EIFEL
ELEVEE
EPERON
ESTIVER
ETRIER
FRANE
GLACE
GORGE
HAUTEUR
IDA
KENYA
LARCHE
LOGAN
LURE
MASSIF
MEIJE
MONTUEUX
MORNE
NEBO
NEIGE
NEOUVIELLE
NEPAL
NEVE
OISANS
OLYMPE
ORIZABA
PAROI
PELEE
PIC
PIED
PNYX
SINAI
SOMMET
SPLUGEN
TENDE
TITICACA
TORRENT
TREK
VAL

Solution du dernier problème : ETANCONNER

No 2620

				4		3		
4				2	9			
		1		5	6		4	7
		9	1	7	5	6	8	
1			2					
3								
	9	4						6
			5		1	7		
		6		8				

Niveau de difficulté : DIFFICILE 1908

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du sudoku 1907

9	5	1	3	2	7	6	8	4
2	3	4	9	6	8	5	7	1
7	8	6	5	1	4	9	2	3
6	4	2	8	5	1	7	3	9
5	1	8	7	9	3	4	6	2
3	9	7	6	4	2	8	1	5
1	2	5	4	8	6	3	9	7
4	6	3	1	7	9	2	5	8
8	7	9	2	3	5	1	4	6

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

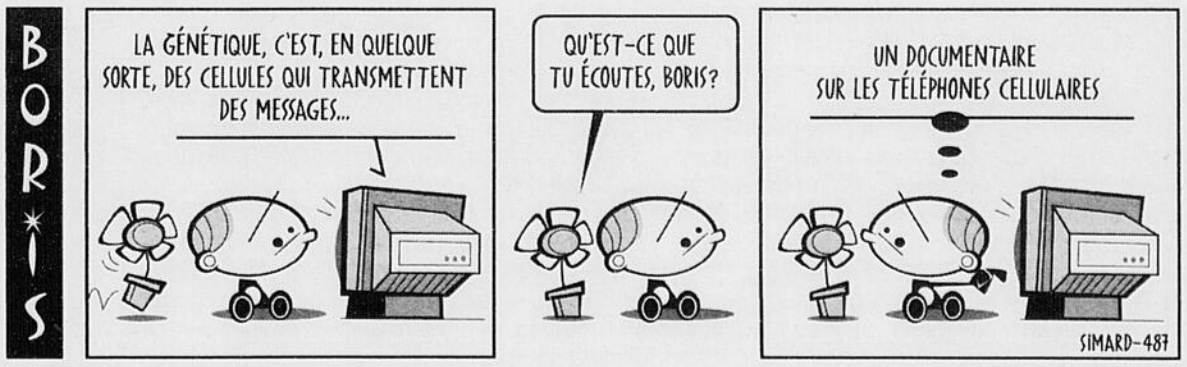
PEANUT



BEN



BORIS



OR	DOLLAR	EURO	ARGENT	PÉTROLE
1343.74 (once $ can)	101.30 (cents US)	1.3123 ($ can)	N/D (once $ can)	89.91 (baril $ can)

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	770.34 $	-1.34 $	30443939
S&P/TSX 300	13440.10 $	-23.95 $	93109001
S&P/TSX VENTURE	2275.45 $	4.49 $	143335103
DOW JONES	11787.40 $	55.48 $	200772963
NASDAQ/USA	2755.30 $	0.00 $	0
NASDAQ/Canada	790.57 $	0.00 $	0

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	31.24 $	30.78 $	30.93 $	-0.28 $
Abitibibowater Inc.	ABH	0.00 $	0.00 $	25.09 $	0.00 $
Barrick Gold Corp	ABX	47.20 $	46.50 $	46.88 $	0.29 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	12.68 $	12.31 $	12.68 $	0.13 $
Arc Energie	AET.UN	0.00 $	0.00 $	25.59 $	0.00 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	27.09 $	26.79 $	26.79 $	-0.34 $
Research in Motion	RIM	65.00 $	64.26 $	64.93 $	0.75 $
Bombardier CL A	BBD.A	5.70 $	5.56 $	5.68 $	0.07 $
Bombardiers Inc.	BBD.B	5.70 $	5.55 $	5.67 $	0.06 $
BCE Inc.	BCE	35.60 $	35.21 $	35.52 $	0.13 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	2.18 $	2.10 $	2.14 $	0.00 $
Bank of Montreal	BMO	59.85 $	59.45 $	59.45 $	-0.08 $
Bank of Nova Scotia	BNS	56.83 $	56.50 $	56.69 $	-0.14 $
CAE Inc	CAE	12.27 $	12.11 $	12.18 $	0.07 $
Groupe Canam Inc.	CAM	7.47 $	7.35 $	7.47 $	0.13 $
Cascades Inc.	CAS	6.41 $	6.28 $	6.39 $	0.06 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	41.14 $	40.40 $	40.75 $	-0.43 $
Campbell Res.	CCH.H	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Canfor	CFP	11.61 $	11.45 $	11.51 $	0.05 $
CIBC	CM	78.31 $	77.55 $	78.00 $	-0.36 $
Canadian Natural Res.	CNQ	41.90 $	41.33 $	41.66 $	0.13 $
CN Railway Company	CNR	68.47 $	67.72 $	68.14 $	0.25 $
Canadian Oil Sands	COS.UN	0.00 $	0.00 $	26.46 $	0.00 $
Canadian Pacific Railway	CP	66.96 $	66.40 $	66.42 $	-0.52 $
Canadian Tire	CTC	74.50 $	74.25 $	74.25 $	-1.20 $
Canadian Western Bank	CWB	29.69 $	28.95 $	29.57 $	0.34 $
Domtar	UFS	78.99 $	77.28 $	78.99 $	0.73 $
Emera	EMA	32.65 $	32.31 $	32.55 $	-0.09 $
Enerplus	ERF.UN	0.00 $	0.00 $	31.60 $	0.00 $
CGI Group Inc.	GIB.A	18.48 $	18.03 $	18.18 $	0.09 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	17.25 $	17.05 $	17.07 $	-0.08 $
Great-West Lifeco	GWO	26.09 $	25.85 $	26.00 $	0.01 $
Gaz Metropolitain	GZM.UN	0.00 $	0.00 $	16.87 $	0.00 $
Industrial Alliance	IAG	36.51 $	36.31 $	36.34 $	-0.16 $
Societe financiere IGM	IGM	43.21 $	42.75 $	43.21 $	0.21 $
Imperial Oil	IMO	42.65 $	42.19 $	42.26 $	-0.39 $
Quebecor World	IQW	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Cossette Com. Group	KOS	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Loblaws Cos.	L	40.10 $	39.45 $	39.46 $	-0.18 $
Laurentian Bank	LB	50.93 $	50.26 $	50.61 $	-0.45 $
Manitoba Telcom	MBT	28.54 $	28.25 $	28.54 $	0.19 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	11.89 $	11.66 $	11.70 $	-0.10 $
Magna International	MG.A	0.00 $	0.00 $	83.04 $	0.00 $
Metro Inc.	MRU.A	45.26 $	44.54 $	44.67 $	-0.48 $
National Bank	NA	70.98 $	70.12 $	70.64 $	-0.30 $
Nova Chemicals Corp.	NCX	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Nortel Networks	NT	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Pro AMS	PAM.UN	0.00 $	0.00 $	24.95 $	0.00 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	23.79 $	23.50 $	23.63 $	-0.06 $

TITRES VEDETTES À TORONTO (SUITE)

Petro-Canada	PCA	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD.UN	0.00 $	0.00 $	7.67 $	0.00 $
Jean Coutu Group	PJC.A	9.35 $	9.25 $	9.27 $	-0.08 $
Potash Corp	POT	170.33 $	168.86 $	169.09 $	-1.51 $
Power Corp.	POW	27.68 $	27.41 $	27.50 $	0.02 $
Power Financial	PWF	30.19 $	30.00 $	30.09 $	-0.01 $
Quebecor Inc.	QBR.B	37.25 $	36.82 $	36.94 $	-0.04 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	36.10 $	35.77 $	35.90 $	-0.14 $
Royal Bank	RY	54.11 $	53.76 $	53.97 $	0.08 $
Saputo Inc.	SAP	40.92 $	40.15 $	40.65 $	0.15 $
Sears Canada	SCC	19.67 $	19.33 $	19.56 $	-0.09 $
Fibrek Inc	FBK	1.37 $	1.31 $	1.35 $	-0.01 $
Shaw Communications	SJR.B	21.15 $	20.72 $	20.96 $	0.11 $
Sun Life financial	SLF	31.42 $	30.98 $	31.09 $	-0.35 $
SNC-Lavalin	SNC	60.18 $	59.02 $	60.02 $	0.35 $
Superior Propane Inc. Fund	SPF.UN	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Suncor Energy Inc.	SU	38.47 $	38.11 $	38.19 $	-0.19 $
Telus Corporation	T	46.99 $	46.15 $	46.67 $	0.27 $
Transalta Corporation	TA	22.00 $	21.81 $	22.00 $	0.04 $
Tembec	TMB	4.50 $	4.05 $	4.18 $	-0.33 $
TD Bank	TD	76.50 $	75.71 $	76.10 $	-0.07 $
Teck Cominco Corp.	TCK.B	62.29 $	61.56 $	61.98 $	-0.24 $
Talisman Energy Inc.	TLM	23.00 $	22.65 $	22.65 $	-0.23 $
Epcor Power	EP.UN	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Transcanada Pipe	TRP	37.24 $	36.90 $	37.15 $	-0.16 $
Transat AT	TRZ.B	19.02 $	18.65 $	18.70 $	-0.12 $
Torstar Corp.	TS.B	13.19 $	13.01 $	13.09 $	-0.01 $
Wescast Industries	WCS.A	0.00 $	0.00 $	6.49 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	75.63 $	74.41 $	74.50 $	-0.81 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Starfield	SRU	0.16 $	0.03 $	35127509
Viterra inc	VT	10.46 $	0.15 $	7534493
Homeland energy	HEG	0.12 $	0.02 $	7390237
Wi-lan inc	WIN	7.25 $	0.32 $	7017839
Victory nickel inc	NI	0.14 $	0.04 $	5441184
Arise technologies	APV	0.17 $	0.00 $	4449460
Uranium one inc	UUU	5.52 $	0.09 $	4214403
High river gold	HRG	1.38 $	0.17 $	4209588
Baffinland iron	BIM	1.51 $	-0.04 $	4181705
Ishares s&p tsx 60	XIU	19.35 $	0.01 $	4049160

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Algoma central	ALC	101.00 $	3.50 $	1312
Newmont mining	NMC	57.98 $	2.86 $	1028
Canadian util ltd	CU.X	54.94 $	1.59 $	231
Karnalyte	KRN	11.30 $	1.50 $	221521
Astral media inc	ACM.B	42.47 $	1.47 $	100
Sun gro	GRO	6.54 $	1.42 $	927556

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Fairfax financial	FFH	398.32 $	-6.17 $	5421
Central gold-trust	GTU.U	50.50 $	-1.98 $	200
Potash corp	POT	169.09 $	-1.51 $	138292
Corp holdrs	HCH	125.00 $	-1.50 $	100
Canadian tire co	CTC	74.25 $	-1.20 $	450
Horizons betapro	HKU	38.98 $	-1.11 $	3614

Données fournies par Décision-Plus / www.decisionplus.com

AbitibiBowater

Une direction très jeannoise

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

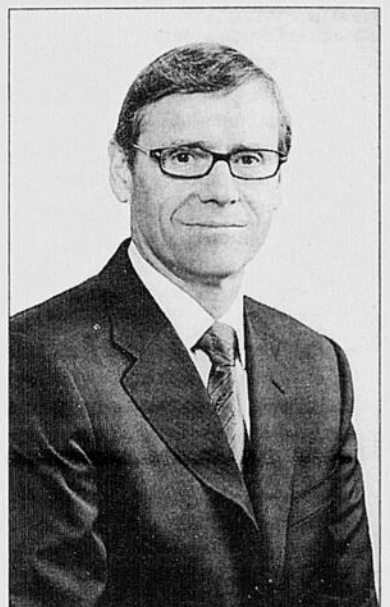
SAINT-FÉLICIEN — Trois hauts dirigeants d'AbitibiBowater sont originaires du Lac-Saint-Jean et un autre connaît bien les usines de la région.

Outre Richard Garneau, le pdg de la multinationale, qui est originaire de Saint-Prime, Yves Laflamme est natif de Saint-Félicien et Alain Boivin de Péribonka. Alain Grandmont, qui a travaillé longtemps en région, fait également partie des six vice-présidents. Les autres sont Willian G. Harvey, John Lafave et Jacques P. Vachon.

Alain Boivin agira comme premier vice-président, Exploitations de pâte et de papier. Auparavant, il occupait le poste de vice-président, Usines, région du centre, pour Smurfit-Stone Container Corporation. Il fera son entrée chez AbitibiBowater à compter du 7 mars 2011. Il a dirigé un certain nombre d'usines à l'époque de Donohue.

Yves Laflamme est nommé premier vice-président, Produits du bois, chaîne d'approvisionnement globale et technologies de l'information. Le dernier poste occupé par Yves Laflamme était celui de premier vice-président, Produits du bois chez AbitibiBowater.

Alain Grandmont devient premier vice-président, Ressources humaines et affaires publiques. Ce dernier a été premier vice-président, Papiers d'impression commerciale, entre octobre 2007 et juillet 2009. Il connaissait très bien la papetière de Dolbeau-Mistassini.



Richard Garneau

(Archives)

Le préfet Jean-Pierre Boivin se réjouit de ces nominations qui devraient représenter un avantage pour les usines d'ici. « C'est une bonne nouvelle. Je crois qu'ils auront une bonne écoute des milieux. Surtout, ils connaissent bien les scieries et les usines de papiers. C'est un plus pour nous », a-t-il confié.

Le préfet a un lien de parenté avec Alain Boivin qui a été nommé au sein de l'équipe de direction. ❑

MARCHÉS FERMÉS

NDLR - Les marchés américains étaient fermés, hier, en raison du congé férié dédié à la mémoire de Martin Luther King.

EN BREF

BARETTE-WOODS : UN MOIS DE TRAVAIL POUR 50 TRAVAILLEURS

ROBERVAL (LP) — L'usine Barette-Woods de Roberval ajoute une faction de travail pour une période d'un mois. Une cinquantaine de personnes seront embauchées.

C'est pour accroître les inventaires que la direction a pris cette décision. Les ventes vont bien, mais ne sont pas suffisantes pour justifier deux factions de travail de neuf heures.

La compagnie travaille fort pour dénicher de nouveaux contrats afin de pouvoir maintenir la production sur deux factions le plus longtemps possible, a mentionné le directeur de l'usine, Serge Guay. Les principaux clients sont les matelassiers Serta et Simmons.

L'entreprise, qui se spécialise dans la fabrication de composantes de sommier de lit, emploie 60 travailleurs. Ce nombre passera à 110 pour une période d'au moins un mois.

Le retour des Nordiques

Une bonne chose, croit Geoff Molson

LA PRESSE

La possibilité du retour des Nordiques ne préoccupe pas Geoff Molson. Pour le propriétaire du Canadien de Montréal, c'est le rendement sur la glace qui influence le plus les états financiers du Tricolore, seule équipe de la LNH au Québec depuis le déménagement des Nordiques en 1995.

« On serait dans un marché avec deux équipes au lieu d'une. Si la concurrence est là et que le Canadien continue à bien performer, les résultats suivront », a dit M. Molson hier après sa conférence prononcée devant le Cercle canadien de Montréal. « J'ai adoré la rivalité avec les Nordiques et leur retour serait une bonne chose pour le hockey au Québec », ajoute Geoff Molson.

Depuis juin 2009, Geoff Molson est à la tête d'un consortium qui a acheté le Canadien, le Centre Bell et le promoteur de spectacles Evenko pour 575 M$. Ont-ils payé trop cher? Dans son dossier annuel sur la LNH publié le mois dernier, le magazine américain Forbes prétendait que oui. Le principal intéressé n'est pas d'accord.

« Nous avons payé le prix que nous voulions, dit Geoff Molson. Nous avons plusieurs partenaires qui ont évalué les mêmes chiffres que nous. »

Il a parlé de hockey, de bière et de participation communautaire, hier. Il s'est même prêté à une confidence étonnante : il a commencé à penser à son discours de fin de saison quand le Canadien accusait un retard de 3 à 1 contre Washington en première ronde des dernières séries éliminatoires. « J'ai demandé à Pierre Boivin si je devais commencer à préparer mon discours pour la fin de la saison, raconte-t-il. Pierre m'a regardé comme si j'avais quatre têtes et m'a dit de ne plus jamais jamais lui poser une telle question ! Il a eu raison.

Coupe Stanley ou non, son horaire sera chargé, au cours des prochains mois. Le 30 juin, il succédera à Pierre Boivin comme président et chef de la direction du Canadien. Une semaine plus tard, Evenko organisera les deux spectacles du groupe U2 à Montréal : 160 000 spectateurs. Ils devaient avoir lieu l'été dernier, mais le chanteur Bono a subi une opération au dos. « Bono est rétabli, dit Geoff Molson. Ça va être une bonne expérience pour nous et j'espère aussi pour U2. » ❑

Emprunts hypothécaires

Le ministre Flaherty resserre les règles

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Inquiet du niveau d'endettement des ménages, le ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty, a annoncé lundi matin de nouvelles règles en matière d'emprunts hypothécaires au pays.

Si les taux d'intérêt sont présentement peu élevés, ils augmenteront inévitablement et le gouvernement fédéral veut prévenir l'endettement « excessif » des Canadiens, a expliqué le ministre, en conférence de presse à Ottawa pour présenter les nouvelles règles.

« Les Canadiens devraient, et la majorité le font, comprendre ceci quand ils contractent une dette importante comme celle engendrée par l'achat d'une nouvelle maison », a argué M. Flaherty. Comme les ménages canadiens, ce gouvernement comprend l'importance de ne pas s'en mettre davantage sur les épaules que ce que l'on peut se permettre », a-t-il plaidé.

Car un tel scénario pourrait causer des problèmes « à moyen ou long terme », a souligné le ministre des Finances. Il a ajouté que le gouvernement voulait éviter des développements comme ceux vécus dans d'autres pays, tout en évitant de citer l'exemple des États-Unis, où l'explosion de la bulle immobilière a coûté cher à l'économie du pays.

Le ministre Flaherty a d'abord annoncé que la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) ne garantira plus les prêts hypothécaires ayant un amortissement de 35 ans ; ce maximum sera dorénavant ramené à 30 ans. Un tel changement permettra aux propriétaires de réduire le total des paiements d'intérêt et de rembourser ceux-ci avant la retraite, tout en faisant augmenter plus rapidement la valeur nette de leur habitation, a fait valoir le ministre.

Ottawa fixera également un nouveau plafond de 85 pour cent pour le montant qu'un propriétaire peut emprunter dans le refinancement de son hypothèque. Ce plafond s'élevait jusqu'à maintenant à 90 pour cent, après avoir été réduit de cinq pour cent en février dernier, alors que le ministre Flaherty avait là aussi resserré les règles d'emprunt hypothécaire.



Les nouvelles règles annoncées hier par le ministre des Finances Jim Flaherty dans le but de limiter l'accroissement de l'endettement des ménages canadiens entreront en vigueur au printemps.

(Photo PC)

En outre, le gouvernement n'assurera plus les marges de crédit garanties hypothécaires, un emprunt dont se servaient certains Canadiens pour s'acheter des bateaux, des voitures ou des téléviseurs, a dénoncé le ministre. « Ce n'est pas le genre de choses pour lesquelles l'assurance hypothécaire a été créée », a-t-il insisté.

Les nouvelles règles présentées lundi entreront en vigueur d'ici le printemps. Des exceptions seront autorisées par après dans les cas d'ententes exécutoires conclues auparavant, a précisé le ministère des Finances.

Il ne s'agit pas des premières mesures prises par le ministre Flaherty à l'endroit des emprunteurs hypothécaires. D'autres avaient été introduites en 2008 et en février dernier.

Avec cette dernière annonce en matière d'emprunts hypothécaires, Ottawa agit de façon préventive, a insisté M. Flaherty, en appelant les Canadiens à faire preuve de « prudence », de « bon sens » et à agir de « façon raisonnable ».

M. Flaherty a insisté pour dire que le Canada ne vivait pas de crise d'endettement pour le moment. Le niveau de dette des ménages a néanmoins atteint un niveau record de 148 pour cent du revenu disponible, un taux plus élevé que celui présentement relevé aux États-Unis. ❑

« Ça me semble être une bonne chose »

- Gilles Duceppe

OTTAWA (PC) — Chez Option consommateurs, on se réjouit des mesures mises de l'avant par Ottawa afin d'exercer un certain contrôle du crédit hypothécaire, même si l'association souhaiterait aussi voir les institutions financières resserrer les critères au moment d'évaluer la capacité budgétaire des citoyens, en prenant en compte toutes leurs dépenses et non seulement les paiements de crédit attendus.

Une porte-parole de l'organisation, Caroline Arel, reconnaît qu'il faut freiner les niveaux d'endettement des consommateurs, mais elle ajoute que les Canadiens doivent se préparer davantage à l'achat d'une propriété.

« On a perdu l'habitude d'épargner, de planifier à long terme, et on a l'impression que, de plus en plus, quand on a besoin de quelque chose, qu'on désire quelque chose, c'est facile d'y accéder. Je pense que l'accession à la propriété, c'est juste un reflet de notre société de consommation, où l'on est de moins en moins prêt à attendre quelques années avant de s'acheter une maison », a estimé Mme Arel, avocate et responsable du service budgétaire d'Option consommateurs.

De son côté, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a indiqué qu'à première vue les nouvelles règles plus restrictives annoncées par le ministre Flaherty lui paraissaient fondées.

Plus particulièrement, le fait de ramener l'amortissement maximum sur un prêt hypothécaire de 35 à 30 ans, « ça me semble être une bonne chose », a-t-il commenté, en point de presse à Québec, en marge d'une rencontre avec des militants de la circonscription de Charlesbourg.

M. Duceppe a cependant réservé ses commentaires pour plus tard, n'ayant pas eu le temps de procéder à une analyse détaillée de ces nouvelles restrictions à l'endettement des Canadiens en matière hypothécaire.

Si le ministre des Finances a sonné l'alarme quant à la hausse éventuelle des taux d'intérêt, les mesures annoncées lundi ouvrent en revanche la porte au gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, pour qu'il les maintienne encore quelque temps à un bas niveau.

La banque centrale du Canada doit se prononcer sur le sujet mardi, mais la plupart des analystes s'attendent à ce que M. Carney conserve alors le taux d'intérêt directeur à un pour cent, au moins jusqu'à la fin du printemps. ❑

Protection civile

Aide à Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini

SAINT-FÉLICIEN (LP) — Les villes de Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini ont reçu des subventions respectives de 25 691 $ et 40 000 $ du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme conjoint de protection civile (PCPC) 2009-2010.

Ces sommes serviront à payer une partie des postes de commandement mobile achetés par les municipalités pour les services de sécurité civile.

Le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, Serge Simard, en a fait l'annonce par communiqué de presse. « Il est primordial d'adopter une approche préventive en sécurité civile, puisque c'est cette planification qui nous permet ensuite d'agir convenablement en situation d'urgence », a-t-il déclaré. ❑





Voyez au-delà des publicités.

Une simple publicité peut difficilement révéler ce qu'une entreprise a d'unique. C'est pourquoi Workopolis vous donne accès à ces qualités qui distinguent chaque employeur. Que vous recherchiez une compagnie qui offre un horaire d'été, qui vous envoie à Paris en voyage d'affaires ou qui organise une « journée des enfants au bureau », vous saurez trouver tout cela avec Workopolis. Visitez Workopolis aujourd'hui et trouvez l'endroit qui vous mettra en lumière.

Visitez workopolis.com

WORKOPOLIS

Mettez-vous en lumière

2448815

Les P.A.

Les Petites Annonces...

C'est fait!

549-4444

LIGNE SANS FRAIS
1 (800) 866-3658

CVENDU.ca
Le site des petites annonces du Quotidien

workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
cyberpresse.workopolis.com

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1 / COURRIEL: classees@lequotidien.com

HEURES D'AFFAIRES du lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

100 Immeubles commerciaux

103 Bureaux à louer

BUREAU commercial rue St-Vallier, Chicoutimi, idéal pour psychologue, travailleur social ou autres, libre immédiatement. Tél.:418-545-7640.

104 Commerces à vendre

RESTAURANT à vendre, 56 places, situé à Place Centre-Ville Jonquière. Tél.:418-542-7245 Hélène ou Marlène pour informations.

106 Entrepôt à louer

ENTREPOSAGE chauffé, autos, motos, meubles, La Baie. Tél.:418-690-7184 jour, 418-544-0268, soir.

JONQUIERE espaces à bureau, 2,000 à 7,000 pi.ca., et entrepôts de 5,000 à 15,000 pi.ca., prix sur demande. Tél.:418-540-1870, 418-815-5407.

JONQUIERE près Cégep, 125 pi.ca., système de sécurité, carte à puce, caméra de surveillance, 100$/mois, chauffé. Tél.:418-542-1015.

109 Locaux à louer

ARVIDA, locaux à louer, 8 bureaux, avec salle de conférence et salle de repos, 2 salles de bains. Plancher de céramique, grand stationnement. Beaucoup de commodités. Près de l'autoroute.Tél.:418-817-0609.

CHAMBORD 6 bureaux, climatisés, chauffés, déneigés, pour professionels, situés à la gare Via Rail. Edifice entièrement en béton, 5,50$ du pied.carré. Aussi espace pour bureau ou atelier pour entreprise, 14' de haut. Tél.:1-418-524-3099.

CHICOUTIMI Rivière-du-Moulin, 256 de Paris, de 1,500 à 2,300 pieds carrés. Tél.:418-549-3065.

JONQUIERE espaces à bureau, 2,000 à 7,000 pi.ca., et entrepôts de 5,000 à 15,000 pi.ca., prix sur demande. Tél.:418-540-1870, 418-815-5407.

DOMAINE
champêtre
DES EAUX CALMES
habitations de qualité supérieure
GRANDE VENTE
UNE AUBAINE SANS PAREIL!
Notre unité modèle (1740 pi²)
PASSEZ NOUS VOIR!
2197, chemin de la Réserve
Chicoutimi, Québec
418-602-3822
418-944-0924
ou visitez notre site web
www.domainecalme.com
2447075

200 Habitations résidentielles

205 Chambres à louer

1 CHAMBRE propre, stationnement, entrée indépendante, près université et école de Métallurgie, Chicoutimi. Tél.:418-693-1560, 418-693-3391.

A1 LA BAIE: style hôtel, téléphone, interurbains inclus, internet, câble, 300$ et plus. Tel.418-696-5691.

ARVIDA, à partager, maison près de Mikes, non-fumeur(euse), 300$/mois. Tél.:418-695-2882.

A VOIR! Tranquille, près université, hôpital. Câble, possibilité d'Internet, stationnements. Tél.:418-550-2582.

CHICOUTIMI près hôpital, université, CGI, Multi-Hexa, cuisine commune, salle de lavage, Internet, câble, non-fumeur(se), 250$/mois. Tél.:418-549-3372.

JONQUIERE belle grande chambre, près Cégep, libre,Tél.:418-695-0313 soir, jour: 418-944-2200.

JONQUIERE centre-ville, idéal pour étudiant ou travailleur, câble fourni, 260$/mois. Tél.:418-695-6866.

JONQUIERE centre-ville, près terminus, taxi, laveuse, sécheuse, internet, 220$/mois, 240$/mois, libres. Pagette: 418-820-8212.

JONQUIERE près du cégep, meublée, tout compris, non-fumeur(euse), 65$/semaine. Tél.:418-542-7466.

206 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI haut de gamme, rue des Merlebleus, style manoir, livraison avril, 1,050 et 1,265 pi.ca., pierre et brique Permacon, certifiés Novoclimat, clés en main, remise et stationnement. Les Constructions Philippe Blackburn inc. Tél.:418-690-6703, www.constructionspb.com

CONDO de luxe, 1350 pieds.carrés, avec garage, plafond 9', comptoir de granite, armoires de bois franc, foyer au gaz, aspirateur central, 3 espaces de stationnement, livré 1er juin, seulement 159,000$, rue des Epervières, Chicoutimi-Nord. Tél.:418-944-5025.

JONQUIERE centre-ville, près tous les services, neuf, 2 étages, 2,000 pi.ca., prix à discuter. Tél.:418-718-5462.

207 Condominiums à louer

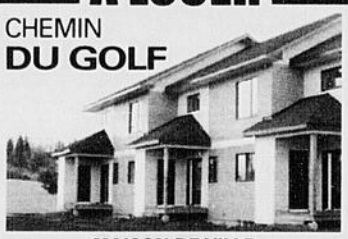
CHICOUTIMI rue des Merles-Bleus, condo haut de gamme Novo-Climat neufs, céramique chauffante, air climatisé, armoires polyester, livraison mai-juin 2011, 950 à 975$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-690-6703.

208 Logements à louer

1½, 3½, 6½, 8½
PRES Place Royaume, UQAC, possibilité d'ameublement, chambres disponibles. Tél.:418-815-3383

2½, 3½, 4½ Chicoutimi, 4½, 5½ La Baie, rénovés, beaux logements. Tél.:418-543-4037, 418-818-4590.

4½, 5½, CHICOUTIMI-NORD et CHICOUTIMI
JANVIER, FÉVRIER, MARS
LOGEMENTS ENTIÈREMENT RÉNOVÉS, CÉRAMIQUE, BOIS FLOTTANT, libres immédiatement. Excellente clientèle.
À VOIR! Tél.:418-820-7725.

À LOUER
CHEMIN DU GOLF

MAISON DE VILLE
1500 pi ca., à partir de 1250 $/mois.
Libre immédiatement.
POUR RENSEIGNEMENTS :
418 543-3357 ou 418 690-6608
2427774

208 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rue Nadeau et Truchon,
3½ à 475$/mois (buanderie)
5½ à partir de 650$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
Près de Canadian Tire et du CFP
Tél.:418-815-0334

ALMA 3½, 1665 boul. Auger, 350$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-668-4336.

ALMA beau grand 5½, tranquille, rez-de-chaussée, 540$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-669-1029, 418-662-4567.

ALMA, Naudville, 4½ 3e étage, 465$/mois non chauffé, non éclairé. 4½, au sous-sol, 450$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Enquête de crédit exigée. Tél.:418-550-1006 www.grtinc.ca

ARVIDA 3½, très luxueux, (neufs), centre-ville, grande luminosité, près de tous les services et R.T.A., 600$/mois et 700$/mois, non chauffés, non éclairés, libres. Tél.:418-817-0609.

ARVIDA 4½, 1er étage, rue Nelson, hyper tranquille, références,non chauffé, non éclairé, pas de chien, 565$/mois, libre 1er juillet. Tél.:418-812-7226.

ARVIDA 4½, beau, grand, rue Hocquart, libre 1er mars. Tél.:418-512-4021, 418-820-9107.

ARVIDA 4½, quartier St-Philippe, rez-de-chaussée, tranquille, 525$/mois, non chauffé, non éclaire, libre. Tél.:418-412-1626, 418-557-2777.

CHICOUTIMI 1½, arrière Place du Royaume, entrée indépendante, stationnement, 400$/mois, chauffé, éclairé, meublé, libre 1er février. Tél.:418-698-0496 soir, 418-690-7625 jour.

CHICOUTIMI 2½, Talbot/Sydenham; meublé, 480$/mois, tout inclus, libre. Tél.:418-545-7657.

CHICOUTIMI 3½, 2e étage, rue François-Rénald, 350$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-690-5171, 418-271-5171.

CHICOUTIMI 3½, (loft), semi meublé, plancher bois, plafond surélevé, grand patio, situé à l'étage d'une spacieuse résidence, pour personne seule, 585$/mois, chauffé, éclairé, Tél.:418-590-9589.

CHICOUTIMI 3½, (Roitelets), 495$/mois, semi-meublé, chauffé, éclairé, eau chaude. Tél.:418-543-2761.

CHICOUTIMI 4½, 2300 p.c. centre-ville, neuf, très luxueux, vue sur le Saguenay. Tél.:418-590-5318.

CHICOUTIMI 4½, 609 Dequen, 530$/mois, non chauffés, non éclairés, libres. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 4½, grand, rue Jacques-Cartier, immeuble tranquille. Tél.:418-590-5735.

CHICOUTIMI 4½, près centre d'achats, Novo-climat,+ salle de lavage, 785$/mois.Tél.:418-550-4408.

CHICOUTIMI 4½, près UQAC, très propre, libre immédiatement.Tél.:418-693-4242.

CHICOUTIMI 4½, Rivière-du-Moulin, immeuble 4 logements, rénové, moderne, céramique, plancher flottant, porte patio, entrée indépendante, libre, semi-meublé, 525$/mois non chauffé, non éclairé. Tél.:418-696-0217.

CHICOUTIMI 4½ rue Hémingway, 600$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-544-7244, 418-820-5685.

CHICOUTIMI 4½, rue St-Hilaire, vue sur le Saguenay,avec patio,non chauffé, non éclairé. 565$/mois,libre, 418-543-1122,418-815-2385.

CHICOUTIMI 5½, centre-ville, rénové, rez-de-chaussée, 625$/mois, libre. Tél.:418-540-1754.

CHICOUTIMI 5.½ grands, 1135 D'Angoulème, logement de qualité, 720$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-696-4360, 418-817-6792.

CHICOUTIMI 5½, grands, Domaine des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle. Tél.: 418-549-7923, 418-818-0292.

CHICOUTIMI arrière Place du Royaume: 3½ chauffé, éclairé, semi-meublé, 430$. Boul. de l'Université: 4½ 3½, 2½, chauffés, éclairés, semi-meublés, 510$, 410$, 320$. Tél.:418-543-8717, 418-540-4716.

CHICOUTIMI-NORD 4½, 192 St-Bernard, 775$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-543-1268.

JONQUIERE 3½, 2123, St-Hubert, libre 1er février, service d'ascenseur, salle communautaire, salle de remisage, personne autonome retraitée, pré-retraitée, 595$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-818-3938, 418-818-2924.

JONQUIERE 3½, 4½, 5½, centre-ville, pas d'animaux, libres immédiatement. Tél.:418-820-7733.

208 Logements à louer

JONQUIERE 3½, 3983, de L'école, 425$/mois, semi-meublé, chauffé, éclairé, non-fumeur(se), service de buanderie et conciergerie, très propre, tranquille, libre 15 février. Tél.:418-418-590-5546.

JONQUIERE 3½ grand, arrière McDonald, tranquille, semi-meublé, 455$/mois, chauffé, éclairé, libre, idéal 50 ans et plus. Tél.:418-944-9109.

JONQUIERE 3½, rue de la Loire, chauffé, éclairé. Kénogami, 4½. Tél.:418-550-2002, 418-590-3365.

JONQUIERE 4½, 2e étage, rue St-Pierre, près services, 1 stationnement petite voiture, idéal personne tranquille, non-fumeuse, pas d'animaux, 475$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-542-2875.

JONQUIERE 4½, haut de gamme, construction 2011, prêt pour le printemps, 775$/mois. 418-944-2001.

JONQUIERE 4½, quartier des Peintres, 500$/mois, moderne, porte patio, idéal personne seule ou retraitée, libre 1er février. Tél.:418-817-5238.

JONQUIERE 4½, style condo, rez-de-chaussée, centre-ville, 525$/mois, non chauffé, non éclairé, très propre, libre. Tél.:418-548-2895,418-817-2895.

JONQUIERE 5½, rez-de-chaussée, 480$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-548-1649.

KENOGAMI 3½, 470$/mois, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre. Tél.:418-540-3379, 418-542-8833.

KÉNOGAMI 4½, rez-de-chaussée, très propre, plancher flottant, cuisine céramique. Tél.:418-213-1200, 418-815-2428.

KENOGAMI petit loft, dans maison patrimoniale, ensoleillé, balcon, vue Rivière-aux-Sables, 425$/mois, mi-février ou mars. Tél.:418-695-0653, 418-540-1464.

LA BAIE 2½ très grand, neuf, meublé, non-fumeur(se), 450$/mois, chauffé, éclairé, câble. Apportez seulement vêtements. Tél.:418-544-9399.

LA BAIE 3½, neuf, secteur Bagotville, 2e étage, 375$/mois. Aussi, 4½, neuf, Grande-Baie, 2e étage, 425$/mois. Libres 1er février. él.:418-690-7184 jour, 418-544-0268 soir.

LATERRIERE 4½, déneigé, libre immédiatement, 410$/mois. non chauffé, non éclairé, Tél.:418-543-5834, 418-693-8919.

ST-JEAN-EUDES 5½, 2e étage, plancher flottant, libre 1er février. Tél.:418-543-2430.

209 Maisons à vendre

A VOIR pour analyse: www.evaluervotremaison.com Prêt$$$ ou renouvellement, plusieurs institutions en un seul clic: www.soyezprethypothecaire.com

JONQUIERE, magnifique bungalow; rénovations au goût du jour, 3 chambres, 10½, chauffage air climatisé central, sans voisin arrière, occupation rapide, clés en main. À voir absolument! 186,000$. Tél.:418-542-5455, y.senecal@hotmail.com

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI-NORD 4½, jumelé, 750$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-543-1268.

GRANDE maison luxueuse, ayant vue sur le Saguenay, 406 rue Bécard, à deux pas de l'hôpital, 2 chambres, 6½, stationnement et possibilité d'entreposage au sous-sol, 925$/mois.Tél.:418-602-1125.

213 Terrains à vendre

BORD du Saguenay, plat, boisé, site exceptionnel, à 5 minutes du centre-ville. Tél.:418-590-5318.

RECHERCHE grands terrains pour plusieurs immeubles 4 logements. Tél.:418-944-2001.

TERRAIN privé, zoné villégiature, cadastré, superficie 4 acres, à Ferland-Boilleau, à 2 km de la Route 381, traversé par petite rivière à truites, près pistes motoneige et territoires publics, libre pour chasse et pêche, 15,000$. Tél.:418-544-6015.

300 Véhicules

302 Autos à vendre

0,00$ à 800$: Achat à bon prix: auto, camion (remorquage), état de marche ou non. Marc, 418-542-6938.

418-695-1888 ADIEU BAZOU de 100$ à 300$$$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture).

CHEVROLET Cobalt LT 2007, 41,000 km, manuelle, 4 portes, tout équipé, 7,500$. Tél.:418-812-7532.

NISSAN Maxima, 1994, V6, automatique, tout équipée, 8 pneus, 160,000 km, 900$. Tél.:418-548-4980.

302 Autos à vendre

SAGUENAY AUTO
1742, BOUL. DU ROYAUME OUEST
418-698-6969
Toutes inspectées et garanties

$$$ MEILLEURS PRIX $$$

Automatique

SATURN SL	2002	154 km		2,995$
FOCUS	2003	134 km	familiale	3,995$
SUNFIRE	2003	140 km		3,995$
PROTÉGÉ ES	2003	124 km	GT	4,995$
ÉLANTRA GL	2005	104 km	spécial	4,995$
ECHO	2002	118 km		4,995$
SENTRA	2006	64 km		6,995$
ACCORD LX	2005	131 km		8,995$
CAMRY SE	2005	128 km		8,995$
BMW 745I	2002	125 km	spécial	15,995$

Manuelle

BMW 325I	2005	89 km		15,995$

Utilitaire/ Minifourgonnette /4X4

MONTANA	2004	150 km		4,995$
DAKOTA	2003	152 km	2X4	4,995$
TRAIL Blazer	2002	165 km	4x4	4,995$
B4000	2001	133km	2x4	4,995$
CARAVAN	2006	118 km		6,995$
SILVERADO	2003	138 km	4x4	6,995$
SIERRA	2002	181 km	4x4	7,995$
F-150 XLT	2002	191 km	4x4	8,995$
SIERRA	2005	104 km	4x4	14,995$

WWW.SAGUENAY A UTOS.COM

306 4X4 / utilitaires

CHEVROLET Colorado, 2005, 5 cylindres, automatique, tout équipé, 8 pneus, 66,000 km, 10,995$ négociable. Tél.:418-812-7609.

CHEVROLET Equinox 2005, 4x4, très propre, parfaite condition, 8,500$. Tél.:418-696-3282, 418-817-1650.

CHEVROLET Silverado 1995, automatique, 8 cylindres, très bonne état, 3,000$ Tél.:418-673-4935.

FORD F-150 XLT 2008, automatique, 4X4, cab ½, boîte 8', 86,000 km, 22,000$. Tél.:418-812-6259.

KIA Sportage 2001, automatique, 158 400 km, 2,500$ négociable, Tél.:418-672-2478.

TOYOTA Highlander, 2004, V6, 3,3 litres, automatique, 91,500 km, 13,900$. Tél.:418-668-5449.

309 Machinerie

CHARIOT élévateur, moteur diesel, capacité de 10,000 livres de charge, lève 30 pieds de haut.Tél.:418-549-5613 ou le 418-690-7673.

PLATE-FORME élévatrice (cisolift) Skyjack modèle SJ-9250, 55' d'élévation avec 4 pattes cylindriques stabilisatrices. Tél.:418-540-6909.

PRESSE plieuse (Brake) 4' de large, avec matrices neuves, 4 faces, 4500$. Tél.:418-718-2000.

SOUFFLEUSE à neige de marque Couture, 92", avec rotation et chapeau hydrauliques. Souffleuse à neige BLR, 82", rotation hydraulique, PTO neuf. Tél.:418-276-3188.

311 Motoneiges à vendre

1981 Elite 2 places, côté à côté, rare, A1, pour fin connaisseur, 3,500$. Tél.:418-718-2000.

ARCTIC CAT ZR900 EFI, 2004, refaite, parfaite condition, 3,600$ négociable. Tél.:418-690-7388.

BOMBARDIER Expédition 20", 4 temps, V800, 2009, achetée en 2010, 3,600 km, beaucoup d'extras, garantie jusqu'au 30/11/2011, 9,595$. Tél.:418-487-2091, 418-662-2722.

BOMBARDIER Grand Touring 580, 1995, poignées chauffantes avant et arrière, inspectée, parfaite condition, 1,295$. Tél.:418-696-4406.

BOMBARDIER MXZ, 800, Renegade, 2009, 2,100 km, excellente condiiton, 9,900$. Tél.:418-718-0657.

BOMBARDIER Skandic, 2004, 20", moteur 550 fan, 11,700 km, excellente condition, 4,200$ négociable. Tél.:418-672-6654, 418-444-0205.

BOMBARDIER Skandic 600, 2004, 20", noire, 17,000 km, 4,500$. Tél.:418-662-6813, 418-480-8387.

BOMBARDIER Tundra 2000, marche arrière, très bon état, bas kilométrage, a fait seulement pêche blanche, jamais de trail, vendu avec toile, 3,200$ négociable, Tél.:418-695-2453 ou 418-815-9564.

POLARIS Fusion 900, 2005, A1, 2,600$, négociable, Tél.:418-612-6450.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTIONS: L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution.
Nous ne sommes responsable que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

LE QUOTIDIEN
Tarif de base minimum pour 2 lignes agates

1 jour	9,80 $
2 jours	11,98 $
3 jours	14,16 $
4 jours	16,34 $
5 jours	18,52 $
6 jours	20,70 $
Ligne supp.	2,55 $

PROGRÈS-DIMANCHE
12,18 $ Tarif de base minimum.
2,55 $ par ligne supplémentaire.

OPTIONS: 3,90 $ par option
caractères gras - majuscule - titre centré.
PHOTO: 8,90 $ par parution

10% DE RABAIS
Même annonce dans les 2 journaux

Aucune facturation.
Paiement direct et cartes de crédit.
TAXES EN SUS

311 Motoneiges à vendre

POLARIS Indy 600 Touring, 2000, XTRA12, comme neuve, prête pour l'hiver, 1,900$. Tél.:418-544-4310.

SCANDIC 600 suv, wt, 2004, 10,000 km, en excellente condition, 5795$, Raymond, Tél.:418-345-8466.

YAMAHA Apex, 2008, 1,000 CC, moteur 4 temps, 6,000 km, 8,900$. Aussi, Vector, 2008, 1,000 CC, moteur 4 temps, 9,000 km, 7,900$. Tél.:418-818-4150.

YAMAHA Attack, 2007, 1000 CC, 150 HP, 4 temps, chenille 136", 6,500 km, 1 ou 2 passagers, très propre, 7,450$. Tél.:418-542-9292.

YAMAHA Venture long track RST 2005, 4 temps, 12,900 km, poignées chauffantes, toile et porte-bagages, entretien impeccable, 5,500$. Tél.:418-543-6925.

YAMAHA V-Max 700 triple, 2002, 12,841 km, bon état, 3,200$ (au Saguenay). Tél.:1-514-554-7808.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

3 ROUES Honda, big-red, 200 cc, avec reculon, avec 1 set de chenille yety, très bonne condition,1,750$, négociable, Tél:418-668-0741.

4 ROUES Polaris, 4X4, 250 cc bonne condition, 1,500$, négociable, Tél.:418-668-0741.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

4 PNEUS hiver à clou, neufs, montés jantes de GM, Bfgoodrich commercial, LT235-75-R15, Tel:418-549-5613 ou 418-690-7673 cellulaire.

PNEUS neufs et usagés, toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

316 Souffleuses à vendre

ACHETERAIS tracteurs à pelouse, défectueux ou en bon état, avec ou sans souffleuse. Aussi, souffleuses à neige. Tél.:418-815-6468.

PLUSIEURS souffleuses et plusieurs pièces, bonne condition, différents prix. Petits moteurs de souffleuses 8 et 10 forces. Tél.:418-590-4317.

400 Emploi

402 Personnel demandé

AIDE-CUISINIER(ERE), plaqueur(euse), travail de jour et fin de semaine, 15h à 25h, expérience demandée, polyvalence, rapidité et entregent. Se présenter en semaine avant 11h30 au 6, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi.

AVANT le 1er février, recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jours sans les reprendre (formulés par 45 médecins, réglementés par Santé Canada). Tél.:1-418-405-0617 www.regimesplus.net

CAMELOTS RECHERCHÉS
Pour distribuer le Quotidien
et Progrès-Dimanche
Roberval
Lac-à-la-Croix
St-Prime
Bienvenue aux adultes !
Contactez Alex Gagnon
418-720-2214

CAMELOTS RECHERCHÉS
Secteur Normandin
- Route motorisée: Normandin et St-Thomas
- Ville de Normandin
Contactez Francine Goulet
418-374-1049

CHICOUTIMI, centre-ville, recherche 3 coiffeur(euse)s et 1 technicien(ne) en pose d'ongles, avec expérience. Tél.:418-543-5723.

CUISINIER(ÈRE)-SERVEUR(EUSE), pour Bistro de l'Aérogare, Bagotville, honnête, travaillant(e), disponible, posséder de l'entregent, l'anglais serait un atout, temps partiel, salaire 9,50$/heure. Contactez M. Jacques-Antoine Sturgeon, tél.:418-677-3924 ou télécopieur: 418-677-3940.

ETUDIANTE demandée pour massage. Tél:418-698-5473.

FEMME de ménage recherchée, habitant Jonquière, avec expérience, 418-547-7218.

PLACE Larrière a besoin de toi. Tu es disponible, un poste de serveur(se) et cuisinier(ère) t'attend. Appelle au 418-678-1520, 418-678-9369.

RECHERCHONS personne ayant un peu de temps pour travailler dans un club social. Activités: dards, poches, cartes, billard, soirées dansantes. Comme préposé(e) au bar. Qualifications: avoir 18 ans et +, être dynamique et honnête. Repas et essence payés. Salaire à pourboires. Formation comprise. Demandez Raymonde: 418-540-3202.

REPRÉSENTANT(E) en promotion de cartes de crédit, très payant, 11$/heure + commissions, temps partiel ou temps plein. Voiture nécessaire. Formation comprise. Marilyn: (418) 572-7747.

REPRÉSENTANT(E)S
Compagnie en pleine expansion recherche représentant(e)s pour le Saguenay-Lac-St-Jean afin d'offrir un programme unique pour le marché des travailleurs autonomes et des métiers spécialisés. Très forte possibilité d'avancement. Une automobile et un secondaire V complété sont nécesssaires. Envoyez votre CV par fax au 418-695-1033.

402 Personnel demandé

R.G.I.S.
Spécialiste en inventaire
Est à la recherche de candidat(e)s pour combler les postes suivants:
commis à la prise d'inventaire
Nous oeuvrons dans les différents commerces de la région pour faire le décompte de la marchandise. Pour appuyer la croissance constante de notre compagnie, nous vous proposons de vous joindre à notre équipe.

- Aucune expérience requise
- Salaire de départ 10$/l'heure
- Travail à temps partiel
- Horaire flexible et variable

Début d'emploi: 1er février
Pour une entrevue, communiquez au:
418-549-0111
du lundi au vendredi de 9h à 16h

SPA Baie sur Mer Saguenay recherche un(e) esthéticien(ienne) diplômé(e), temps partiel, salarié, salaire à discuter. Tél.:418-549-0899, 418-815-0489, Nadia Gagnon.

450 Formation

451 Enseignement / cours

CLINIQUE d'orthopédagogie Marie-Line Duchesne français, mathématique, primaire et secondaire, reçus pour impôts. Tél.:418-512-1671 et Facebook.

LA GALERIE CHAMPETRE
Cours de dessin et peinture pour enfants, adulte: dessin, peinture sur bois et toile, nous avons bijoux d'ambre de la mer Baltique, 40% sur tout en magasin. 1650 boulevard Tadoussac, Chicoutimi-Nord. Tél.:418-693-8047.

500 Occasion d'affaires

501 Finances

418-693-0303
AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers.
Consultation sans frais
Aucun intermédiaire
Un seul paiement sans intérêts
Appelez-nous: 418-693-0303, 418-548-0777
Jean Fortin et associés, syndic de faillite

$$$ PRET 500$ $$$. Simple, rapide, efficace. Par téléphone dépôt direct. **Réponse en 1 heure.** Condtions: Emploi stable (4 mois). Paie par dépôt direct. Crédit Yamaska. **Tél.: 1-877-534-1999.**

PRET de 500$. Sans enquête de crédit. Crédit Courtage. Sans frais: 1-866-482-0454.

600 Services professionnels

601 Construction / Rénovation

A BAS prix, garage, toiture, revêtement extérieur, finition de sous-sol, estimation gratuite. RBQ. Tél.:418-720-1211.

CONSTRUCTION, rénovation, plastrage, peinture, estimation gratuite. Tél.:418-672-1807, 581-306-1807.

CONSTRUCTION rénovations de tous genres, intérieur, extérieur. R.B.Q.: 8224-0904-08. Tél.:418-542-3778 bureau, 418-820-7393 cellulaire.

DÉC-EAU CLIP
PROJET CLÉS EN MAIN
Service de décoration et gestion de projet.
Tél.:418-602-4442

604 Offres de services

ASPIRATEURS neufs et usagés à partir de 29,95$ et réparations de toutes marques. 2147, boul. Talbot. Tél.:418-543-0432.

HOMME à tout faire: menuiserie, entretien résidentiel. Tél.:418-690-7800, Clément Bouchard.

TIRAGE de joints, pose de gypse, peinture et plafonds suspendus. Tél.:418-550-6144. Daniel

605 Service de garde

GARDERIE milieu familial, La Baie 0 à 5 ans, 25$/jour avec reçu. Sandra.Tél.:418-544-0437, pagette: 418-541-2574.

700 Marchandises et services

703 Ameublement

AMEUBLEMENT complet à vendre. Aussi, électroménagers et poêle à bois. Le tout en très bon état. Tél.:418-545-9361, 418-541-6857.

A ne pas manquer, vente fermeture de maison, 22-23 janvier 13h à 16h au 2256 rue St-Denis, Jonquière (Arvida). Réfrigérateur, laveuse sécheuse etc. Ensemble complet de chambre, divan, fauteuil et autres en parfait état. Après 17h: Tél.:418-690-3992.

704 Animaux

2 CHIOTS Caniche, femelles, noires, queue coupée, vermifugées, prêtes à partir. Tél.:418-673-3323.

6 SHIH TZU, 8 semaines, vaccinés, vermifugés, prêts pour l'adoption, 400$. Tél.:418-550-4312.

ACHAT et vente de foin et paille, balles carrées, balles rondes et aussi grosses balles carrées. Tél.:1-418-661-0085.

BALLES rondes de foin sec, pour chevaux, sans poussière, 50$ livrée si 40 et +. Possibilité de petites ou grosses balles carrées de foin sec. Tél.:418-678-9788, 418-518-0046, midi à 22h.

CHIOTS Basset Hound, vaccinés, vermifugés, prêts bientôt, 300$. Tél.:418-412-1247, 418-290-8693.

706 Bois de chauffage

A VENDRE, sec: merisier, érable: 95$. Epinette rouge, 75$. Tremble, 65$. Livré. Tél.:418-540-2364, 418-540-0124.

BOIS de chauffage sec ou semi-sec: bouleau, érable, merisier à Saguenay. Tél.:418-815-2805.

BOIS de poêle à vendre: bouleau semi-sec et vert en 16", 75$/corde livrée. Aussi, possibilité en 10', 70$/tonne taxes incluses. Tél.:418-673-3161.

BOIS SEC d'allumage à vendre. Tél.:418-543-6687.

MERISIER, érable sec, 90$/corde, livrée, merisier et érable, bouleau, semi-sec, fendu, 75$/corde, Tél.:418-695-2762.

709 Divers

20 PORTES d'entrepôt roulantes à vendre, 5'X7', 250$/chacune. Tél.:418-718-5462.

2 NOUVEAUX produits: pin blanc 1"x5" et 1"x6", plané, bouveté, avec V-joint centre à partir de 0,94$ du pmp. Marches, contremarches et marches d'angle. Plusieurs autres essences de bois pour ébénisterie. Tél.:418-549-0648.

ACHAT d'or, je paie comptant, je me déplace. Tél.:418-290-0367.

CONTENEURS maritimes à vendre ou à louer, neufs ou usagés, condition A1. Gestion PBT. Tél.:418-718-5822, 418-820-7715.

FOIN en petites balles carrées par van. Tél.:1-819-849-6523.

LA GALERIE CHAMPETRE
Cours de dessin et peinture pour enfants, adulte: dessin, peinture sur bois et toile, nous avons bijoux d'ambre de la mer Baltique, 40% sur tout en magasin. 1650 boulevard Tadoussac, Chicoutimi-Nord. Tél.:418-693-8047.

PATATES ROUGES, 10, 20 ou 50 livres, Ferme Léon Boudreault, Jonquière. Tél.:418-547-6177, 418-693-2387.

RAMASSONS métal en tout genre et batteries. Nous nous déplaçons gratuitement. Tél.:418-549-8621 Pi ces d'autos Saguenay S.L.

712 Ésotérisme

ABC OOMANCIE lecture par le blanc de l'oeuf, 5e dimension, vibration de la voix, 33 ans d'expérience. Tél.:418-347-2052.

VOYANCE tarot, amour, argent, dialogue avec les morts, consultation téléphonique. Tél.:418-695-9918.

VOYANTE 26 ans d'expérience: Amour, santé, argent, choix de vie. Tél.:418-290-7347. Monique

800 Sports / loisirs

804 Chasse et pêche

CABANE à pêche, 8'X7', isolée, 1,200$, cause maladie. Tél.:418-547-6762, 418-540-1510.

806 Ordinateurs et jeux

SAGUENAY INFORMATIQUE a désormais les produits Dell presque neufs, nous en avons près de 500 en inventaire (portable ou pc) et nous offrons la garantie en magasin. Nous offrons aussi une grande variété de portables usagés. Spécialiste dans la réparation de portables depuis 2001 (nous réparons toutes les marques et tous les modèles). 1740 boul. du Royaume Ouest, Chicoutimi. Tél.:418-698-6668.

900 Avis

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, rencontres, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:418-699-5077.

903 Messages personnels

#1 A LA Baie, massages sensuels, maison privée, endroit discret, décor relaxant. Tél.:418-944-4640.

#1 SENSUELLE Byanka vous reçoit et se déplace. Tél.:418-590-7130.

418-290-1642 SOPHIE se déplace le soir seulement dès 18h.

418-290-8112, Tu veux relaxer? Sarah, expérience et qualité, cheveux noirs, 43 ans, "D" naturel, belles rondeurs, massage sensationnel.

418-817-7838, A QUI la chance? Marie-Eve, belle femme dans la trentaine, reçoit et se déplace, à Chicoutimi. Bienvenue aux voyageurs.

69 ***** ALEXINE À JONQUIÈRE ****** SUPERBE GRASSETTE, 5'7", 149 LBS, BIEN PROPORTIONNÉE, CHEVEUX NOIRS À LA TAILLE, YEUX VERTS, 36 C FERME NATUREL, TALONS HAUTS, BAS NYLON JARRETELLES, GADGETS, BOTTES EN LATEX, VOUS REÇOIT, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 10H À 20H. ********** TÉL.:418-590-3455 **********

ADORABLE belle blonde, mince, 25 ans, reçoit et se déplace. Tél.:418-944-5623.

903 Messages personnels

Adorable jeune femme de 29 ans, ouverte d'esprit avec belle personnalité, bonne attitude. Je me déplace dans votre intimité pour un moment unique, inoubliable. J'aime prendre mon temps pour savourer chaque moment avec attention. J'ai les cheveux longs noirs, jolie visage, beau corps bronzé, très chaude et sensuelle... Service de qualité. ***418-720-4136***

A JONQUIERE jeune femme vous reçoit et se déplace pour massages érotiques. Tél.:418-540-0630.

AMALENA, séduisante, 36 DD de plaisir? Engage fille sobre. Tél.:418-550-0914.

BELLE blonde, 36-24-36, reçoit et se déplace 24h. Tél.:418-592-7793.

BELLE petite indienne, reçoit seulement. Tél.:418-690-6379.

BESOIN de chaleur et de tendresse? Appelle-nous xxx 418-290-2809.

BON massage pour vous messieurs, Yvan vous reçoit, discrétion assurée. Bienvenue aux 50 ans et plus. Tél.:418-815-2074.

FEMME d'expérience, vous reçoit pour des moments magiques, demandez Shelly. Tél.:418-547-3033.

FREDERIQUE sexy et sensuelle, reçoit et se déplace Tél.:418-290-4079.

JASMINE, sensuelle, douce, chaude, reçoit ou se déplace pour vous messieurs, endroit discret. Tél.:418-542-7337.

JOLIE ronde, 35 ans, douce, amusante et sensuelle. reçoit et se déplace.***Tél.:581-234-4500.***

NOUVEAU à Chicoutimi: Salon L'Extase, ouvert 7 jours, 9h à 21 heures. Superbes beautés. On vous attend. Se déplacent. Tél.:418-543-6778.

PETIT moment relaxant, palpitant, vibrant et envoûtant. Tél.:418-512-0609, Julie.

Recherche couples sérieux entrent 21-50 ans relativement en forme pour productions de films amateurs pour adultes.Ces films sont vendus aux USA, l'Angleterre et la Russie. Revenu très intéressant $$$$ Pour plus de détails me rejoindre à: p.productions@live.ca

ROSE vous reçoit le jour à Jonquière pour les hommes 45 ans et plus. Discrétion. Tél.:418-213-0553.

906 Services de massage

1A, petite Katia vous propose un mélange d'excellence et sensualité. Propreté irréprochable, discrétion (douches disponibles).Tél.:418-590-8443.

#1 AU SAGUENAY ET LAC-ST-JEAN
SALON PARADYSIA ENR.
Gia, très jolie Martiniquaise aux yeux verts, vous souhaite la bienvenue sur google pour une visite virtuelle du:
salonparadysia.blog4ever.com
À CHICOUTIMI 418-547-3888
Les appels inconnus seront ignorés.
Meilleurs voeux pour l'année 2011!

1 SEANCE GRATUITE
www.touchedevelours.com lundi au samedi, de 8h à 18h. Tél.:418-815-3301.

3 COQUINES, Mélodie, Meggy, Daphnée vous reçoivent et se déplacent pour vous offrir un moment de détente chaleureux, 7/7 jours, de 9h à 23h, spécial duo, spécial trio. Tél.:581-234-9683.

418-542-4684 SYLVIANE
Qui n'aimerait pas passer un moment avec la fille de ses rêves. Jolie, gros buste, jambes longues, yeux pervers, fesses bombées, lundi au jeudi de 9h à 19h. La numéro 1.

418-690-3142 - Belles, jeunes et excellentes masseuses. Dès 10h. + bronzage, douche. 51 Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi. Engageons.

ALMA Miss Kaprice vous reçoit pour massage de détente, **7** jours, de 9h à 17h, Tél.:418-662-6823.

BESOIN de relaxer? Sabrina vous offre un excellent massage de détente suédois. Lundi au samedi de 8h à 16h. Tél.:418-549-7993.

Les mains d'un ange, Maria-Lisa. **Douleurs musculaires, nerf sciatique**, massages **californien, suédois, gi-jo**, **cartomancienne**, massage de détente et relaxation. **Non sexuel**. Tél.: 418-698-1688.

MASSAGE californien, suédois (douceur et fermeté) à Chicoutimi, donné par Jacques. Salle chaleureuse. Tél.:418-545-6011.

MASSAGES érotiques et rencontres, te reçoit et se déplace. Tél.:418-590-5663.

MASSAGE suédois de relaxation, places limitées, numéro confidentiel s'abstenir. Tél.:418-612-1646.

MEILLEURS massages de détente, tout en douceur sensuels. Retour de Rébéka. Tél.:418-543-4090.

NOUVEAU rasage et massage, femme et homme, Dan. Appel privé refusé! Tél.:418-695-5465.

POUR elle et lui, massage détente, pierres chaudes, enveloppement boue et chocolat. Tél.:418-549-0043.

VOUS reçoit pour des moments exquis. 32 ans, 5'5, 115 livres. Semaine spécial. Tél.:418-720-3288.

WILLIAM masseur d'expérience, rasage, hommes, 6/7.Tél.:418-698-4867, 418-550-2416.

ZENZONE
418-698-5473. 2 belles filles sexy vous reçoivent de 9h à 16h. 2 autres filles de 16h à 23h. Spécial duo. Meggy, Julie, Kathie et Cindy. Engageons.

CARRIÈRES/ FORMATION/AVIS/ APPEL D'OFFRES

AVIS DE CORRECTION DE - FUTURE SHOP
Alpine - Système audio pour l'auto pour CD/MP3 (CDE-100) 10134501. Veuillez noter que ce système audio pour l'auto annoncé à la page 17 de la circulaire du 14 janvier N'EST PAS DOTÉ d'une entrée USB ou d'une entrée auxiliaire fait spécifiquement pour l'utilisation de iPod/iPhone, tel qu'annoncé antérieurement. Ce produit est doté uniquement d'une entrée auxiliaire et d'un port USB génériques qui peuvent s'utiliser avec n'importe quel lecteur MP3, sans aucune fonctionnalité iPod/iPhone spécifique. Nous sommes désolés pour tout inconvénient que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle. **2452236**

AVIS DE CORRECTION DE - FUTURE SHOP
Téléviseur HD BRAVIA de Sony avec écran de 40 po et 46 po (KDL40EX500/KDL46EX500) 10138800 / 10139083. Veuillez noter que ces téléviseurs annoncés à la page 3 de la circulaire du 14 janvier NE SONT PAS DES TÉLÉVISEURS 3D, tel qu'annoncé antérieurement. Nous sommes désolés pour tout inconvénient que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle. **2453028**

DÉCLARATION TARDIVE DE FILIATION

Prenez avis que Eddy Bond dont l'adresse est le 6660, Charles-Émile-Leblanc, C.P. 51, Alouette, a déclaré au Directeur de l'État civil être le père de Jonathan Mario Gauthier né le 15 mai 1977 à Sept-Îles et fils de Chantal Gauthier.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de (Jonathan) Mario Gauthier dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : (Jonathan) Mario Gauthier.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de déclaration.

Chicoutimi, le 11 janvier 2011.

2443573 Eddy Bond

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE
ST-DAVID-DE-FALARDEAU

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, que la municipalité de St-David-de-Falardeau a adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 janvier 2011, le premier projet de règlement #419 ayant pour objet de modifier le règlement #237 et ses amendements en agrandissant la zone I-159 à même une partie de la zone L-161.

Le projet de règlement #419 consiste à:

- Procéder à un agrandissement de la zone industrielle I-159 de 120 mètres de façade sur le côté est du chemin de Price, par 100 mètres de profondeur à même une partie de la zone L-161, le tout correspondant sensiblement à la partie boisée située au nord-ouest du camping municipal Oasis, près de l'usine de rabotage.

Lors de la séance spéciale du 31 janvier 2011, 19 h, il y aura une assemblée publique aux fins de consultation, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 140, boulevard St-David, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Toutes les personnes intéressées visées peuvent assister à cette assemblée de consultation.

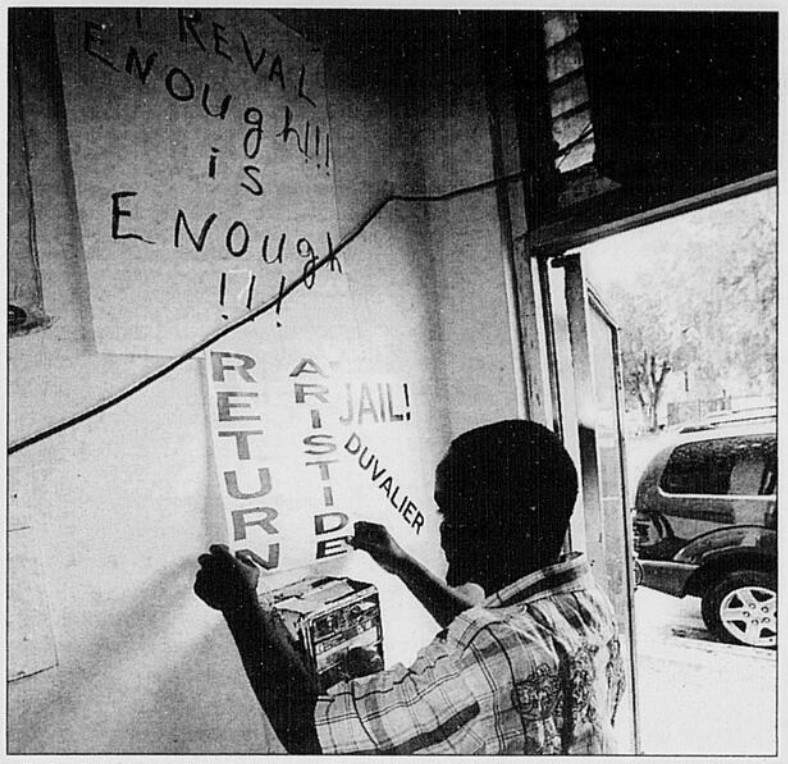
Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil, donnera les explications sur le contenu du projet et les conséquences de son adoption et entendra les personnes habiles à voter qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut le consulter au bureau de la municipalité, aux heures et jours habituels d'ouverture.

Les modifications contenues dans ce projet sont susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à St-David-de-Falardeau, ce 17e jour du mois de janvier deux mille onze.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général 2453010



« Préval, assez c'est assez ! », « Duvalier en prison », les slogans affichés par ce militant de Jean-Bertrand Aristide sont on peut plus clairs…

(Photo AP)

Manifestations à prévoir

Des Haïtiens réclament l'arrestation de Duvalier

CAROLINE TOUZIN
La Presse

PORT-AU-PRINCE — « Jean-Claude Duvalier doit être arrêté et jugé pour ses crimes, ici, en Haïti. Il faut en faire un exemple. »

Pierre Espérance ne se contente pas d'espérer. Le directeur exécutif du Réseau national de défense des droits humains a multiplié les interventions dans les médias de Port-au-Prince, hier, pour propager son message.

Comme bien d'autres Haïtiens qui ont vécu sous la dictature duvaliériste, le militant des droits humains de 47 ans est scandalisé par le retour de « Bébé Doc » après 25 ans d'exil.

« On ne peut pas rester les bras croisés. On ne parle pas ici de vengeance, mais bien de justice », poursuit le militant qui était au milieu de préparatifs pour organiser une manifestation lorsque La Presse l'a contacté.

L'ex-président « à vie », Jean-Claude Duvalier, avait prévu s'expliquer sur les raisons de son retour, hier, lors d'une conférence de presse à l'hôtel Karibe, lieu où il réside depuis son retour au pays dimanche soir. Or, la conférence a été annulée et remise possiblement à aujourd'hui.

L'ancien chef des Tontons macoutes, une milice qui a torturé et tué des milliers d'opposants au régime, est resté toute la journée au chic hôtel de Pétionville, en banlieue de Port-au-Prince. Ce retour, qui a pris les Haïtiens par surprise, n'a pas créé de tumultes jusqu'à présent. Des manifestations pro et anti-Duvalier sont toutefois à prévoir dans les prochains jours.

Ici, la moitié de la population a moins de 25 ans. Elle n'a donc pas connu le régime de Jean-Claude Duvalier, président durant 15 ans, de 1971 à 1986, chassé du pouvoir par une révolte populaire.

« On se doit de raconter aux jeunes les violations des droits humains à grande échelle commise par le père et le fils durant tant d'années », souligne M. Espérance.

Amnistie internationale et Human Rights Watch réclament aussi que l'ex dictateur soit traduit en justice. « Les violations des droits humains à grande échelle commises systématiquement en Haïti sous le régime Duvalier constituent des crimes contre l'humanité, a dit Javier Zu–iga, conseiller spécial de l'organisme de droits humains. Haïti se doit d'engager des poursuites contre lui et toute autre personne responsable de tels crimes. » Le chef de la police haïtienne, Mario Andrésol, a indiqué pour sa part qu'à sa connaissance aucun mandat d'arrestation n'avait été émis contre l'ex-dictateur.

Si certains sont scandalisés par ce retour, d'autres sont nostalgiques de la stabilité qui régnait à l'époque. Des graffitis sont apparus ici et là sur les murs de Port-au-Prince depuis quelques mois souhaitant le retour de l'ex-dictateur. Haïti est actuellement dans une impasse politique, alors que le pays des Antilles n'a pas été épargné par les malheurs depuis un an : séisme meurtrier qui a détruit la capitale, ouragan et épidémie de choléra.

Jean-Claude Duvalier a un billet d'avion pour retourner en France ce jeudi, pays où il s'est exilé il y a 25 ans. Or, sa femme, Véronique Roy, qui l'accompagne durant ce voyage, a laissé planer un doute, hier, sur le fait que le couple quitterait Haïti bel et bien ce jour-là. ❑

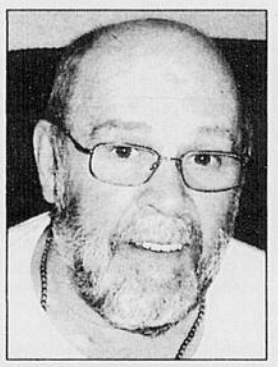
AVIS DE DÉCÈS



ASSELIN (Mme Gabrielle)
Le 16 janvier 2011, est décédée au Centre Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini à l'âge de 89 ans et 11 mois, Mme Gabrielle Asselin, épouse de feu M. Mario Valois demeurant à Normandin. Elle était la fille de feu M. Laurent Asselin et de feu Mme Alice Doucet. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, de l'église
Normandin

Les heures d'accueil sont le mercredi 19 janvier 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 20 janvier 2011, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles de Mme Gabrielle Asselin seront célébrées le jeudi 20 janvier 2011 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin. Après la cérémonie religieuse le corps de Mme Gabrielle Asselin sera confié au crématorium Hébert & Fils de Roberval et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Mme Gabrielle Asselin laisse dans le deuil ses enfants: Robert (Hélène Guillemette), Monick (Pio Bégin), Gilbert (Michelle Gingras), Jacques (Francine Gazaille), Chantale (Robert Hamel), et Marc (Chantale Gagnon); ses petits-enfants : Jannick , Nadine et Pierre Valois, Michael, Jennifer et Sullivan Valois, Simon, Francis Valois et Caroline Bussière, Sarah-Eve et Alexandre Hamel, Vincent Valois; ses arrière-petits-enfants; Émile, Félix, Jeanne et Nolan Valois, Gabriel Mercier, Laura Mailloux, Alexandra et Marika Lessard, Lili-Rose et Charles Laliberté, Marianne et Samuel Boucher. Mme Gabrielle Asselin était la soeur de : feu Ovila (feu Lucie Hébert), feu Yvette (feu Alphonse Aubé), feu Armande (feu Raoul Milot), feu Robert (Bérangère Leclerc), feu Paul-Henri (feu Solange Mailhiot), Laurence (feu Sylvio Chartier), Marguerite (feu Roch Gosselin), feu Lauréat (Gabrielle Mailhiot), Jean-Guy (Cécile Fortin), feu Colombe (Marcel Perron), Denise (Marcel Lévesque); la belle-soeur des membres de la famille Valois: feu Andéol (feu Éva Bussière), feu Aurore (feu Lucien Trottier), feu Louis-Philippe (feu Annette Marceau), feu Irène (feu Ovide Frigon), feu Lutitia, feu Dolorès (feu Adélard Bélanger), feu Émilio (Rose-Anna Villeneuve), feu Ludger (feu Éliette Castonguay), feu Florentin (feu Anne-Marie Lemieux, feu Marie-Jeanne Larouche), feu Jeanne-d'Arc (feu Fabien Fortin), Yolande (feu Émilien Girard), feu Raymond (Georgiana Girard). Mme Gabrielle Asselin laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5. Site Internet : www.fondationcentremariachapdelaine.ca.) Pour informations 418-274-2936, télécopieur 418-274-4023, et courriel : marceldion@bellnet.ca **Direction funéraire Maison Funéraire Marcel Dion de Normandin.** (Entreprise affiliée à la corporation des thanatologues du Québec).

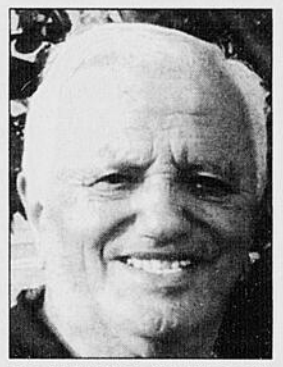


BERGERON (M. Ghislain)
Est décédé subitement à Chicoutimi, le 15 janvier 2011, à l'âge de 68 ans et 5 mois M. Ghislain Bergeron époux de Dame Jocelyne Perron demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Dignité

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825,rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le mercredi 19 janvier 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jeudi le salon sera ouvert à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 20 janvier 2011 à 11 h, à l'église St-Isidore de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils. Il était le fils de feu M. Adélard Bergeron et de feu Mme Marie-Jeanne Gagné. Il laisse dans le deuil son épouse: Mme Jocelyne Perron; sa fille: Kathy Bergeron (Richard Asselin); son fils: Yoan (Julie Tremblay); ses petites-filles: Cindy et Vicky Asselin; son petit-fils: Jacob Bergeron; son beau-père: Fernand Perron (feu Carmen Barbeau); ses soeurs: Gaétane Bergeron, Jacqueline (Elie Bergeron), Nicole (Michel); ses frères: feu Paul (Micheline Claveau), Guy (Carole Perron); sa filleule: Nancy Lapierre; son filleul: Chantal Perron; ses beaux-frères et belles-soeurs: Chantal Perron (Caroline Girard), feu Roger (Micheline Houde), Carole (Guy Bergeron), Johanne (Normand Simard), Sonia (Éric Simard) ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur du Québec sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Un remerciement spécial au personnel du département A-4 (Orthopédie) du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi pour les bons soins prodigués. Pour rendre hommage à M. Bergeron et pour signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com Pour information : 418-543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418-543-7241, courriel : info@graveletfils.com, www.graveletfils.com **Direction funéraires : Résidences funéraires Gravel & Fils.**



De ALMEIDA (M. Manuel)
Le 16 janvier 2011, est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 79 ans et 7 mois, M. Manuel De Almeida, époux de dame Maria Do Santo Christo Viveros, demeurant rue Mézy à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Angéline Furtado et de feu M. Francisco De Almeida. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 18 janvier 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 19 janvier 2011 à compter de 9 h au

Complexe funéraire Carl Savard
Complexe funéraire Carl Savard
780, boul. Ste-Geneviève
Chicoutimi

La célébration d'adieu aura lieu le mercredi 19 janvier 2011 à 11 h à la chapelle la Renaissance. Il a été incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard. Outre son épouse dame Maria Do Santo Christo Viveros, il laisse dans le deuil ses enfants: Antonio De Almeida (Line Perron), Lucia (Réjean Lefebvre), Suzanna (Gilbert Lapointe) et Carlos (Cathy Vaillancourt); ses petits-enfants: Marc-André Lefebvre, Stéphanie Lapointe, Claudia Lefebvre, Marie-Pier Lapointe, Émy De Almeida et Sara De Almeida; ses arrière-petits-enfants: Xavier et Justine Lefebvre; ses frères et soeurs: Floriano De Almeida (Maria Mederos) et Lucia (Manuel Peirera). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com **Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).



GAUTHIER (M. André)
Est décédé paisiblement, à la Maison Colombe Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 16 janvier 2011, à l'âge de 72 ans et 8 mois, M. André Gauthier, époux de feu Mme Jeanna Gaudreault et ami de Mme Rosy Maltais, demeurant à Dolbeau-Mistassini. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Maison Marc Leclerc ltée

Complexe Funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le jeudi 20 janvier 2011 de 15 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 21 janvier 2011 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien. Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien. Outre son amie, Mme Rosy Maltais, il laisse ses enfants: Christine, Lana (Léo Campbell), Sabrina (Sylvain Boucher); ses petits-enfants: Lydia, Maxime, Samuel, Cody, Layla. Il était le frère de: Yolande (Richard Tremblay), Marthe (feu Gérard Potvin); le beau-frère de: feu Albert Gaudreault (feu Alberta Gaudreault), feu Albertine Gaudreault (feu Godfred Tremblay), feu Nadège Gaudreault, Marine Gaudreault (Réginald Caron), feu Armandine Gaudreault (feu Richard Dufour), feu Aldège Gaudreault (Laurianne Tremblay), feu Valentine Gaudreault (Marc-Aurèle Tremblay), feu Angémil Gaudreault (feu Nicole Rousseau), feu Ghislaine Gaudreault (Marius Rousseau), Thérèse Gaudreault (Gilles Vézina), feu Yvon Gaudreault (Micheline), Bertrand Gaudreault (feu Line), Ghislain Gaudreault (Mariette Marceau). Également, il laisse les membres de la famille Maltais, ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Il était Chevalier de Colomb. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Maison Colombe-Veilleux. Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

In memoriam
En souvenir de ceux qui nous ont quittés et pour la santé de nos sept millions de cœurs
Merci
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
À la conquête de solutions.
1 888 473-INFO
www.fmcoeur.qc.ca

AVIS DE DÉCÈS



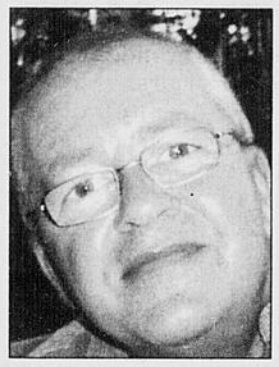
MURRAY
(Mme Marguerite Beauregard)

Le 13 janvier 2011, entourée de l'amour des siens est décédée à son domicile, à l'âge de 76 ans et 8 mois, Mme Marguerite Beauregard, épouse de feu M. Robert Murray, demeurant à St-Ambroise. Elle était la fille de feu Mme Simone Bouchard et feu Mme Hermeline Bouchard et de feu M. Rosario Beauregard. La famille accueillera parents et ami(e)s le mercredi 19 janvier 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 20 janvier 2011 de 9 h à 10 h 45 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence St-Ambroise
560 rue Simard, St-Ambroise

La célébration de la Parole aura lieu ce jeudi 20 janvier 2011 à 11 h au salon funéraire. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Robert Murray (Jeanne Laforge), Florian (Lisa Girard), Micheline (Michel Harvey), Bertrand (Véronique Villeneuve), Stevens (Lynn Bertrand) et Lisa (Éric Belley); ses 16 petits-enfants: Steve, Nancy, Annie, Jimmy, Jenny, Cyndie, Jacky, Patrick, Mélina, Rébecca, Maxime, David, Kevin, Isabelle, Jonathan et Johanie ainsi que ses 12 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu René Beauregard, Jeanne D'Arc (feu Roméo Tremblay), Gonzague (feu Lorraine Savard), feu Jacqueline (Raymond Tremblay), feu Yvette, Marthe (feu Paul-Étienne Dufour), feu Gaétane, Huguette (Normand Marchesseaut), Lise (Roger Simard), François (Odette Blackburn), Hélène (Yvan Marchesseaut), Édith (Martin Gagnon) et Réna (Roger Simard). Elle était la belle-soeur de: feu Christian Murray (Irène Lamontagne), feu Jacques (Pauline St-Pierre), feu Reine-Marguerite, feu Ghislaine Gauthier (feu Denis Savard), Paulette (Léonard Gagnon), Judith (René Pageau), Jean-Baptiste Murray et Jean-Paul. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier la Dre Marie Simard pour les bons soins et son dévouement, Éric Bélanger (infirmier) pour le support et les soins prodigués et ainsi qu'à toute l'équipe des soins palliatifs à domicile pour leur travail exemplaire et leur professionnalisme. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-9409, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



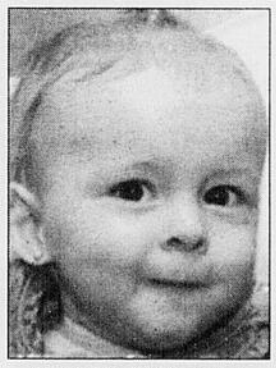
SIMARD (M. Bernard)

Le 16 janvier 2011, est décédé après un long combat contre le cancer, au Jardin de Mesanges, à l'âge de 53 ans et 11 mois, M. Bernard Simard, fils de feu M. Lucien Simard et de dame Thérèse Villeneuve, époux de dame Lina Munger, demeurant au 481, Deauville, à Alma. La famille recevra les condoléances le mardi 18 janvier 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 19 janvier 2011 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Résidence funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le mercredi 19 janvier 2011 à 10 h 30 à l'église St-Joseph. M. Simard sera confié au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront ultérieurement déposées au cimetière d'Alma. Outre sa conjointe et sa mère, il laisse dans le deuil ses enfants: Olivier et Claudia Simard; ses frères et soeurs: Hélène (Miguel Aznar), Claire (Ghislain Moyen), Claude (Françoise Bouchard), François (Lucie Tremblay), Richard (Suzanne Martel) et Réjean (Line Bolduc). Il était le gendre de feu M. Ovide Munger et de dame Alice Guérin et le beau-frère de: Maryna (Bruno Tremblay), Diane (Jean-Marie Villeneuve), Laval (Lise Déry), Marcel (Adéline Tremblay), Jacques (Michelle Lemieux) et Michel. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac St-Jean Est au 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Pour rendre hommage à M. Simard, visitez le site www.residencefunerairelacst-jean.com **Direction funéraire : Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour information : 418-668-8409, télécopieur : 418-668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca



TREMBLAY (Coralie)

Le 16 janvier 2011, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi à l'âge de 1 an et 7 mois, Coralie Tremblay, demeurant rue Lespérance est à St-Ambroise. Elle était la fille de Claudia Bouchard et de Guillaume Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 20 janvier 2011 à compter de 9 h au

Complexe funéraire Carl Savard

Complexe funéraire Carl Savard
780, boul. Ste-Geneviève
Chicoutimi

La cérémonie des anges aura lieu le jeudi 20 janvier 2011 à 12 h à la chapelle la Renaissance. Elle a été incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard. Outre ses parents, Guillaume Tremblay et Claudia Bouchard, Coralie laisse dans le deuil son frère: Vincent; sa soeur: Émie; sa soeur jumelle: Camille; ses grand-parents paternels: Alain Tremblay et Marie Blackburn; sa grand-mère maternelle: Francine Gauthier; son grand-père maternelle: Raymond Bouchard (Normande Gagnon); ses arrière-grands-mères: Gracia Couillard (feu René Blackburn) et Émilienne Côté (feu Clément Gauthier, Réal Villeneuve); son parrain et sa marraine: Mélanie Tremblay et Philibert Pérusse; ses oncles et tantes: Marie-Hélène Tremblay (Raphaël Potvin), Frédéric Bouchard (Naomie Dilgat), Marie-Hélène Morin (Jonathan Riendeau), Robin Bouchard (Shirley Lévesque) et Martin Bouchard (Véronique Simard); ses cousins et cousines: Béatrice, Alexandre, Nicolas, Justin, Mickaël, William, Thaïna, Maïka, Alicia, Jessy, Anne-Sophie, Marie-Soleil, Simon et Olivier. La famille remercie du fond du coeur le personnel du CRDP, de la clinique neuromusculaire et du département Maurice Tanguay de l'hôpital de Chicoutimi pour leur dévouement et les bons soins apportés à leur fille et un merci particulier au docteur Guy Parizeau pour son soutient durant la maladie de Coralie. Prière de compenser l'envoi de fleur pour un don à Dystrophie musculaire Canada, une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir. Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarl-savard.com **Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).



TREMBLAY
(Mme Rachelle Lessard)

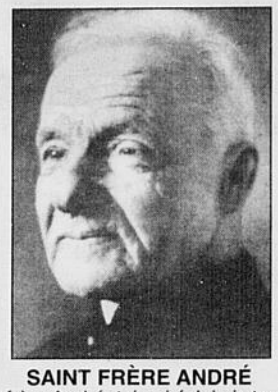
Est décédée paisiblement à l'hôpital de Trois-Rivières, le 16 janvier 2011, à l'âge de 82 ans, dame Rachelle Tremblay épouse de feu M. Yvan Lessard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Dignité

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825,rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

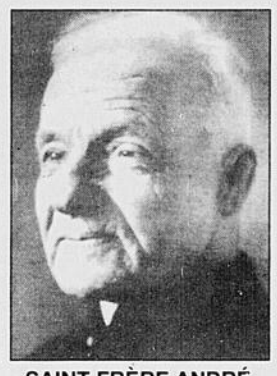
Les heures d'accueil sont le mardi 18 janvier 2011 de 19 h à 22 h. Mercredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le mercredi 19 janvier 2011 à 11 h à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au Mausolée St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Amable Tremblay et de feu Mme Alma Lessard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André Lessard (Lucie Fortin), Nicole (Jacques Girard), Yvon (Sylvie Tremblay), Viviane (Denis Tremblay); ses petits-enfants: Alexandre, Philippe, Jean-Sébastien, Jean-Frédérick, Jean-Mathieu, Marie-Pierre et Louis-Simon; ses arrière-petits-enfants: Thomas, Maxime, Mélodie, Marie-Frédérique, Charles-Élie, Laurie-Anne, Gabriel et Camille; ses frères et soeurs: feu Paula Tremblay (feu Laurent Harvey), feu Colette (feu Jean-Charles Girard), feu Padoue (Anita Girard), feu Vincent (feu Murielle Lessard), feu Lorraine (feu Jean-Claude Tremblay), feu Paul (Denise Bergeron), feu Jean (Gaétane Leclerc), feu Jeannine (feu Benoît Ruelland); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Georges Lessard (Claire Tremblay), feu Thérèse (feu Charles Boivin), feu Françoise (feu Jean-Paul Amyot), feu Murielle (feu Vincent Tremblay), feu Bertrand (Colette Bergeron), feu Guy (Gisèle Crevier), feu Julien (Michèle Dionne). Elle laisse également dans le deuil sa belle-fille : Monique Perron, ses neveux et nièces dont particulièrement Danielle Girard ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de l'association du diabète Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Lessard et signer le livre des invités en ligne visitez notre site www.honneur-memoires.com Pour information : 418-543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418-543-7241, courriel : info@graveletfils.com, www.graveletfils.com **Direction funéraires : Résidences funéraires Gravel & Fils.**

PRIÈRES



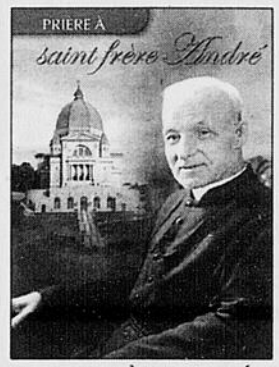
SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: C. F.



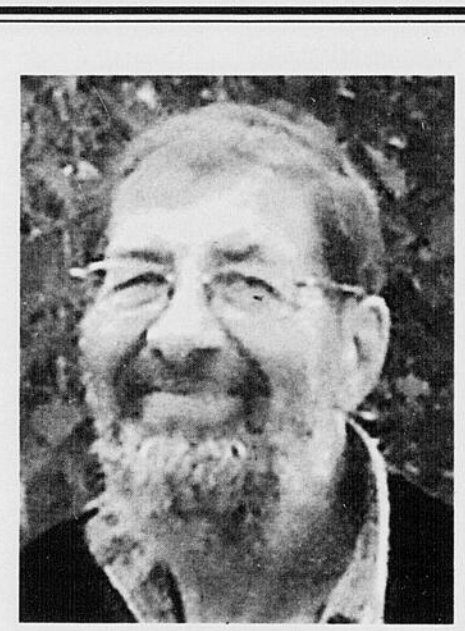
SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint Frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: C.S.



SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint Frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: L-R.O.



BROSSEAU (M. Paul)

Est décédé subitement à son domicile, le 16 janvier 2011, à l'âge de 69 ans et 6 mois, M. Paul Brosseau, époux de Mme Réjeanne Laroche, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Louis-André Brosseau et de Mme Armandine Beaulieu. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

Maison Marc Leclerc ltée

le mercredi 19 janvier 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 20 janvier 2011 à 10 h 30 à l'église de Saint-Prime. Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure. Outre son épouse, Mme Réjeanne Laroche et sa mère : Armandine Beaulieu (feu Louis-André Brosseau), il laisse son fils: Michel (Nadia Godin); sa petite-fille adorée: Léa. Il était le frère de : Micheline, Jacques (Doris Villeneuve), Alain, Gaétane (Réjean Guay), Pierre, Line (Roger Mercier), Hélène (Donald Gauthier), Jean (Pierre Bolduc); le beau-frère de: Solange Laroche, Gisèle Laroche (Oscar Paquet), feu Dolorès Laroche (feu Roger Bolduc), feu Marthe Laroche, Claude Laroche (Céline Fortin), Huguette Laroche (Robert Lapointe), Magella Laroche (Géraldine Fortin), Monique Laroche (feu Jean-Yves Tremblay), feu Céliane Laroche (Robert Thibeault), Raynald Laroche (Andrée Brassard). Également, il laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Il était Chevalier de Colomb 3e degré. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Paroisse Notre-Dame de Roberval. Pour information : (418) 275-3335, télécopieur : (418) 275-0188, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Roberval** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

REMERCIEMENTS



Pour honorer la mémoire de
M. Germain Bélanger
ses parents et amis ont donné généreusement à l'organisme **«La Maison Notre-Dame du Saguenay»** qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase terminale.
Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le coût des services aux bénéficiaires.
Merci de votre générosité.
Vous pouvez rejoindre
«La Maison Notre-Dame du Saguenay»
au: 1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec) G7H 1X6
Tél.: 418-696-1176

LA MAISON
NOTRE-DAME
DU SAGUENAY

Un don pour la maison!

2448910

Hockey midget

Une équipe complète suspendue



Serge Émond
semond@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue de hockey midget BB-CC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont perdu un match contre les Marquis de Jonquière, en fin de semaine, parce que toute l'équipe était sous le coup d'une suspension d'une partie.

La sanction a été imposée par le comité de plainte et d'éthique du Club de hockey mineur de Chicoutimi en relation avec des événements qui se seraient produits pendant la participation des Saguenéens au Tournoi de hockey midget de Rivière-du-Loup, au début de janvier.

Certains joueurs de l'équipe auraient eu un comportement laissant à désirer.

Au cours des derniers jours, l'équipe midget de Chicoutimi s'est retrouvée au centre d'une foule de rumeurs. Ce fut particulièrement le cas dimanche, au Palais des sports de Jonquière, pendant les finales du tournoi pee-wee.

« La semaine dernière, nous avons reçu une plainte écrite à propos d'événements qui se seraient produits pendant le tournoi de Rivière-du-Loup, précise Bruce Aziz, président du Club de hockey mineur de Chicoutimi. Le dossier a été confié à la personne responsable de notre comité de plainte et d'éthique. Les dirigeants de l'équipe, les joueurs et les parents ont été rencontrés après la réception de la plainte. Il a été décidé de suspendre l'équipe un match pour désobéissance aux règlements du hockey mineur. Des joueurs de cette équipe n'ont pas respecté le couvre-feu et ont fait du brouhaha dans un hôtel. »

> **« Des joueurs de cette équipe n'ont pas respecté le couvre-feu et ont fait du brouhaha dans un hôtel. »**
> - Bruce Aziz

Bruce Aziz ajoute que les entraîneurs de l'équipe ont avisé le Club de hockey mineur de Chicoutimi de problèmes internes, quelques jours avant la plainte déposée par un parent d'un joueur.

Au cours de ses démarches, le comité de plainte et d'éthique a déterminé que deux joueurs de l'équipe ont été à l'origine des problèmes. Ils seront rencontrés une seconde fois dans les prochains jours.

« Un des deux joueurs devrait retourner avec l'équipe, indique-t-il. Pour l'autre, je crois bien que c'est terminé. Il ne devrait pas revenir avec les Saguenéens. L'équipe peut maintenant reprendre ses activités normales. Auparavant, chaque joueur et parent devra signer notre code d'éthique.

« Je crois que nous avons pris nos responsabilités dans ce dossier. Notre comité d'éthique est pratiquement unique en province. Son rôle premier n'est pas punitif, mais préventif. Une désobéissance aux règlements peut entraîner jusqu'à trois matchs de suspension. Les Saguenéens ont été suspendus pour une partie. »❑



Bruce Aziz, le président du Club de hockey mineur de Chicoutimi.

(Archives

Attaquant des Élites de Jonquière

Un coup de pouce du CH pour Michaël Gagnon

SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Michaël Gagnon, un attaquant des Élites de Jonquière, fait partie des 20 hockeyeurs et huit hockeyeuses qui ont reçu un coup de pouce du Programme de bourses du Canadien de Montréal, hier.

Le directeur général du Canadien, Pierre Gauthier, a remis des bourses de 1500 $ à 20 joueurs de la Ligue de hockey midget AAA et à huit filles membres de l'équipe du Québec. Parmi les élus, on note aussi Julien Lepage, un ancien défenseur des Élites qui vient de se joindre au Drakkar de Baie-Comeau.

« Les joueurs ont été sélectionnés par la Ligue de hockey midget AAA, a signalé Michaël Gagnon, quelques minutes après une conférence de presse présentée à Montréal. J'ai su que j'avais été choisi il y a environ deux semaines. C'est une belle nouvelle. Les joueurs ont été choisis en raison de leur rendement sur la glace et à l'école.

« J'ai vécu une belle expérience aujourd'hui (lundi). Nous sommes arrivés au Centre Bell à 17 h. Nous avons participé à une conférence de presse. Chaque joueur a été présenté et a été pris en photo avec Pierre Gauthier. »

Gagnon connaît une bonne saison avec les Élites. Le hockeyeur d'Hébertville-Station a inscrit 24 buts et 18 passes à ses 30 premiers matchs et il domine la colonne des pointeurs de l'équipe. Il souhaite poursuivre dans le même sens au cours des prochains mois et être sélectionné rapidement par une équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, en juin.

Soulignons que le Canadien et la Fondation Molson ont profité de la conférence de presse de lundi pour annoncer un investissement majeur de 250 000 $ chacun, sur une période de cinq ans, au sein de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

« Ce genre d'implication a toujours été une priorité pour la famille Molson, a reconnu Geoff Molson, qui succédera à Pierre Boivin comme président du Canadien le 1er juillet prochain. C'est la raison pour laquelle nous appuyons la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec depuis plusieurs années (2004). C'est également le rôle du Canadien de contribuer au développement des jeunes joueuses et joueurs de la province. »❑



Le capitaine des Élites a inscrit 24 buts et 18 passes à ses 30 premiers matchs et il domine la colonne des pointeurs de l'équipe.

(Archives Rocket Lavoie)



Michaël Gagnon a reçu son chèque des mains du directeur général du Canadien, Pierre Gauthier.

(Photo Normand Huberdeau)

EN BREF

AUTRE MATCH REMIS

Le match que devaient jouer les Élites demain contre les Commandeurs de Lévis, au Foyer des Loisirs, a été remis au 11 février. Plusieurs joueurs de l'équipe jonquiéroise sont toujours ennuyés par la grippe. Huit ont manqué l'entraînement de lundi. Les mêmes problèmes de santé avaient déjà forcé la remise d'une rencontre, dimanche, contre le Blizzard du Séminaire Saint-François. Elle sera disputée le 2 février.

L'entraîneur Claude Bouchard a rappelé que ses hockeyeurs n'ont mis les patins que trois fois depuis une semaine. Il estime que ses joueurs malades doivent avoir le temps de récupérer totalement avant de reprendre leurs activités habituelles.

(Serge Émond)

JUSSI JOKINEN BRILLE EN REVENANT AU JEU

NEW YORK - L'attaquant Jussi Jokinen, des Hurricanes de la Caroline, a été proclamé la première étoile de la semaine dans la LNH, grâce à sa performance de quatre buts et trois aides en trois rencontres.

Patrice Bergeron, des Bruins de Boston, et Ilya Bryzgalov, des Coyotes de Phoenix, ont reçu respectivement les deuxième et troisième étoiles.

Jokinen avait raté les six derniers matchs des Hurricanes en raison d'une blessure au bas du corps. Il a souligné son retour au jeu avec une performance de trois points contre les Flames de Calgary, le 11 janvier.

En plus d'être le meilleur pointeur du circuit au cours de la semaine, Jokinen a aidé les Hurricanes à remporter deux de leurs trois matchs pour ainsi s'approcher à un point des Thrashers d'Atlanta et du huitième rang dans l'Est. Pour sa part, Bergeron a marqué quatre buts en plus d'ajouter trois aides à sa fiche en quatre rencontres. L'attaquant québécois a inscrit un tour du chapeau dans la victoire de 6-0 des siens contre les Sénateurs d'Ottawa, mardi dernier. Finalement, le gardien Bryzgalov a mené les Coyotes à trois victoires en autant de rencontres. Il a maintenu une moyenne de 2,00 au cours de cette période et a stoppé 91 des 97 tirs.

(Presse Canadienne)

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
STATISTIQUES
LA PRESSE CANADIENNE

Les matchs d'hier non compris

ANAHEIM

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Perry	48	23	26	49	4	82
Selanne	39	14	27	41	2	22
Visnovsky	47	8	31	39	6	16
Getzlaf	40	13	24	37	3	27
Ryan	48	21	15	36	8	47
Koivu	47	11	13	24	-6	28
Fowler	42	3	21	24	-12	10
Lydman	44	2	17	19	25	16
Blake	46	9	8	17	-3	29
Lupul	20	4	6	10	-5	14
Lapierre	44	5	4	9	-12	68
McMillan	26	4	5	9	0	2
Beleskey	23	3	5	8	-4	32
Sexton	22	2	3	5	-7	2
Lilja	33	1	4	5	-9	20
Marchant	47	0	5	5	-12	14
Parros	47	3	1	4	-3	101
Sbisa	34	2	2	4	-8	20
Sutton	25	0	3	3	-6	51
Mara	32	1	1	2	-1	38
Chipchura	28	0	2	2	0	27
Brookbank	22	0	0	0	-7	43
Voros	11	0	0	0	-4	43
Hiller	42	0	1	1	0	0
McElhinney	13	0	0	0	0	0

ATLANTA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Byfuglien	47	16	25	41	5	45
Enstrom	47	8	32	40	2	28
Ladd	47	16	22	38	-4	14
Kane	42	13	13	26	-1	44
Peverley	47	12	14	26	-12	29
Stewart	47	10	16	26	0	45
Little	41	12	13	25	12	25
Bergfors	36	9	16	25	-1	4
Antropov	41	7	14	21	-9	24
Burmistrov	47	5	10	15	-3	23
Thorburn	47	5	9	14	7	43
Oduya	47	2	12	14	-13	14
Slater	36	5	7	12	4	19
Eager	34	3	7	10	4	77
Modin	28	7	2	9	-9	8
Boulton	41	5	3	8	3	38
Bogosian	39	3	5	8	-12	21
Mainsey	47	1	5	6	6	12
Popel	46	1	4	5	10	14
Cormier	9	1	1	2	0	0
Stapleton	11	0	0	0	-2	2
Meyer	8	0	0	0	-5	8
Dawes	6	0	0	0	-6	0
Machacek	3	0	0	0	-2	0
Welch	2	0	0	0	-1	0
Pavelec	33	0	0	0	0	0
Mason	19	0	0	0	0	2
Mannino	1	0	0	0	0	0

BOSTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Bergeron	44	14	20	34	16	16
Lucic	41	16	12	28	11	58
Krejci	37	7	21	28	10	13
Horton	42	12	15	27	15	39
Recchi	44	9	18	27	8	19
Ryder	44	13	13	26	-2	10
Chara	44	7	14	21	18	45
Wheeler	44	10	10	20	8	24
Seidenberg	44	3	17	20	5	19
Marchand	41	9	10	19	15	20
Seguin	42	7	9	16	2	10
Campbell	42	5	10	15	3	49
Thornton	44	7	3	10	3	74
Savard	21	2	6	8	-7	29
Caron	20	3	4	7	4	6
Ference	43	2	5	7	18	46
Boychuk	34	0	7	7	9	13
Kampfer	18	4	2	6	4	2
McQuaid	31	0	5	5	11	47
Paille	21	0	4	4	-2	9
Stuart	26	0	2	2	3	23
Bartkowski	2	0	0	0	-1	2
Arniel	1	0	0	0	-1	0
Thomas	31	0	3	3	0	4
Rask	15	0	0	0	0	0

BUFFALO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Vanek	44	17	18	35	-12	12
Roy	35	10	25	35	-1	16
Leopold	44	10	16	26	-5	22
Stafford	29	15	8	23	-3	22
Pominville	35	8	15	23	-9	9
Ennis	44	10	11	21	-7	16
Connolly	32	6	12	18	-12	12
Hecht	44	7	10	17	-8	20
Myers	42	5	12	17	-15	18
Gaustad	44	4	10	14	5	67
Montador	44	4	10	14	11	63
McCormick	43	6	7	13	3	98
Sekera	43	1	11	12	-6	14
Grier	44	2	7	9	1	10
Gerbe	27	2	7	9	2	8
Caleta	36	4	4	8	1	66
Niedermayer	35	0	8	8	-3	18
Weber	23	2	3	5	8	40
Adam	18	3	1	4	-4	10
Vivet	23	1	2	3	-5	12
Butler	21	0	3	3	-1	10
Morrisonn	30	0	2	2	-7	16
Mancari	3	0	1	1	-1	0
Ellis	6	0	0	0	-1	0
Stuart	3	0	0	0	1	2
Miller	35	0	0	0	0	2
Enroth	5	0	0	0	0	0
Lalime	6	0	1	1	0	0

CALGARY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Iginla	45	18	22	40	-9	30
Tanguay	45	10	22	32	-3	16
Bourque	43	14	13	27	-9	26
Jokinen	42	8	16	24	-12	32
Giordano	45	4	18	22	-8	40
Hagman	44	9	12	21	-2	20
Babchuk	45	6	15	21	0	22
Morrison	45	5	16	21	1	16
Stajan	39	3	17	20	8	14
Glencross	42	10	7	17	4	44
Bouwmeester	45	4	11	15	4	28
Moss	32	8	5	13	5	12
Jackman	45	6	7	13	1	70
Backlund	37	4	5	9	3	10
Kostopoulos	42	4	4	8	-1	54
Sarich	39	1	7	8	6	35
Regehr	42	0	5	5	8	32
Hardy	20	0	3	3	4	20
Conroy	18	2	0	2	-1	8
Kotalik	17	2	0	2	-6	6
Staios	15	1	1	2	-1	20
Wikkelson	22	0	2	2	-6	7
Meyer	16	0	2	2	0	17
Sutter	4	0	1	1	-1	5
Brodie	3	0	0	0	-3	2
Ivanans	1	0	0	0	-1	5
Kiprusoff	37	0	0	0	0	0
Karlsson	10	0	0	0	0	0

CAROLINE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Staal	44	22	24	46	-6	34
Skinner	44	16	20	36	2	14
Ruutu	44	12	24	36	-2	28
Jokinen	38	10	23	33	3	12
Cole	44	12	13	25	5	23
Corvo	44	6	14	20	-4	14
Samsonov	39	8	11	19	1	8
Pitkanen	37	2	16	18	4	34
LaRose	44	8	9	17	-10	34
McBain	44	2	14	16	-1	22
Dwyer	44	7	8	15	-1	8
Sutter	44	7	7	14	-7	10
White	42	2	10	12	-7	10
Gleason	44	2	9	11	-4	47
Carter	39	1	5	6	-4	31
Boychuk	14	3	2	5	-4	4
Harrison	42	1	4	5	0	39
Tlusty	21	3	1	4	-2	4
Dalpé	14	3	1	4	0	0
Bodie	34	0	3	3	-6	36
Matsumoto	13	2	0	2	-4	4
Bowman	8	0	0	0	1	6
Carson	7	0	0	0	3	2
Rodney	3	0	0	0	0	2
Ward	37	0	1	1	0	0
Peters	10	0	0	0	0	0

CHICAGO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Sharp	46	25	19	44	-7	22
Toews	45	17	20	37	9	14
Kane	38	13	22	35	-5	12
Kopecky	46	8	21	29	-6	42
Bickell	44	12	14	26	12	27
Seabrook	47	3	23	26	-1	28
Keith	47	3	23	26	-3	18
Brouwer	47	13	12	25	4	18
Hossa	32	10	15	25	7	16
Bolland	40	9	12	21	7	28
Campbell	34	2	15	17	23	4
Skille	44	7	9	16	-5	23
Dowell	45	5	11	16	10	45
Stalberg	43	7	8	15	0	18
Pisani	37	7	6	13	4	8
Cullimore	36	0	8	8	4	8
Hjalmarsson	45	2	4	6	8	19
Boynton	37	0	6	6	2	34
Morin	9	2	1	3	2	9
Hendry	26	1	0	1	-1	4
Leddy	11	1	0	1	-1	0
Scott	31	0	1	1	-2	45
Johnson	7	0	0	0	-4	0
Potulny	3	0	0	0	-1	0
Smith	3	0	0	0	-2	0
Brophey	1	0	0	0	0	0
Klinkhammer	1	0	0	0	1	0
Pirri	1	0	0	0	-1	0
Crawford	25	0	0	0	0	0
Turco	25	0	0	0	0	6

COLORADO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Duchene	45	18	25	43	7	21
Stastny	43	16	22	38	1	28
Hejduk	38	14	23	37	-3	12
Liles	45	5	26	31	11	25
Fleischmann	44	12	18	30	3	18
Jones	42	14	12	26	1	20
Stewart	24	11	14	25	-2	36
Shattenkirk	33	5	15	20	-4	16
Winnik	44	7	9	16	5	22
Yip	39	7	8	15	-6	29
O'Reilly	45	5	10	15	6	8
Porter	39	9	5	14	10	14
Galiardi	27	7	6	13	1	12
Dupuis	43	3	9	12	6	21
Mauldin	29	5	5	10	5	8
Wilson	36	3	7	10	9	24
McLeod	34	4	2	6	-2	99
Hunwick	44	1	5	6	-5	17
O'Byrne	34	0	6	6	13	37
Foote	33	0	6	6	-1	23
Cumiskey	11	1	4	5	0	8
Holos	16	0	3	3	5	2
Gulik	5	1	1	2	3	2
Olver	4	0	2	2	1	2
Koci	10	1	0	1	-1	7
Liffiton	4	1	0	1	3	17
Quincey	21	0	1	1	-5	18
Anderson	25	0	1	1	0	4
Budaj	22	0	1	1	0	2

COLUMBUS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Nash	44	21	18	39	0	14
Umberger	45	15	15	30	2	26
Brassard	45	10	19	29	-3	24
Voracek	43	9	19	28	2	16
Vermette	45	9	15	24	-1	38
Tyutin	43	3	12	15	-3	20
Methot	40	0	15	15	5	30
Huselius	23	9	5	14	-14	6
Clark	38	5	8	13	-2	23
Wilson	30	4	7	11	-1	12
Klesla	42	3	7	10	11	24
Stralman	34	0	10	10	-5	16
Pahlsson	45	3	6	9	-7	22
Russell	38	2	7	9	-8	14
Boll	36	4	4	8	-1	119
Hejda	43	2	6	8	-11	16
Dorsett	42	2	5	7	-13	93
Filatov	23	0	7	7	3	8
Commodore	20	2	4	6	-8	44
MacKenzie	27	2	3	5	1	4
Murray	15	2	3	5	3	4
Moreau	23	1	4	5	-5	16
Sestito	9	2	2	4	-4	40
Clitsome	3	2	1	3	0	2
Calvert	5	2	0	2	-1	2
Holden	5	0	0	0	0	0
Guenin	3	0	0	0	-3	2
Blunden	1	0	0	0	-1	0
Mason	28	0	1	1	0	0
Garon	23	0	0	0	0	2

DALLAS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Richards	45	18	34	52	9	20
Eriksson	45	16	32	48	17	4
Ribeiro	45	9	30	39	2	12
Neal	45	18	16	34	13	37
Morrow	45	18	13	31	2	35
Benn	42	12	17	29	-2	32
Robidas	44	3	18	21	9	51
Ott	45	9	10	19	-6	108
Daley	45	5	13	18	11	20
Langenbrunner	34	4	10	14	-15	23
Segal	36	4	5	9	0	34
Burish	45	5	2	7	1	56
Woywitka	29	1	5	6	7	16
Grossman	43	0	6	6	0	31
Niskanen	36	0	6	6	0	23
Skrastins	41	2	3	5	1	26
Wandell	42	3	1	4	-3	6
Sutherby	34	2	2	4	-4	47
Fistric	28	2	1	3	-1	24
Petersen	34	1	2	3	-7	6
Barch	25	1	1	2	-5	51
Gagnon	7	0	2	2	2	0
Larsen	6	0	2	2	1	0
Lehtonen	34	0	3	3	0	2
Raycroft	13	0	0	0	0	0
Bachman	1	0	0	0	0	0

DETROIT

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Zetterberg	45	16	34	50	8	24
Lidstrom	45	11	31	42	-1	12
Datsyuk	33	12	27	39	8	11
Franzen	44	19	15	34	3	22
Rafalski	34	4	27	31	16	14
Bertuzzi	45	7	21	28	0	32
Filppula	43	11	16	27	1	14
Cleary	35	16	10	26	6	8
Holmstrom	44	11	11	22	1	44
Kronwall	45	8	14	22	3	22
Helm	45	4	15	19	9	8
Eaves	37	12	3	15	1	10
Hudler	40	4	10	14	-7	10
Stuart	41	3	9	12	7	26
Ericsson	37	3	9	12	11	50
Miller	38	3	8	11	4	4
Abdelkader	37	3	8	11	12	36
Modano	20	2	6	8	-3	6
Draper	17	4	2	6	2	2
Salei	44	0	6	6	2	34
Mursak	10	1	0	1	-3	4
Tatar	6	1	0	1	-1	0
Kindl	17	0	0	0	-2	12
Janik	7	0	0	0	-2	7
Howard	34	0	1	1	0	2
Osgood	11	0	0	0	0	4
MacDonald	4	0	0	0	0	0

EDMONTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Penner	44	14	15	29	-6	31
Hemsky	31	9	20	29	4	10
Gagner	44	11	17	28	-8	19
Hall	44	14	13	27	-7	10
Whitney	35	2	25	27	13	33
Eberle	37	9	14	23	-4	4
Paajarvi	42	5	11	16	1	12
Horcoff	24	7	8	15	4	14
Cogliano	44	6	9	15	-10	35
Jones	44	10	4	14	-3	15
Gilbert	44	5	9	14	-12	24
Foster	41	3	8	11	-9	31
Brule	34	6	2	8	-7	33
Omark	15	2	6	8	-3	10
Peckham	41	2	5	7	-4	92
Vandermeer	26	1	4	5	1	16
Smid	40	0	5	5	-8	41
Reddox	7	0	4	4	1	0
Fraser	44	2	1	3	-2	49
O'Marra	9	1	2	3	0	2
Stortini	27	0	3	3	-3	52
Jacques	22	2	0	2	-1	8
MacIntyre	14	0	1	1	0	42
Petry	9	0	1	1	2	0
Chorney	4	0	1	1	0	2
Strudwick	21	0	0	0	-7	11
Belle	5	0	0	0	-2	0
Khabibulin	29	0	0	0	0	2
Dubnyk	15	0	0	0	0	2
Gerber	2	0	1	1	0	0

FLORIDE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Weiss	42	13	18	31	2	24
Frolik	42	8	18	26	8	12
Booth	43	13	12	25	-8	12
Santorelli	43	12	11	23	-3	10
Wideman	43	5	18	23	-12	21
McCabe	43	5	16	21	7	26
Reasoner	43	9	10	19	9	16
Higgins	34	8	8	16	9	8
Dvorak	34	6	8	14	3	14
Stillman	29	4	10	14	6	12
Matthias	41	5	8	13	-2	16
Kulikov	42	4	9	13	9	22
Olesz	26	3	9	12	-1	6
Dadonov	17	4	7	11	2	12
Bernier	35	4	6	10	-8	10
Reinprecht	29	4	6	10	-2	6
Allen	34	3	6	9	4	31
Weaver	43	1	8	9	1	14
Garrison	34	2	4	6	2	8
Thomas	13	2	3	5	2	4
Ellerby	17	0	4	4	5	6
Hordichuk	32	1	2	3	2	39
Repik	8	1	1	2	-4	4
McArdle	5	0	0	0	0	11
Callahan	2	0	0	0	0	0
Vokoun	33	0	1	1	0	2
Clemmensen	14	0	0	0	0	0

LOS ANGELES

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kopitar	44	16	30	46	14	12
Brown	44	17	19	36	13	43
Williams	44	16	20	36	14	45
Johnson	44	4	28	32	-6	36
Smyth	44	17	12	29	6	25
Stoll	44	13	16	29	6	18
Doughty	38	3	21	24	13	30
Handzus	44	7	11	18	-2	16
Simmonds	44	9	8	17	-3	56
Scuderi	44	1	11	12	14	12
Richardson	38	6	3	9	-8	19
Sturm	13	4	4	8	6	17
Clifford	40	3	4	7	-12	69
Ponikarovsky	25	3	4	7	1	12
Martinez	24	2	5	7	-2	12
Lewis	34	2	3	5	-7	4
Mitchell	19	1	4	5	3	5
Drewiske	36	0	5	5	-1	19
Harrold	18	1	3	4	3	4
Parse	5	1	3	4	5	0
Moller	4	1	2	3	1	0
Westgarth	33	0	3	3	-5	59
Loktionov	7	1	1	2	-1	2
Greene	33	0	2	2	-1	36
Schenn	8	0	2	2	-1	0
Muzzin	11	0	1	1	-2	0
King	6	0	0	0	-2	2
Zeiler	4	0	0	0	-1	0
Quick	33	0	1	1	0	0
Bernier	13	0	0	0	0	0

MINNESOTA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Havlat	45	11	28	39	-3	24
Koivu	45	11	27	38	5	32
Burns	43	12	14	26	-7	47
Cullen	42	9	17	26	0	14
Brunette	45	11	13	24	-7	10
Miettinen	36	8	14	22	-8	16
Zidlicky	30	4	16	20	0	22
Clutterbuck	44	13	6	19	0	28
Brodziak	45	9	5	14	-1	30
Madden	43	6	7	13	-11	6
Schultz	42	3	10	13	0	28
Bouchard	22	2	9	11	-2	2
Kobasew	31	7	2	9	-1	13
O'Sullivan	31	2	6	8	-2	4
Latendresse	8	3	3	6	2	8
Barker	36	1	4	5	-11	18
Nystrom	45	1	3	4	-13	24
Stoner	23	1	2	3	3	28
Zanon	45	0	2	2	1	24
Staubitz	37	0	2	2	-3	68
Falk	18	0	2	2	-1	6
Scandella	16	0	2	2	-5	2
Wellman	12	0	1	1	-1	4
Spurgeon	17	0	0	0	-2	2
Earl	6	0	0	0	-3	0
Almond	4	0	0	0	-1	0
Kassian	4	0	0	0	-1	12
Gillies	3	0	0	0	0	0
Peters	2	0	0	0	0	2
Backstrom	26	0	0	0	0	2
Theodore	18	0	0	0	0	0
Khudobin	3	0	0	0	0	0

MONTRÉAL

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Plekanec	44	14	21	35	6	38
Wisniewski	40	5	25	30	-17	22
Cammalleri	42	12	17	29	5	27
Gionta	45	15	9	24	-3	8
Kostitsyn	44	11	13	24	8	18
Gomez	43	6	16	22	-9	16
Pouliot	44	9	11	20	4	24
Hamrlik	42	4	15	19	1	42
Halpern	45	6	11	17	4	21
Darche	39	7	9	16	7	8
Subban	40	3	12	15	-1	57
Spacek	45	1	12	13	5	26
Moen	44	3	4	7	-4	61
Pacioretty	15	3	4	7	-4	23
Gorges	36	1	6	7	-3	18
Picard	31	3	3	6	1	8
Eller	41	2	4	6	-1	28
Pyatt	37	1	3	4	-4	2
Markov	7	1	2	3	2	4
Gill	45	0	3	3	-7	29
Weber	16	0	3	3	-1	2
Desharnais	6	1	1	2	0	0
Boyd	10	1	0	1	-6	2
Price	40	0	1	1	0	0
Auld	6	0	0	0	0	2

NASHVILLE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Weber	45	8	20	28	7	38
Hornqvist	42	13	10	23	-3	20
Kostitsyn	41	11	12	23	0	8
Wilson	45	11	11	22	6	6
Suter	34	1	21	22	18	22
Sullivan	34	10	10	20	4	22
Goc	39	8	11	19	8	4
O'Reilly	38	6	12	18	4	2
Erat	29	6	12	18	6	14
Ward	45	5	10	15	1	26
Franson	43	5	10	15	1	16
Legwand	27	5	10	15	2	12
Dumont	45	6	7	13	1	14
Klein	44	2	9	11	3	15
Tootoo	32	4	6	10	4	47
Bouillon	44	1	9	10	-3	27
Smithson	45	5	4	9	1	20
Spaling

HOCKEY

LIGUE NATIONALE - CLASSEMENT PAR SECTIONS

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Philadelphie	45	29	11	2	3	155	120	63	13-6-0-2	16-5-2-1	7-3-0-0	G2
Pittsburgh	46	28	14	2	2	146	109	60	14-9-1-0	14-5-1-2	4-4-0-2	G2
Rangers de N.Y.	47	26	18	2	1	132	115	55	11-10-1-1	15-8-1-0	5-4-1-0	P2
Islanders de N.Y.	44	14	23	3	4	108	148	35	8-9-1-3	6-14-2-1	5-4-0-1	P1
New Jersey	45	13	29	2	1	90	140	29	7-13-1-1	6-16-1-0	4-5-1-0	G1

Section Nord-Est

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Boston	45	25	13	2	5	139	101	57	12-8-1-2	13-5-1-3	5-2-1-2	G1
Montréal	46	26	17	3	0	117	111	55	16-6-3-0	10-11-0-0	6-3-1-0	G2
Buffalo	44	19	20	5	0	121	131	43	10-11-1-0	9-9-4-0	5-4-1-0	P1
Toronto	44	18	21	2	3	114	132	41	9-10-2-2	9-11-0-1	5-4-0-1	P2
Ottawa	46	17	23	4	2	102	142	40	9-13-1-1	8-10-3-1	2-6-1-1	P2

Section Sud-Est

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Tampa Bay	46	26	15	3	2	137	148	57	13-4-1-1	13-11-2-1	5-5-0-0	P2
Washington	46	25	14	4	3	131	121	57	16-5-2-3	9-9-2-0	5-2-2-1	G1
Atlanta	48	23	18	3	4	146	153	53	11-9-1-2	12-9-2-2	4-5-1-0	G1
Caroline	45	22	17	2	4	135	142	50	11-7-1-1	11-10-1-3	6-2-2-0	P1
Floride	44	21	20	1	2	121	116	45	11-8-1-2	10-12-0-0	5-3-1-1	P1

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Detroit	45	28	11	4	2	157	131	62	14-5-3-1	14-6-1-1	6-2-1-1	G1
Nashville	45	24	15	4	2	119	109	54	11-4-3-2	13-11-1-0	7-3-0-0	P1
Chicago	47	25	18	2	2	150	130	54	16-11-0-0	9-7-2-2	5-4-0-1	G1
St-Louis	44	21	17	2	4	119	128	48	14-7-0-2	7-10-2-2	4-5-0-1	P1
Columbus	45	21	20	3	1	118	142	46	12-10-0-1	9-10-3-0	4-5-1-0	P1

Section Nord-Ouest

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Vancouver	45	29	10	3	3	149	109	64	15-3-1-2	14-7-2-1	7-2-0-1	P1
Colorado	45	23	16	6	0	148	143	52	12-8-3-0	11-8-3-0	4-4-2-0	G1
Minnesota	45	22	18	1	4	113	127	49	11-11-0-2	11-7-1-2	6-4-0-0	G1
Calgary	46	20	20	2	4	126	137	46	11-8-0-1	9-12-2-3	5-2-1-2	P1
Edmonton	44	14	23	1	6	113	152	35	7-11-0-3	7-12-1-3	2-7-0-1	P2

Section Pacifique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Dallas	46	28	13	1	4	136	121	61	15-6-1-3	13-7-0-1	7-2-0-1	G4
Phoenix	46	23	14	6	3	134	130	55	10-6-3-2	13-8-3-1	6-2-2-0	P1
Anaheim	48	25	19	2	2	129	135	54	17-7-0-1	8-12-2-1	7-3-0-0	G1
San Jose	47	23	19	4	1	131	131	51	11-10-2-1	12-9-2-0	4-6-0-0	G2
Los Angeles	45	24	20	1	0	133	115	49	15-8-1-0	9-12-0-0	2-8-0-0	P1

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	PTS
x-1. Philadelphie	45	63
x-2. Boston	45	57
x-3. Tampa Bay	46	57
4. Pittsburgh	46	60
5. Washington	46	57
6. **Montréal**	46	55
7. Rangers de N.Y.	47	55
8. Atlanta	48	53
9. Caroline	45	50
10. Floride	44	45
11. Buffalo	44	43
12. Toronto	44	41
13. Ottawa	46	40
14. Islanders de N.Y.	44	35
15. New Jersey	45	29

ASSOCIATION DE L'OUEST

	PJ	PTS
x-1. Vancouver	45	64
x-2. Detroit	45	62
x-3. Dallas	46	61
4. Phoenix	46	55
5. Nashville	45	54
6. Chicago	47	54
7. Anaheim	48	54
8. Colorado	45	52
9. San Jose	47	51
10. Los Angeles	45	49
11. Minnesota	45	49
12. St-Louis	44	48
13. Columbus	45	46
14. Calgary	46	46
15. Edmonton	44	35

x-meneurs de section

CALENDRIER

DIMANCHE 16 JANVIER
Ottawa **1** Washington **3**
Vancouver **0** Minnesota **4**
Philadelphie **3** Rangers de N.Y. **2**
Nashville **3** Chicago **6**
Edmonton **2** Anaheim **3**

LUNDI 17 JANVIER
Caroline **0** Boston **7**
New Jersey **5** Islanders de N.Y. **2**
San Jose **4** Phoenix **2**
Calgary **4** **Montréal 5 (Prol.)**
Atlanta **3** Floride **2 (Fus.)**
Los Angeles **1** Dallas **2**

MARDI 18 JANVIER
Washington à Philadelphie, 19h
Detroit à Pittsburgh, 19h
Boston à Caroline, 19h
Montréal à Buffalo, 19h30
Anaheim à Ottawa, 19h30
Columbus à Tampa Bay, 19h30
Los Angeles à St-Louis, 20h
Nashville à Phoenix, 21h
Vancouver à Colorado, 21h
Minnesota à Edmonton, 21h30

MERCREDI 19 JANVIER
Toronto à Rangers de N.Y., 19h
Columbus à Floride, 19h30
Minnesota à Calgary, 21h30

JEUDI 20 JANVIER
Tampa Bay à Atlanta, 19h
Rangers de N.Y. à Caroline, 19h
Ottawa à Philadelphie, 19h
Washington à Islanders de N.Y., 19h
Pittsburgh à New Jersey, 19h
Anaheim à Toronto, 19h
Buffalo à Boston, 19h
Detroit à St-Louis, 20h
Nashville à Colorado, 21h
Dallas à Edmonton, 21h
San Jose à Vancouver, 22h
Phoenix à Los Angeles, 22h30

VENDREDI 21 JANVIER
Tampa Bay à Floride, 19h30
Montréal à Ottawa, 19h30
Islanders de N.Y. à Buffalo, 19h30
Dallas à Calgary, 21h

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
St-G.-de-Beauce	28	20	7	0	1	117	79	41
Trois-Rivières	28	18	8	2	0	125	94	38
Thetford Mines	27	14	10	2	1	110	105	31
Sherbrooke	28	14	11	1	2	113	102	31
Saguenay	28	13	12	1	1	123	134	29
Sorel-Tracy	28	10	13	2	3	100	124	25
Rivière-du-Loup	27	8	16	0	3	88	138	19

DIMANCHE 16 JANVIER
Sorel-Tracy **4** Thetford Mines **6**
Rivière-du-Loup **0** Sherbrooke **8**

JEUDI 20 JANVIER
Sherbrooke à Trois-Rivières, 19h30.

VENDREDI 21 JANVIER
St-G.-de-Beauce à Sherbrooke, 20h00.
Trois-Rivières à Thetford Mines, 20h30.
Sorel-Tracy à Rivière-du-Loup, 20h30.

JUNIOR MAJEUR

SECTION ATLANTIQUE

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
Saint-Jean	43	35	5	1	2	204	111	73
Acadie-Bathurst	44	29	14	0	1	163	124	59
Moncton	45	23	16	2	4	148	152	52
I.-P.-E.	45	21	19	2	3	133	144	47
Halifax	45	14	29	1	1	130	181	30
Cap-Breton	46	13	30	1	2	118	184	29

SECTION EST-TELUS

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
Québec	45	34	8	1	2	188	121	71
Lewiston	47	30	15	0	2	192	150	62
Victoriaville	46	24	18	1	3	183	159	52
Rimouski	47	23	22	1	1	162	169	48
Chicoutimi	45	16	20	3	6	131	152	41
Baie-Comeau	47	7	31	5	4	106	186	23

SECTION OUEST-TELUS

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
Montréal	45	31	7	4	3	185	130	69
Drummondville	47	29	12	5	1	168	131	64
Gatineau	46	29	12	2	3	166	138	63
Shawinigan	42	25	14	2	1	146	120	53
Val-d'Or	44	16	23	4	1	146	177	37
Rouyn-Noranda	45	8	34	2	1	98	238	19

DIMANCHE 16 JANVIER
Montréal **5** Halifax **2**
Shawinigan **4** Gatineau **3**
Drummondville **6** Moncton **4**
Acadie-Bathurst **8** **Chicoutimi 4**
Cap-Breton **5** I.-P.-E. **3**
Lewiston **4** Victoriaville **3**

MARDI 18 JANVIER
Victoriaville à Shawinigan, 19h00.

MERCREDI 19 JANVIER
Match des espoirs de la LCH.
Équipe Cherry (les rouges) c. Équipe Orr (les blancs), 19h00. (à Toronto)
Acadie-Bathurst à Moncton, 19h00.

VENDREDI 21 JANVIER
Victoriaville à Halifax, 19h00.
Rouyn-Noranda à Montréal, 19h05.
Saint-Jean à Baie-Comeau, 19h30.
Shawinigan à **Chicoutimi**, 19h30.
Val-d'Or à Drummondville, 19h30.
Cap-Breton à Moncton, 19h30.
Québec à Rimouski, 19h30.

MARQUEURS

	B	P	PTS
Devos, Philip-Michaël Gat	32	51	83
Huberdeau, Jonathan SJ	27	40	67
Audy-Marchessault, J. Qué	27	38	65

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
Collège Notre-Dame	35	24	9	2	0	168	111	50
Lévis	34	17	13	1	3	127	128	38
Trois-Rivières	35	17	15	1	2	117	130	37
Jonquière	32	13	14	1	4	106	129	31
Sém.Saint-François	34	13	18	2	1	87	125	29

SECTION REEBOK

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
Lac-Saint-Louis	34	23	9	1	1	142	97	48
Magog	35	20	10	2	3	126	107	45
C.A.-Girouard	34	20	12	1	1	118	111	42
C.C.-LeMoyne	34	17	12	1	4	141	112	39
Châteauguay	35	14	14	3	4	122	144	35

SECTION C.C.M.

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
Laval-Montréal	35	24	8	2	1	145	108	51
Saint-Eustache	36	20	12	1	3	132	134	44
C. Esther-Blondin	35	14	19	1	1	111	149	30
Amos	34	12	17	3	2	112	137	29
Gatineau	34	10	18	2	4	113	145	26

DIMANCHE 16 JANVIER
Jonquière au Sém. Saint-François (reporté, joueurs malades)
Gatineau **2** Amos **7**
Saint-Eustache **2** Laval-Montréal **4**
C.A.-Girouard **5** C.Charles-Lemoyne **6**
Collège Notre-Dame **10** Lévis **2**

MERCREDI 19 JANVIER
Lévis à **Jonquière**, (reporté, joueurs malades)

VENDREDI 21 JANVIER
C.Esther-Blondin au C.A.-Girouard, 19h30.
C.Charles-Lemoyne à Gatineau, 19h30.
Saint-Eustache à Lac-Saint-Louis, 19h30.
Trois-Rivières à Lévis, 19h30.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

FINALES D'ASSOCIATION

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

DIMANCHE 23 JANVIER
Jets de New York à Pittsburgh, 18h30 **(CBS)**

CONFÉRENCE NATIONALE

DIMANCHE 23 JANVIER
Green Bay à Chicago, 15h (**FOX**)

SOMMAIRES

SHARKS 4 COYOTES 2

Première période
1. San Jose, Marleau 18 (Vlasic, Pavelski) 3:45
2. Phoenix, Morris 4 (Yandle, Belanger) 12:09

Pénalités - Lepisto Pho (obstruction) 19:54.

Deuxième période
3. San Jose, Heatley 18 (Couture, Thornton) 4:03
4. San Jose, Couture 20 (Boyle, Heatley) 17:19 (an)

Pénalités - Vlasic SJ (cingler) 5:52, Heatley SJ (double bâton élevé) 9:11, Schlemko Pho (double échec) 16:06.

Troisième période
5. Phoenix, Ekman-Larsson 1 (Korpikoski, Stempniak) 12:01
6. San Jose, Thornton 13, 19:11 (fd)

Pénalités - Pavelski SJ (trébucher) 3:15, Doan Pho (retarder la partie) 13:27.

Tirs au but

San Jose	12	10	14	-	36
Phoenix	9	12	15	-	36

Gardiens
San Jose: Niemi (G,11-13-2)
Phoenix: Bryzgalov (P,17-9-6)

Buts et avantages numériques - San Jose: 1-3; Phoenix: 0-4. **Arbitres** - Tim Peel, Chris Rooney. **Juges de lignes** - Lonnie Cameron, Don Henderson. **Assistance** - 9,672 (17,135)

HURRICANES 0 BRUINS 7

Première période
1. Boston, Stuart 1 (Horton, McQuaid) 7:56
2. Boston, Chara 8 (McQuaid) 11:28
3. Boston, Chara 9 (Krejci, Bergeron) 15:58 (an)

Pénalités - Chara Bos (cingler) 9:15, Carter Car (accrocher) 15:04, E.Staal Car (accrocher) 15:31, J.Boychuk Bos (obstruction) 18:14.

Deuxième période
4. Boston, Campbell 6 (Thornton, Wheeler) 15:51
5. Boston, Bergeron 15 16:04

Pénalités - Horton Bos (trébucher) 10:26, Ryder Bos (retenir) 16:40, Peters Car (retenir; purgée par Skinner) 17:54.

Troisième période
6. Boston, Ryder 14 (Seidenberg, Kampfer) 2:24
7. Boston, Chara 10 (Krejci, Lucic) 14:04 (an)

Pénalités - Peters Car (rudesse; purgée par Z) 0:18, Jokinen Car (rudesse) 13:21, Bodie Car (battu), McQuaid Bos (instigateur, battu, mauvaise conduite) 14:40.

Tirs au but

Caroline	12	11	8	-	31
Boston	15	14	9	-	38

Gardiens
Caroline: Ward .. (P,19-13-5)(5-3), Peters (11:28 de la 1re)(33-28)
Boston: Thomas (G,21-4-6)

Buts et avantages numériques - Caroline: 0-5; Boston: 2-5. **Arbitres** - Stephane Auger, Dennis LaRue. **Juges de lignes** - Ryan Galloway, Brian Mach. **Assistance** - 17,565 (17,565)

DEVILS 5 ISLANDERS 2

Première période
1. New Jersey, Zharkov 1 (Tedenby, Arnott) 4:25
2. New Jersey, Kovalchuk 13 (Greene, Zajac) 5:22 (an)

Pénalités - Hillen NYI (accrocher) 5:09, Fayne NJ (trébucher) 5:56, Fraser NJ, Konopka NYI (battu) 8:57, New Jersey banc (trop de joueurs; purgée par Tedenby) 13:29, Clarkson NJ, Martin NYI (battu) 16:39, Joensuu NYI (retenir) 18:53, New Jersey banc (trop de joueurs; purgée par Tedenby) 19:54.

Deuxième période
3. New Jersey, Tedenby 5 (Fraser, Pelley) 6:40
4. N.Y. Islanders, Parenteau 11 (Comeau, Martinek) 10:56
5. N.Y. Islanders, Grabner 11 (Bailey, Hamonic) 11:50
6. New Jersey, Pelley 3 (Fraser, Arnott) 16:59
7. New Jersey, Zubrus 7 (Elias, Rolston) 17:53

Pénalités - Aucune.

Troisième période
Aucun but

Pénalités - Aucune.

Tirs au but

New Jersey	11	10	6	-	27
N.Y. Islanders	9	10	10	-	29

Gardiens
New Jersey: Brodeur (G,8-18-2)
N.Y. Islanders: Poulin (P,1-1-1)

Buts et avantages numériques - New Jersey: 1-2; NY Islanders: 0-3. **Arbitres** - Marcus Vinnerborg, Bill McCreary. **Juges de lignes** - Mike Cvik, Derek Nansen. **Assistance** - 13,119 (16,234)

THRASHERS 3 PANTHERS 2

Première période
Aucun but

Pénalités - Antropov Atl (cingler) 13:30, Kane Atl (bâton élevé) 20:00.

Deuxième période
Aucun but

Pénalités - Ellerby Fla (obstruction) 5:43.

Troisième période
1. Floride, Wideman 6 (Santorelli, Weiss) 4:30 (an)
2. Floride, Kulikov 5 (Stillman, Weiss) 7:18 (an)
3. Atlanta, Little 13 (Peverley, Ladd) 18:02
4. Atlanta, Kane 14 (Little, Enstrom) 18:46

Pénalités - Atlanta banc (trop de joueurs; purgée par Cormier) 3:05, Oduya Atl (retenir) 3:30, Enstrom Atl (cingler) 6:59.

Prolongation
Aucun but

Pénalités - Kulikov Fla (trébucher) 4:37.

Fusillade
Atlanta remporte la fusillade par la marque de 2-1. Atlanta (2) - Little, marqué; Burmistrov, marqué. Floride (1) - Santorelli, marqué; Weiss, raté; Stillman, raté.

Tirs au but

Atlanta	7	12	8	3	- 30
Floride	12	10	14	4	- 40

Gardiens
Atlanta: Pavelec (G,16-11-5)
Floride: Clemmensen (P,5-5-2)

Buts et avantages numériques - Atlanta: 0-2; Floride: 2-5. **Arbitres** - Brad Meier, Kevin Pollock. **Juges de lignes** - Thor Nelson, Mark Shewchyk. **Assistance** - 11,477 (17,040)

Coupe du monde de surf des neiges

Boivin en ronde finale

SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le Jonquiérois François Boivin a franchi avec succès les qualifications de l'épreuve de snowboardcross des Championnats du monde de surf des neiges, lundi, à La Molina, en Espagne. Il participera donc à la ronde finale de cette compétition, aujourd'hui.

Les 32 premiers des qualifications passaient au tour suivant. François Boivin a pris la 22e position. Il a inscrit son meilleur temps (55s74) dès sa première descente de la journée.

Une autre Québécoise, Dominique Maltais, a trouvé une place parmi les finalistes. Il a obtenu le septième meilleur temps. Maëlle Ricker a terminé au cinquième échelon.

« Le parcours est assez difficile parce que c'est de la neige artificielle et il y a beaucoup d'atterrissages plats, a expliqué Dominique Maltais. Je ne suis pas satisfaite de mon rang. Je suis très sévère envers moi-même et je veux que tout soit parfait. Mardi, je vais tenter de ne pas répéter les mêmes erreurs et je vais donner tout ce que j'ai. »❑

EN BREF

BEAULIEU HONORÉ
(SE) - Natif de Chicoutimi, Jean-François Beaulieu-Maheux a été nommé athlète étudiant masculin de la semaine chez les Rouge et Or de l'Université Laval, lundi. Il a connu une fin de semaine extraordinaire en récoltant 59 points dans les deux victoires de son équipe de basket-ball. Après avoir marqué 34 points contre Bishop's, vendredi, l'athlète de 6' 3" a ajouté 25 points face aux Redmen de McGill, dimanche.

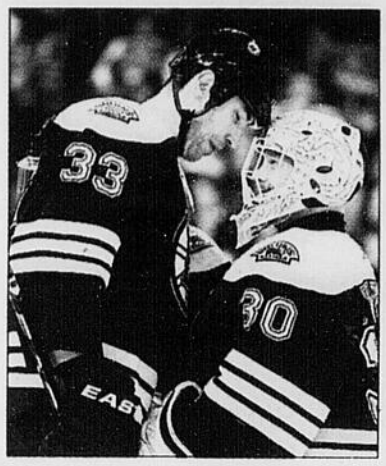
TOURNOI PEE-WEE
Deux résultats manquaient à notre compte-rendu du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière. Les Harfangs de Sherbrooke ont conclu une belle compétition en gagnant la finale consolation AA. Les joueurs ont fait plaisir à leurs familles de pension en battant le Royal de Montréal, 3-2. La finale consolation CC a été gagnée 4-2 par les Caribous de Montmorency sur les Concordes de Mirabel.

BASKET SENIOR
Éric Gagné a inscrit 14 points dans une victoire de 95-51 de la Voie Maltée sur la Base de Bagotville, lundi, dans la ligue régionale de basket-ball senior. Bounou Amahi a riposté avec douze points. En division féminine, les Anciennes du Noir et Or ont battu les Anciennes Gaillardes, 57-39, en partie grâce à 17 points de Stéphanie Côté. Marie Trottier a connu une production offensive similaire pour les perdantes. Ce soir, à 21h, les Anciens du Cégep de Chicoutimi recevront Synergym.



// TOURNOI DE SAINT-FÉLICIEN
Les équipes hôtesses ont connu beaucoup de succès, lundi, pendant la première soirée du Tournoi de hockey pee-wee et bantam de Saint-Félicien. Les trois premiers matchs au programme ont été gagnés par Saint-Félicien. Les Cobras pee-wee B (photo) ont battu les Sabres de Roberval, 5-3. Simon Darveau a obtenu un doublé pour les gagnants et Dereck Paul a marqué tous les filets des Sabres. Deux buts de Gabriel Bouchard ont aidé l'Express pee-wee A à l'emporter 5-1 sur le Kak 8 Chak de Mashteuiatsh. Les Cobras bantam B ont eu raison des Éperviers de Lac-Saint-Jean-Nord, 6-2. Samuel Naud et Frédéric Martel ont trouvé le fond du filet à deux reprises. L'Express bantam A et les Sabres de Roberval ont fait match nul, 3-3. Maxime Harvey s'est illustré avec trois buts pour Roberval.

(Photo Louis Potvin)



Zdeno Chara (trois buts) et Tim Thomas avaient de quoi célébrer.

(Photo PC)

PREMIER TOUR DU CHAPEAU POUR ZDENO CHARA

BOSTON - Zdeno Chara a réussi son premier tour du chapeau en carrière, Tim Thomas a repoussé 31 tirs pour enregistrer son septième jeu blanc de la saison et les Bruins de Boston ont écrasé les Hurricanes de la Caroline 7-0.

Mark Stuart, qui était de retour dans la formation après avoir raté 18 rencontres en raison d'une fracture à un doigt, a touché la cible en première. Gregory Campbell, Patrice Bergeron et Michael Ryder ont aussi fait bouger les cordages pour les Bruins, qui n'ont perdu que deux rencontres en temps réglementaire à leurs 13 derniers matchs (8-2-3).

Il s'agit pour les Bruins d'un deuxième match à sens unique en six jours. Ils avaient blanchi les Sénateurs d'Ottawa 6-0, mardi dernier. C'est aussi la troisième fois en quatre rencontres qu'ils marquent au moins six buts dans un match.

Les deux équipes s'affronteront à nouveau en Caroline, mardi. Les Hurricanes ont subi une défaite en temps réglementaire pour la deuxième fois en 11 parties (6-2-3).

(Presse Canadienne)

LE 11e DE PARENTEAU DANS LA DÉFAITE DES SIENS

UNIONDALE, N.Y. - Vladimir Zharkov a inscrit son premier but dans la LNH et les Devils du New Jersey, qui connaissent de bons moments à l'attaque, ont vaincu les Islanders de New York 5-2.

Zharkov a amorcé le plus récent barrage offensif des Devils en première avant qu'Ilya Kovalchuk ne double l'avance des siens 57 secondes plus tard. Les Devils ont aussi profité de deux buts de Rod Pelley et Dainius Zubrus en l'espace de 54 secondes après que les Islanders eurent réduit l'écart de trois buts à un seul 2e.

Mattias Tedenby, qui disputait un premier match depuis le 1er janvier, et Pelley ont récolté un but et une aide chacun. Le gardien Martin Brodeur a effectué 27 arrêts devant la cage des Devils.

Les Devils (13-29-3) se sont approchés à six points des Islanders (14-23-7) dans leur lutte afin d'éviter de terminer au dernier rang du circuit Bettman.

Pierre-Alexandre Parenteau et Michael Grabner ont touché la cible en l'espace de 54 secondes en deuxième pour les Islanders, ce qui portait la marque à 3-2.

(Presse Canadienne)

5 (P) 4

LE JEU DU MATCH
Henrik Karlsson
Venu en relève au gardien Miikka Kiprusoff des Flames, il a effectué un arrêt clé en fin de deuxième période aux dépens de l'ailier Max Pacioretty qui aurait porté la marque à 5-2.

LE HÉROS DU MATCH
P.K. Subban
Auteur du but de la victoire en prolongation, il a joué un fort match tant en attaque qu'en défense.

LE CHIFFRE DU MATCH
5
Pour la première fois dans les 20 derniers matches de l'équipe, le Canadien a marqué cinq buts.

« J'aurais aimé être celui qui a le droit de célébrer de cette façon. »
- Alex Tanguay



Le défenseur P.K. Subban a célébré avec style son but gagnant marqué en prolongation face aux Flames.

(Photo La Presse)

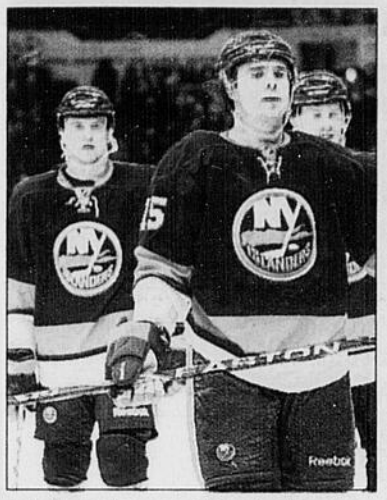
// L'ANALYSE DE PIERRE LADOUCEUR

JAMAIS RIEN D'ACQUIS

Il ne faut jamais rien prendre pour acquis dans un match de hockey. Même si les statistiques favorisent largement les équipes en avance après 40 minutes, les hommes de Jacques Martin ont appris une leçon importante. Et, la leçon sera plus facile à digérer puisque le Canadien a pu l'emporter en prolongation grâce à un tir parfait de P.K. Subban, le grand héros de cette rencontre.

DÉPART CANON

Il s'est passé de belles choses en première période pour le Canadien, ce qui a valu aux hommes de Jacques Martin de prendre une avance de 2-0. Tout d'abord, le trio de Michael Cammalleri, Tomas Plekanec et Lars Eller a certes été le meilleur. Non seulement ont-ils freiné le gros trio des Flames (Iginla-Morrison-Tanguay), mais ils ont ouvert la marque. Sur ce but d'Eller, il faut vanter la patience et la vision de Plekanec, mais tout a été possible parce que Cammalleri et Eller ont attaqué le filet. Ensuite Cammalleri a doublé l'avance des siens lorsqu'il a reçu une passe parfaite de Jeff Halpern en sortant du cachot. Parlant du cachot, on n'a pas aimé les infractions commises en zone offensive par Cammalleri et Brian Gionta. Alex Auld avec l'aide des Hal Gill, P.K. Subban, Roman Hamrlik, Jaroslav Spacek, Plekanec, Travis Moen, Halpern et Tom Pyatt ont empêché que ces infractions soient coûteuses.



P.A. Parenteau avait la mine basse...
(Photo PC)

LE CANADIEN ET LES FLAMES ONT SORTI LEURS TUQUES POUR LE 20 FÉVRIER

MONTRÉAL - Jarome Iginla croit que les Flames de Calgary n'auraient pu avoir un meilleur adversaire que le Canadien de Montréal lors de la Classique Héritage, le 20 février.

Même si certains pensent que le stade McMahon, qui peut accueillir 40 000 spectateurs, aurait été une meilleure scène pour un match de la bataille de l'Alberta contre les Oilers d'Edmonton, Iginla préfère l'idée d'affronter le Canadien, vainqueur de 24 coupes Stanley, et qui attirent toujours de bonnes foules à Calgary.

« Nous affrontons souvent les Oilers et les Canucks de Vancouver et ces matches ont leur propre cachet, mais les amateurs adorent voir le Canadien et les Maple Leafs de Toronto, a indiqué Iginla, lundi, alors que les Flames se préparaient à affronter le Canadien au Centre Bell.

« Les amateurs adorent les matchs Canadien-Flames, a-t-il poursuivi. Plusieurs sont des partisans des Flames, mais ils arborent leur chandail du Canadien pour ces matchs. Ce sera une expérience unique. Espérons que la météo sera clémente. Quand le Canadien est en ville, les gens s'arrachent les billets. Les Leafs sont populaires, mais pour une raison quelconque, Flames-Canadien, c'est encore plus gros. »

(Presse Canadienne)



Tous les joueurs portaient une tuque durant la période d'échauffement.
(Photo La Presse)

Jouer avec le feu

FRANÇOIS GAGNON
La Presse

MONTRÉAL - P.K. Subban a sauvé le Canadien d'une catastrophe : son but marqué après 66 secondes de jeu en prolongation a propulsé le Tricolore vers une victoire de 5-4 aux dépens des Flames de Calgary. Une victoire qui transforme en simple mauvais souvenir la remontée de quatre buts sans riposte des Flames en deuxième moitié de rencontre.

Venu appuyer l'attaque orchestrée par Scott Gomez, Subban a marqué le but décisif à l'aide d'un puissant tir dans la lucarne au dessus de la mitaine que le gardien Henrik Karlsson n'a jamais eu le temps de soulever pour gober la rondelle.

Pendant que les partisans hurlaient de joie, Subban a célébré en grand ce premier but gagnant, marqué en prolongation de surcroît. Il s'est laissé glisser devant le banc des Flames, un genou traînant sur la glace, en effectuant plusieurs mouvements de va-et-vient avec son avant-bras.

« C'est pour cette raison que nous l'appelons Prime Time », a lancé avec un sourire Michael Cammalleri en jetant un oeil amusé en direction du héros du match qui était assailli par les journalistes.

« Je suis bien conscient que j'ai en mis beaucoup dans ma façon de célébrer et que j'aurais peut-être dû me contenir un peu. Mais j'étais gonflé à bloc. Je suis responsable d'un but des Flames parce que j'ai mal couvert Iginla. J'ai commis des revirements, je suis sauté trop vite sur la patinoire, ce qui nous a couté une autre pénalité. Ce but était donc très important pour moi et pour l'équipe. C'est mon premier en prolongation dans la LNH, c'est un rêve de marquer ce genre de but. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise », a plaidé Subban qui ne craint pas les critiques que pourrait lui valoir sa célébration. « Je ne crains rien ni personne. J'étais excité et heureux. C'est tout », a poursuivi la première étoile du match.

Martin soulagé

« Tu n'aimes jamais échapper une telle avance, a reconnu l'entraîneur Jacques Martin. Mais les Flames ont capitalisé sur certaines de nos erreurs. Et comme ils misent sur des joueurs talentueux, la rondelle se retrouve souvent dans le filet quand tu fais des erreurs. »

Le gardien Alex Auld se souviendra longtemps de son premier départ dans l'uniforme du Canadien au Centre Bell. en concédant quatre buts sans réplique.

« Nous avons perdu le momentum et c'est pourquoi j'ai procédé à un changement de gardien, a ajouté Martin. Mais nous avons démontré du caractère en revenant dans le match. »❑

(Avec La Presse Canadienne)

Heureux dans le revers

PIERRE LADOUCEUR
La Presse

MONTRÉAL - « Le match s'est joué en deux volets. Le Canadien a entrepris la rencontre en force et ils ont complètement dominé les 30 premières minutes. Il avait le contrôle de la situation. Puis, on a démontré une belle détermination pour refermer un écart de quatre buts », a raconté le capitaine des Flames, Jarome Iginla.

« D'ailleurs, malgré la défaite en prolongation, nous sommes fiers de cet exploit réussi contre une excellente équipe défensive. Évidemment qu'on aurait aimé quitter avec la victoire et les deux points. Mais ce point arraché avec un revers en prolongation nous permet de poursuivre sur notre lancée », a ajouté Iginla en faisant allusion à la fiche de 2-0-3 des siens pour une récolte de sept points lors de leurs cinq derniers matches.

D'ailleurs, c'est le point qu'Alex Tanguay a retenu. « Pour revenir dans la course pour les séries, il faut accumuler les points. Alors ce point obtenu à Montréal est très important, surtout que les chances de revenir d'un déficit de quatre buts sont minces ».

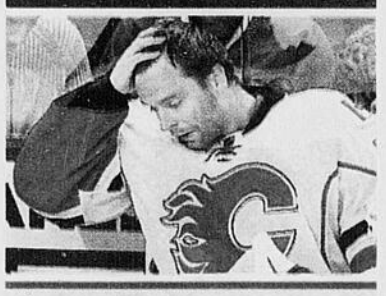
Les Flames doivent toutefois remercier leur gardien Henrik Karlsson, venu en relève à Miikka Kiprusoff qui avait accordé quatre buts sur 17 lancers. Karlsson a seulement cédé en prolongation lors du 12e tir du Canadien dans sa direction.

« Sur le but de la victoire, j'ai triché légèrement parce que j'anticipais une passe. Cela a donné une petite ouverture. Mais on doit parler d'un lancer parfait de la part de PK Subban », a conclu Karlsson.❑

Statistiques du match

	B	A	+/-	Pun.	Lan.	Temps
S. Gomez	0	1	0	0	1	21:04
M. Cammalleri	1	1	1	2	1	19:41
T. Plekanec	0	1	1	0	2	19:22
J. Halpern	1	1	1	0	1	12:10
B. Gionta	0	0	0	4	3	19:55
T. Moen	0	1	1	0	0	14:16
A. Kostitsyn	1	0	1	0	4	13:20
M. Darche	0	0	-1	0	0	10:11
D. Desharnais	0	0	-1	0	1	8:38
M. Pacioretty	0	0	-1	0	3	15:10
L. Eller	1	0	0	0	3	12:11
T. Pyatt	0	0	0	0	0	8:08
J. Spacek	0	2	1	0	1	14:40
J. Wisniewski	0	0	-2	0	2	19:45
R. Hamrlik	0	0	-2	0	1	22:19
Y. Weber	0	1	2	0	3	16:30
H. Gill	0	1	2	0	0	21:41
P. Subban	1	1	1	0	3	27:13

1re étoile : P.K. Subban
2e étoile : Michael Cammalleri
3e étoile : Andrei Kostitsyn



Sommaire

FLAMES 4 CANADIEN 5

Première période
1. Montréal, Eller 3 (Cammalleri, Plekanec) 4:27
2. Montréal, Cammalleri 13 (Halpern, Subban) 11:42

Pénalités - Babchuk Cal (trêbucher) 8:24, Cammalleri Mtl (cingler) 9:35, Gionta Mtl (obstruction) 16:16, Pardy Cal (accrocher) 18:01.

Deuxième période
3. Montréal, Kostitsyn 12 (Weber, Spacek) 3:14
4. Montréal, Halpern 7 (Moen, Spacek) 6:34
5. Calgary, Bourque 15 (Jokinen, Sarich) 13:26
6. Calgary, Bouwmeester 518:48

Pénalités - Gionta Mtl (obstruction envers gardien) 0:21, Jackman Cal (obstruction envers gardien) 14:34.

Troisième période
7. Calgary, Kotalik 3 (Jokinen) 1:37
8. Calgary, Tanguay 11 (Iginla, Morrison) 2:56

Pénalités - Montréal banc (trop de joueurs) 6:21.

Prolongation
9. Montréal, Subban 4 (Gomez, Gill) 1:06

Pénalités - Aucune.

Tirs au but

Calgary	10	10	8	0	-	28
Montréal	12	10	6	1	-	29

Gardiens
Calgary : Kiprusoff (17-13), Karlsson (P,3-3-4) (6:34 de la 2e) (12-11). Montréal : Auld (24-20), Price (G,23-15-3) (2:56 de la 3e) (4-4). **Buts et avantages numériques** - Calgary : 0-4 ; Montréal : 0-3 . **Arbitres** - Dave Jackson, Frederic l'Ecuyer. **Juges de lignes** - Steve Barton, Scott Cherrey. **Assistance** - 21,273 (21,273).

DEUXIÈME EN DEUX TEMPS

Tout comme au premier engagement, les joueurs du Canadien ont entrepris la période médiane avec intensité. Les premières attaques au filet n'ont pas rapporté de dividendes puisqu'une infraction de Gionta sur le gardien a annulé un but de Pacioretty. Puis, lors d'une occasion en or pour Cammalleri, Eller a déplacé accidentellement le filet adverse. Mais sur le tir d'Andrei Kostitsyn, seules les cordes du filet ont bougé. Puis, Halpern a démontré une belle patience. Il a attendu que Kostitsyn et Weber soient devant le filet pour décocher un tir gagnant. Ironiquement, les passes sont allées à Moen et Spacek. Les deux joueurs au filet ne se sont pas retrouvés sur la feuille de pointage. Puis, avec une avance de 4-0, le Canadien est tombé dans le piège de l'attaque. Les Flames ont alors marqué deux fois, question de leur rappeler qu'il faut suivre le plan de match en tout temps.

LA FIN D'AULD

C'était évident qu'à la suite de leurs deux buts en fin de période, les Flames allaient attaquer avec intensité en troisième période. À ce moment-là le gardien doit être à la hauteur, ce qui n'a pas été le cas d'Alex Auld. Il a fallu que Carey Price vienne freiner l'hémorragie. Son arrivée dans le match a non seulement refroidi les ardeurs des Flames, mais cela a semblé remettre son équipe en confiance. Il était temps que Jacques Martin prenne cette décision.

mazda

L'Ami Junior 2.0

LIVRAISON 1 h

mazda 3 2011



0% /60 mois



mazda 2 2011

0,9% /60 mois

NOUVEL ARRIVAGE

LOT DE 46 Mazda 5 et Mazda 6

PRIX DE LANCEMENT 2011
WOW DU JAMAIS VU!



TRIBUTE GX 2011

~~25 495$~~ Prix
- ~~3 150$~~ Rabais

- Climatiseur
- Groupe électrique
- «Mags» 16"
- Et beaucoup plus...

20 995$* prix spécial

* Transport et préparation inclus. Taux d'intérêt régulier.



MAZDA 5 GS 2010

PLUS D'ESPACE À PETIT PRIX!

- 6 passagers
- Groupe électrique
- «Mags» 16"
- Climatiseur

17 995$*

* Transport et préparation inclus. Taux d'intérêt régulier.



mazda 6 GS 2010

- Groupe électrique
- Audio au volant
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- «Mags» 17"

DU JAMAIS VU!

19 390$*

* Transport et préparation inclus. Taux d'intérêt régulier.

Exclusif à L'Ami Junior 2.0

1er de la région
4e concessionnaire au Québec
7e au Canada

www.lamijunior.com
545, boul. du Royaume, Chicoutimi

2435599